

TRANSFORMONS LA NOUVELLE-AQUITAINE



NÉO TERRA²

Notre boussole commune

DÉLIBÉRATION DU 13 NOVEMBRE 2023



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Table des matières

NÉO TERRA : NOTRE BOUSSOLE POUR 2030	3		
DES CONSTATS TOUJOURS PLUS ALARMANTS MALGRÉ LE VIRAGE ENVIRONNEMENTAL AMORCÉ	12	Ambition 3 : SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES	51
> À l'échelle mondiale, les travaux scientifiques renouvellent leur alerte sur l'extrême gravité de la situation	12	<i>Objectif 1 : Étendre l'agroécologie à l'ensemble des exploitations agricoles tout en suscitant des vocations</i>	52
> La région Nouvelle-Aquitaine apparaît comme l'une des plus impactées par le changement climatique et l'érosion de la biodiversité	13	<i>Objectif 2 : Transformer les produits agroalimentaires au plus proche des territoires de production et consommation</i>	57
> L'intégration de la santé dans son acception globale, mêlant l'humain à son écosystème, comme pilier de l'action	17	<i>Objectif 3 : Rendre accessible à toutes et tous des produits sains, locaux et de qualité</i>	60
> La reconnaissance des solidarités comme condition sine qua non d'une transition réussie, « embarquant » tout le monde	19	Ambition 4 : INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE	64
RÉPONDRE AUX ENJEUX DE FINANCEMENT	20	<i>Objectif 1 : Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi</i>	66
> Des moyens d'action majeurs sur les prochaines années malgré un modèle de financement inadapté	20	<i>Objectif 2 : Renforcer notre souveraineté par l'innovation à impact</i>	70
> Des moyens d'action cohérents avec les besoins d'investissement évalués par les experts	21	<i>Objectif 3 : Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement économique</i>	73
> Un enjeu de substitution plus que de renforcement des investissements	22	Ambition 5 : SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	77
TRANSFORMER LA NOUVELLE-AQUITAINE	24	<i>Objectif 1 : Conduire la mutation des transports et l'essor du ferroviaire</i>	79
Ambition 1 : RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR	25	<i>Objectif 2 : Promouvoir la transition de l'habitat pour tous, et en particulier pour les jeunes</i>	83
<i>Objectif 1 : Retrouver partout de l'eau en quantité et de bonne qualité</i>	26	<i>Objectif 3 : Accompagner des territoires équilibrés et résilients</i>	86
<i>Objectif 2 : Reconquérir la biodiversité</i>	29	Ambition 6 : PREVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTEMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)	91
<i>Objectif 3 : Garantir une énergie décarbonée accessible à toutes et tous</i>	32	<i>Objectif 1 : Préserver les environnements et le vivant comme condition de la bonne santé de chacun</i>	93
<i>Objectif 4 : Réduire l'empreinte humaine : éco-conception et réduction de déchets</i>	35	<i>Objectif 2 : S'engager pour une santé durable dans toutes les filières économiques</i>	95
Ambition 2 : ANCRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS	38	<i>Objectif 3 : Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques dans les trois santé</i>	98
<i>Objectif 1 : Encourager la persévérance scolaire et relancer l'ascenseur social</i>	40	<i>Objectif 4 : Mieux comprendre, sensibiliser et former pour anticiper les menaces sanitaires</i>	101
<i>Objectif 2 : Allier inclusion et transitions dans les parcours de formation professionnelle</i>	43	CONCLUSION	105
<i>Objectif 3 : Ecrire ensemble un nouveau récit pour une justice sociale et environnementale</i>	46		

NEO TERRA

Notre boussole

POUR 2030

2019

Après huit années de travail avec plus de 450 scientifiques sur le climat et la biodiversité, aboutissant à un diagnostic étayé et partagé, **Néo Terra a érigé la transition énergétique, agricole et écologique en nouvelle matrice de l'action régionale – traçant un nouveau chemin pour la Nouvelle-Aquitaine.**

Totalement novateur, ce Plan, qui balayait toutes les politiques de compétence régionale, et pas simplement l'environnement ou l'énergie, a engagé la Nouvelle-Aquitaine bien avant l'heure dans la planification écologique, et plus que la planification, dans l'action de transformation de l'économie et la société néo-aquitaines, pour tout à la fois lutter et s'adapter aux transitions climatiques.



11 AMBITIONS

ÉTAIENT DESSINÉES

Elles couvraient l'ensemble du spectre,
interne comme externe,
fonctionnement comme investissement,
aux côtés des autres grands acteurs du domaine,
autres collectivités,
l'État et ses agences ou sociétés nationales,
l'Union européenne et ses fonds délégués aux Régions,
entreprises petites et grandes, associations,
acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire,
adultes et jeunes,
lycéens et étudiants.

Néo Terra a inspiré de nombreuses autres collectivités ; elle a structuré les contrats entre la Région et les territoires, et fait pivoter tous les dispositifs d'accompagnement des acteurs régionaux. Sans brutalité, sans effets de mode, le message a été entendu : plus aucune politique publique, plus aucun acteur économique du territoire régional ne peut faire l'économie de cette transition.

La feuille de route a embarqué les acteurs, notamment agricoles, qui se sont mis à travailler à des plans d'actions, appuyés par des dispositifs régionaux, des aides nationales ou européennes, pour ces transitions. Les projets se montent, se déroulent, délivrent dès aujourd'hui des premiers résultats.

... 4 ANNÉES PLUS TARD...

Le monde et notre région **ont connu des ruptures considérables.** Multifactorielles, locales comme globales, elles ont provoqué des secousses inédites et successives. Ne pas en tenir compte est impossible, serait irresponsable.

- **L'accélération du dérèglement climatique est patente.** Les canicules se sont succédées pendant ces quatre années, avec des températures extrêmement élevées et des hivers très secs comme en 2022-2023. Ce réchauffement accéléré malmène les humains, mais aussi la biodiversité, la nature, l'agriculture. La crise de l'eau est là, avec sa raréfaction, sa concentration de plus en plus forte en polluants issus de produits phytosanitaires et médicamenteux. Les relations se tendent entre les différents usagers de l'eau. Cultiver et nourrir les Français devient de plus en plus difficile.

- **La crise des « gilets jaunes »** a révélé, selon l'analyse de François Dubet, « *l'omniprésence du sentiment de mépris, l'impression d'être invisible ou de ne pas être vu pour ce que l'on est* ». Elle a mis en lumière l'importance de la sensibilité sociétale aux changements et la nécessité d'embarquer toute la population dans les transitions.

- **On a vu des débats sociétaux se crispier et se radicaliser** autour des questions pourtant longuement négociées : irrigation et hydraulique agricole, projets de voies ferrées. Globalement, la voie du dialogue et du compromis entre les différents groupes sociaux ou d'opinion semble plus difficile à trouver qu'il y a quatre ans. On oppose « la fin du mois » à « la fin du monde ». Les débats

sont même saturés de contre-vérités, de *fake news*, la rigueur du raisonnement n'est plus une vertu, la *punchline* et l'invective ont remplacé la science. Il est devenu fréquent pour les promoteurs de solutions simplistes et souvent fausses de vendre des chimères. Il est plus que jamais impérieux de redonner des bases scientifiques et documentées au débat, comme avant Néo Terra en 2019, avec plus de 400 scientifiques. Il est aussi plus que nécessaire de réapprendre le sens du débat, sans mépris ou blocage, de part et d'autre.

- **La guerre en Ukraine a mis brutalement en lumière l'extrême dépendance de notre continent aux ressources fossiles, et plus largement aux industries de première transformation.** L'urgence nous saisit : s'il n'y a plus de gaz ou de pétrole sur le marché à un prix acceptable, après avoir amorti l'envolée des tarifs avec des boucliers tarifaires sous forme de subventions publiques très importantes pendant quelques temps, aurons-nous le temps et les ressources pour développer les énergies alternatives ? Quelle accélération imprimer, sur quel sujet, entre l'éolien, le nucléaire, la géothermie, le photovoltaïque, les batteries, l'hydrogène... alors que les ressources financières et le temps de développement viennent à manquer ?

- **Dans le sillage de la guerre, l'inflation sur les produits énergétiques et de nombreuses matières premières, pèse comme un impôt de guerre sur les plus démunis.** La dégradation de leurs conditions de vie a été soulignée par le rapport du CESER de Nouvelle-Aquitaine intitulé : « *Pauvreté en Nouvelle-Aquitaine : enrayer la fabrique !* », présenté le 20 septembre 2023. Les

associations alimentaires, comme le Secours catholique, le Secours populaire, la Banque alimentaire ou les Restos du cœur alertent, encore plus que par le passé, sur l'augmentation exponentielle du nombre de personnes venant s'y alimenter, jeunes, étudiants ou familles, et toutes les enquêtes montrent le nombre très important et croissant de Français qui se passent d'un, voire deux, repas par jour. Se loger est devenu de plus en plus difficile, alors que les taux d'intérêts s'envolent et grippent le marché de l'accession à la propriété et par contagion, les autres segments. Ainsi, notre société reste marquée par des injustices sociales et territoriales. De nombreux concitoyens, issus de catégories sociales différentes, vivent au quotidien les inégalités, les discriminations et parfois un sentiment de mépris.

Il est plus que jamais impérieux de redonner des bases scientifiques et documentées au débat, comme avant Néo Terra en 2019, avec plus de 400 scientifiques

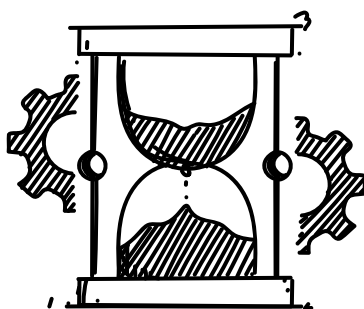
- **Cette situation renforce la nécessité d'une véritable clarification des compétences et une meilleure répartition des moyens entre les collectivités et l'État.** La Région veille à un modèle de développement équilibré pour réduire les fractures territoriales. Le contexte récent des émeutes urbaines et des dégradations dans les quartiers populaires de l'été 2023, est une nouvelle illustration de l'expression de la colère sociale qui prend sa source dans un phénomène plus profond. Nous ne devons pas opposer les territoires. Les territoires ruraux, périurbains et dits de la politique

de la ville, que certains appellent péjorativement les « territoires périphériques », souffrent souvent des mêmes maux : inégalités économiques, sociales, d'accès à l'emploi, aux formations et aux services publics, mais ils offrent également des solutions innovantes aux aspirations de nos concitoyens.

● **Le CESER a fait en juin 2022 une proposition de politique sociale de la région, intitulée « Neo Societas »** visant à projeter la Nouvelle-Aquitaine dans une nouvelle ambition de transformation sociale : cette analyse doit être source d'inspiration.

● **Dans une région qui connaît l'un des plus faibles taux de chômage, des signaux faibles montrent cependant une certaine fragilité du dynamisme économique :** difficulté des ménages à faibles revenus, mécanismes de solidarité ralentie, difficultés budgétaires des comptes sociaux, petites et moyennes entreprises au bilan très fragile avec très peu de fonds propres, cruelle dépendance des acteurs économiques à la volatilité des cours de l'énergie et à la disponibilité du crédit, difficultés de recruter au bon salaire, difficulté des publics éloignés de l'emploi... L'adéquation semble ne plus se faire, et l'incompréhension divise de plus en plus ceux qui n'ont pas de ressources et ceux qui ne parviennent pas à embaucher.

● **Au plan de la santé, le monde a connu la crise du Covid-19 pendant deux années, et plus récemment l'Europe (re)découvre le développement des maladies émergentes infectieuses, parfois vectorielles, amplifié par l'érosion de la biodiversité et l'élévation des températures :** preuve, s'il en fallait, de l'absolue nécessité d'une politique globale et systémique de santé. Le changement climatique et l'intensité des échanges mondiaux montrent tout à la fois notre interdépendance extrême et notre faible souveraineté, et la nécessité d'approches globales, tant dans la santé humaine, l'environnement, que la santé animale.



2023

L'HEURE EST VENUE, DU BILAN À MI-PARCOURS, ENTRE 2019 ET L'ANNÉE 2030 QUI ÉTAIT L'HORIZON DE NÉO TERRA

Comment prendre en compte ces ruptures, ces soubresauts du monde ? Comment prendre la parfaite mesure de la dimension systémique des transformations, localement et globalement ? Comment accélérer, s'adapter mieux, infléchir, tout en poursuivant l'effort d'atténuation méthodique des changements, même s'il apparaît parfois peu décisif vu l'ampleur des phénomènes ?

Prendre acte de l'accélération du changement climatique, voudra dire poursuivre l'inflexion de l'action publique, dans le cadre des compétences de la Région, en ayant un effet d'entraînement sur les autres acteurs publics et privés. La Région maintient ses engagements pris en 2019, tout en accélérant leur mise en œuvre et en les complétant sur les questions sociales et de santé.

Il faudra prendre en compte les pressantes nécessités d'adaptation, notamment en matière d'hydraulique, d'agriculture et de protection des populations et de la biodiversité face aux risques nouveaux (canicules, sécheresses...). **La sobriété devra être une obsession.** Il faudra poursuivre et, dans

certains domaines, **accélérer la transition des secteurs les plus consommateurs de ressources fossiles,** la production d'énergie, les mobilités et le bâtiment. **Les questions de santé, au sens large (santés humaine, animale et environnementale) ne peuvent plus être considérées comme indépendantes des transitions,** tant le changement climatique change la donne. Croire en la transition écologique, c'est croire en l'Homme, en ses capacités d'adaptation et d'innovation. Mais, mettre l'Homme au cœur du projet écologique, c'est aussi s'assurer de la soutenabilité des politiques publiques. Il est nécessaire de prendre en compte l'impact social des mesures prises pour la mise en œuvre des orientations régionales en matière de transition écologique. Ce travail sera systématiquement mené dans le cadre de l'évaluation et pourra donner lieu à des réajustements de la feuille de route.

Dans ces contextes de crise, toute **l'action publique devra veiller à la cohésion sociale,** et au-delà mettre l'accent sur l'action de la Région en matière d'ascenseur social, de formation et de compétences. Les bouleversements géopolitiques amèneront, plus encore que par

le passé, à **accélérer l'effort d'innovation et d'industrialisation** et redonner à notre territoire régional les moyens de sa **souveraineté économique.**

Cette reconquête de souveraineté s'inscrit dans un nouveau cercle vertueux entraînant à la fois des relocalisations d'entreprises et des emplois nouveaux, comme hier avec des programmes régionaux tels que « l'Usine du futur », et désormais à travers les substituts aux intrants fossiles, les médicaments et principes actifs faits localement et biosourcés ou encore le traitement de métaux rares dans la conception de voitures électriques.

L'écosystème de confiance et d'innovation, marque de fabrique de la Nouvelle-Aquitaine, qui a permis la réindustrialisation de notre région, sera la vitrine d'une transition sobre, essaimant et accomplie à travers les territoires. Nous pourrions également compter sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire, fortement mobilisés pour concilier transition sociale et environnementale, à l'exemple des ressourceries qui essaiment partout sur le territoire.

*La sobriété devra être
une obsession.*

Ces quelques grands principes permettent de définir

3 AXES D'INFLEXION DE NÉO TERRA 2

1. Renforcer l'adaptation au dérèglement climatique ;
2. Intégrer « Une seule santé » dans son acception globale, mêlant l'humain à son écosystème, comme pilier de l'action ;
3. Reconnaître les solidarités comme condition sine qua non d'une transition réussie.

Néo Terra est une orientation, mais aussi un plan d'actions concret.

2023 doit marquer le passage aux cahiers de solutions thématiques Néo Terra. Forêts et espaces naturels, mobilités, eau, culture, développement économique et industriel, ascenseur social : dès le début de l'année 2024, la Région s'attachera à décliner les orientations révisées de Néo Terra, pour esquisser les solutions à mettre en œuvre, déjà parfois mises en œuvre. **Ces cahiers des solutions doivent orienter, donner à voir les politiques** ; ils seront aussi des outils de dialogue avec les territoires et les parties prenantes.

+ Au regard de l'importance et de la nature des enjeux traités par cette feuille de route, un **Conseil scientifique permanent, pluridisciplinaire et indépendant** s'associera à sa gouvernance afin d'apporter l'expertise scientifique nécessaire, non seulement à la détermination des orientations politiques, mais aussi aux modalités de leur mise en œuvre.

DANS CET ESPRIT 6 AMBITIONS THÉMATIQUES et 1 COLLECTIVITÉ ENGAGÉE

illustrent les transformations de la Nouvelle-Aquitaine,

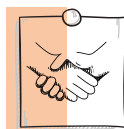
totalisant **23 PROJETS PHARES**



Ambition 1

**Reconstituer
les ressources naturelles
pour l'avenir**

1. **Remettre au service des habitants et des territoires une production énergétique décarbonée** (autoconsommation collective, PPA, accompagnement des électro-intensifs, Cirena, géothermie de surface...)
2. **Préserver les ressources en eau, notamment par la restauration des zones humides et le maintien de l'élevage** (3 projets de PNR avec des problématiques d'élevage, sites Natura 2000 en zones humides, programme Re-Sources, paiements pour services environnementaux, accompagnement des filières d'élevage...)
3. **Expérimenter la forêt de demain** (sur les plans environnementaux, économiques et sociaux) : renforcer la résilience des forêts régionales au changement climatique en préservant leur biodiversité et les services rendus par la forêt, du stockage de carbone à l'activité productive ou touristique (forêts anciennes, chêne liège, projet Sylv'Valor, *Living Labs* « forêts de demain », Programme Scientifique de Grande Ambition Régionale (PSGAR), contrat de transition forestière/contrat social forestier...)



Ambition 2

**Ancrer
les solidarités
au cœur des transitions**

4. **Lutter contre le décrochage scolaire et relancer l'ascenseur social par l'accès à la formation au plus grand nombre** (Pass'En sup, VetSupAgri, « JePeuxParcequeJeVeux », qualité de vie étudiante, contrats régionaux de filières, logement des jeunes...)
5. **Eriger les lycées en vitrines des transitions** (Conseil régional des jeunes, géothermie, eau, végétalisation, biodéchets, alimentation bio, transports scolaires, tiers-lieux...)
6. **Susciter des vocations pour les filières des transitions** (Campus Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine, approches filières émergentes, projet compétence et métier d'avenir BATTENA, Olympiades des métiers...)



Ambition 3

**Se nourrir :
accélérer les transitions
agroécologiques
et alimentaires**

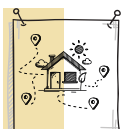
7. **Accompagner la transition agroécologique dans l'ensemble des exploitations agricoles** (Pacte bio, feuille de route biocontrôle et biosolutions, Pacte alimentaire, agroécologie dans les exploitations agricoles, arbres et haies, ProteiNA...)
8. **Améliorer la qualité de vie et la reconnaissance du métier pour installer 1 000 agriculteurs par an en agroécologie, dont la moitié de femmes** (dotation nouveaux et jeunes agriculteurs, conditions de travail, égalité homme-femme, fermes des lycées agricoles, accueil des saisonnières et des saisonniers...)
9. **Soutenir les plateformes d'aide alimentaire**
10. **Viser 100 % d'alimentation durable à l'horizon 2028 dans les festivals et manifestations culturelles** (80 % de l'offre alimentaire globale composée de produits locaux et de saisons, et proposition d'au moins une offre végétarienne équilibrée)



Ambition 4

**Innovier
pour une économie
responsable et durable**

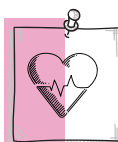
11. **Développer l'industrie circulaire pour passer d'une économie globale à une économie multi-locale** (éco-conception, R&D et transfert de technologie, matériaux biosourcés...)
12. **Identifier et structurer l'émergence des filières des matériaux biosourcés** (par exemple : chanvre, paille...), filières innovantes et génératrices d'impacts positifs en termes environnementaux, d'économie et de santé
13. **Mettre en place un Néo Terra Score** pour quantifier la maturité des bénéficiaires potentiels des aides régionales en termes de transitions
14. **Faire émerger des territoires d'innovations Néo Terra dans toute la Nouvelle-Aquitaine** en partant des territoires d'innovation existants à l'échelle régionale (TEPOS, La Rochelle Territoire Zéro Carbone, tiers-lieux, Zéro chômeurs, VitiREV, zone atelier de Chizé, territoires d'industrie, Parcs Naturels Régionaux...)



Ambition 5

**Se déplacer et habiter
dans des territoires adaptés
au changement climatique**

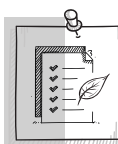
15. **Décarboner les mobilités** (verdissement des TER et cars régionaux, maillage d'infrastructures d'avitaillement en carburants alternatifs, innover...)
16. **Faire préférer le train avec une ambition de 120 000 voyageurs par jour** contre 60 000 en 2019 (amélioration des services, RER métropolitains Bordeaux, Limoges et Bayonne, régénération des petites lignes, Campus ferroviaire de Saintes, Modalis pour faciliter l'intermodalité, vélos en gare...)
17. **Amplifier les dynamiques territoriales** en transition (politiques contractuelles, SRADDET, appel à projets « innovation foncière »)



Ambition 6

**Prévenir et soigner :
une approche unifiée
de la santé des écosystèmes
(humaine, animale, végétale)**

18. **Créer une 5^e école nationale vétérinaire publique à Limoges**
19. **Créer une plateforme « maladies infectieuses émergentes »** d'interface entre les chercheurs et les industriels
20. **Eco-concevoir les médicaments et produits de santé** (Programme LOOP Santé et Appel à Manifestation d'Interêt « TES-NA » pour l'écoconception des produits de santé et des services de santé avec les industriels)



Collectivité ENGAGÉE

21. **Mettre en place un budget vert** pour qualifier les dépenses en fonction de leur impact sur le climat
22. **Mettre en place les Éco-Socio-Conditionnalités** pour l'ensemble des aides régionales
23. **Mobiliser l'achat public au service des transitions**



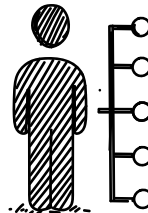
DÈS 2023, MISE EN PLACE DES ÉCO-SOCIO-CONDITIONNALITÉS

En 2023, en application de la feuille de route Néo Terra et en anticipation de son évolution, **la Nouvelle-Aquitaine a ainsi été la 1^{re} région française à étendre les Éco-Socio-Conditionnalités des aides à toutes des aides votées pour l'ensemble de ses bénéficiaires.** Elle a adopté une délibération cadre qui sera mise en place dans les règlements d'intervention dans les 24 mois. Le pôle « Développement économique et environnemental » a été le premier à les intégrer.

L'intérêt général, fondement de l'action publique, est au cœur de nos politiques dont l'enjeu est d'accompagner toutes les catégories sociales dans ces transitions, de lutter contre les inégalités en relançant l'ascenseur social, en réduisant les fractures territoriales, en incitant à favoriser l'insertion professionnelle (travailleurs en handicap, jeunes, seniors) et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui encore en France, les femmes ont un salaire inférieur de 20 % en moyenne à leurs homologues masculins pour des fonctions similaires.

En formalisant une politique d'Éco-Socio-Conditionnalités à l'échelle de l'ensemble de ses politiques, **la Région affirme sa volonté d'accompagner, de soutenir et d'encourager l'ensemble des bénéficiaires de l'action régionale dans ces transitions,** afin de mieux les anticiper et d'en faire autant d'opportunités à saisir.

Ces Éco-Socio-Conditionnalités sont donc un outil pour accompagner collectivités, établissements publics, entreprises et associations à anticiper les mutations du monde de demain, à soutenir l'innovation responsable, à bâtir un monde plus juste, vertueux sur le plan environnemental, humain et social, et à servir notre ambition de devenir la première région éco-socio-responsable.



Si les conditions d'accès aux financements régionaux s'appliquent dès le premier euro, elles seront également appréciées suivant le montant de l'aide régionale fixé à 150 000 € :

- > **NIVEAU 1 – aide régionale ≤ à 150 K€ :** un niveau incitatif avec des engagements formalisés dans une charte d'engagements ;
- > **NIVEAU 2 – aide > à 150 K€ :** niveau avec engagements contractuels dans des contrats de transitions mesurables, quantifiables et vérifiables. Les critères correspondants sont précisés dans les règlements d'intervention.

Ce seuil correspond à **80 % des aides votées.**



Union Européenne

2021-2027 MOBILISATION DE 1,3 MDS€ DE CRÉDITS EUROPÉENS

Néo Terra partage avec **le Pacte Vert européen** ses ambitions et objectifs.

En effet, **ce pacte a vocation à transformer l'Europe en une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive,** garantissant

- ★ la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050,
- ★ une croissance économique dissociée de l'utilisation des ressources,
- ★ et, que personne ne soit laissé de côté.

Cette synergie d'action se traduit par la mobilisation de près de **1,3 Mds€ de crédits européens :**

- FEDER et FSE+ : + de 875 M€
- FEADER : près de 423 M€
- FEAMPA : + de 33,6 M€

dont la Région Nouvelle-Aquitaine a la responsabilité sur la période 2021-2027, pour mettre en œuvre et accompagner les ambitions régionales et locales.

Ces programmes ont été construits, en concertation avec les acteurs du territoire, en cohérence avec les orientations européennes et régionales avec Néo Terra comme fil conducteur.

PROJET DE CRÉATION D'UNE MACRO-RÉGION ATLANTIQUE

Le développement économique, social et environnemental du bassin maritime atlantique constitue une priorité pour la Région Nouvelle-Aquitaine, qui avec la Bretagne et les Pays de la Loire, s'investit dans le cadre de la coopération interrégionale et transnationale avec les autres États et Régions de la côte atlantique.

Ainsi, l'initiative en faveur d'une macro-région atlantique, impulsée par la Région d'Euskadi (Espagne) qui assure actuellement la présidence de la Commission Arc Atlantique (CAA) de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), apparaît très pertinente. En effet, l'approche macro-régionale telle qu'elle est définie, permet à de larges territoires transnationaux d'une zone géographique donnée, de faire face à des enjeux et opportunités communs. Notre bassin maritime atlantique semble entrer parfaitement dans ce cadre.

C'est pourquoi l'exécutif régional s'est mobilisé depuis 2020 avec les autres Régions de l'Arc atlantique, à travers la publication d'une position politique commune. Porté par notre Région pour la France depuis 2021, ce travail se poursuit actuellement avec une mobilisation auprès du Secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Secrétaire d'État chargée de l'Europe, pour appuyer la création d'une macro-région atlantique inscrite à l'agenda de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

La création de cet espace de coopération aurait de nombreux avantages pour favoriser une nouvelle dynamique à l'ouest de l'Europe et permettrait de répondre plus efficacement aux grands défis qui se posent à nos régions :

- 4 DÉFIS**
des Régions atlantiques
- une économie innovante et durable ;
 - des interconnexions renforcées ;
 - une plus grande résilience face au changement climatique ;
 - une meilleure cohésion sociale et culturelle.

Cette coopération renforcée permettrait particulièrement de rapprocher les acteurs de l'Atlantique notamment dans les domaines de

- 4 DOMAINES**
en commun
- la pêche et de l'aquaculture ;
 - de la pollution des océans ;
 - de l'innovation ;
 - des énergies marines renouvelables.

Elle s'inscrirait parfaitement dans le cadre de notre feuille de route Néo Terra 2 afin d'amplifier les transformations décisives sur le plan environnemental à l'échelle de l'Arc atlantique.



Des constats

TOUJOURS PLUS ALARMANTS

MALGRÉ LE VIRAGE ENVIRONNEMENTAL AMORCÉ

À L'ÉCHELLE MONDIALE,
LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES
RENOUVELLENT LEUR ALERTE
SUR L'EXTRÊME GRAVITÉ DE LA SITUATION



En 2022, par son sixième rapport officiel, **le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)** a confirmé l'ampleur des phénomènes climatiques en cours et leur accélération. La probabilité d'une augmentation moyenne de la température du globe de 3,5°C à l'horizon 2100 est dorénavant forte alors que, en 2015, l'Accord de Paris avait pour ambition de limiter le réchauffement à 1,5°C. Selon le GIEC, cette limite, déjà très impactante pour la planète et l'humanité, pourrait être franchie dès 2030. Les chiffres d'octobre 2023 sont plus alarmants encore : 2023 est plus chaude en moyenne de 1,4°C, atteignant déjà presque le niveau de l'Accord de Paris.



En parallèle, entre 2018 et 2022, le taux de concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère a encore augmenté, passant de 407 à 417 ppm. La réduction temporaire des émissions de CO2 en 2020 pendant la pandémie de la Covid-19 a eu très peu d'impact sur l'évolution de cette concentration. Dans le même temps, les concentrations des autres principaux gaz à effet de serre continuent de croître, comme le méthane ou l'oxyde nitreux.



En décembre 2022, la **15^e Conférence des Parties pour la Convention internationale sur la biodiversité** s'est alarmée de la disparition d'espèces, de l'altération majeure de grands écosystèmes sur terre comme en mer. Un nouveau cadre stratégique mondial pour 2020-2030 a été adopté pour enrayer au plus vite l'érosion de la biodiversité, indispensable à la vie humaine. En 2018, en Nouvelle-Aquitaine, les services de pollinisation rendus par les abeilles étaient estimés entre 344 et 724 millions d'euros. Des sols vivants et riches en biodiversité sont des sols productifs pour l'agriculture.

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE APPARAÎT COMME L'UNE DES PLUS IMPACTÉES PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

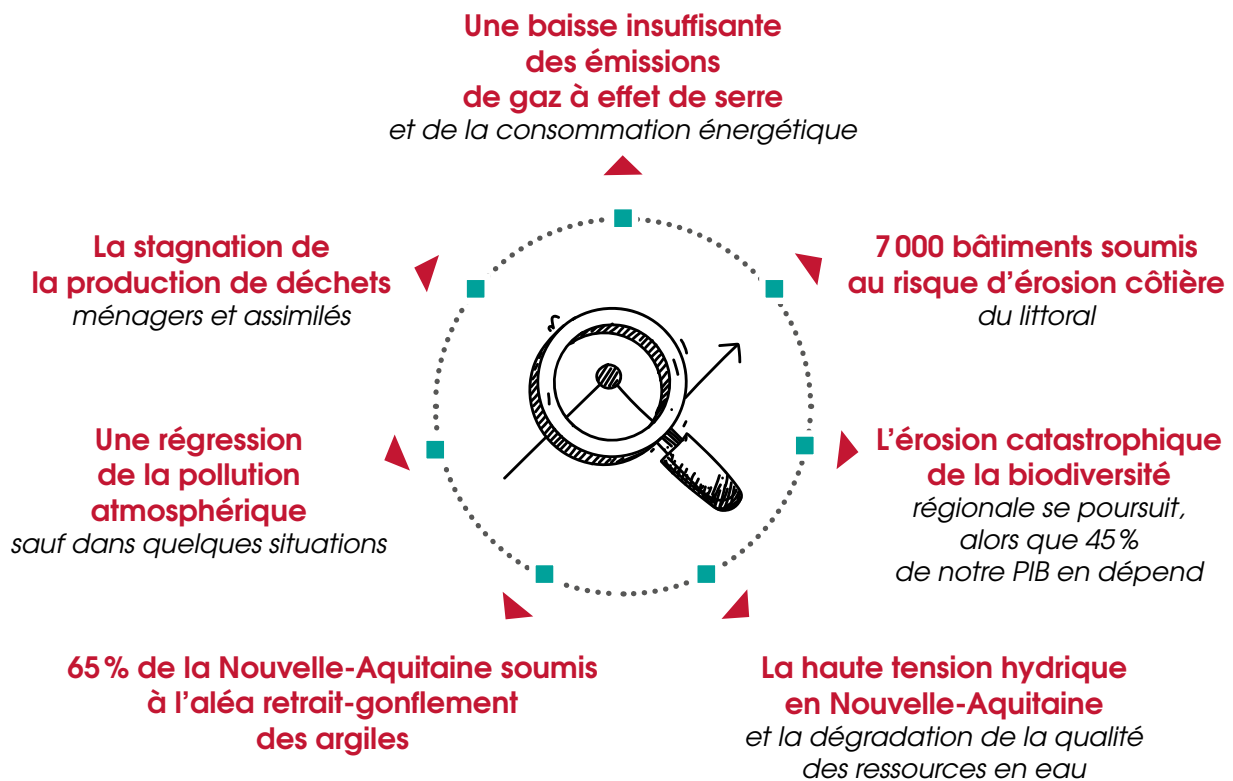
2022 a été l'année la plus chaude depuis 1950...

La tendance s'annonce similaire avec 2023 qui depuis le mois de juin bat les records des mois les plus chauds jamais enregistrés. Ainsi, sur les dix dernières années, huit années sont supérieures aux températures normales et l'hiver 2022-2023 a été le plus sec depuis 1959, en France, et tout particulièrement dans notre région. Les conséquences de cette accélération ont été immédiates en Nouvelle-Aquitaine, avec **la dégradation de la disponibilité quantitative de la ressource en eau et la multiplication des feux de végétation** (40 755 hectares brûlés dans la Région) en 2022. 114 espèces végétales risquent de s'éteindre d'ici 2070 à cause du changement climatique.



En dépit des efforts,

quel est le **DIAGNOSTIC RÉGIONAL ?**



Une baisse insuffisante des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire régional ont été en hausse constante de 1990 à 2005, mais, hors CO2 importé, baissent depuis. Cependant, la Région n'est pas encore sur la trajectoire la menant à l'objectif intermédiaire fixé dans le SRADET en 2030 : la réduction de 45 % des émissions de GES par rapport à 2010.

L'empreinte carbone, c'est-à-dire l'impact des émissions sur et hors du territoire, associé aux biens et services consommés par les habitants du territoire (donc comprenant les émissions hors du territoire régional), diminue légèrement, passant de 10,6 à 9,6 TétqCO₂/hab., comme la moyenne nationale.

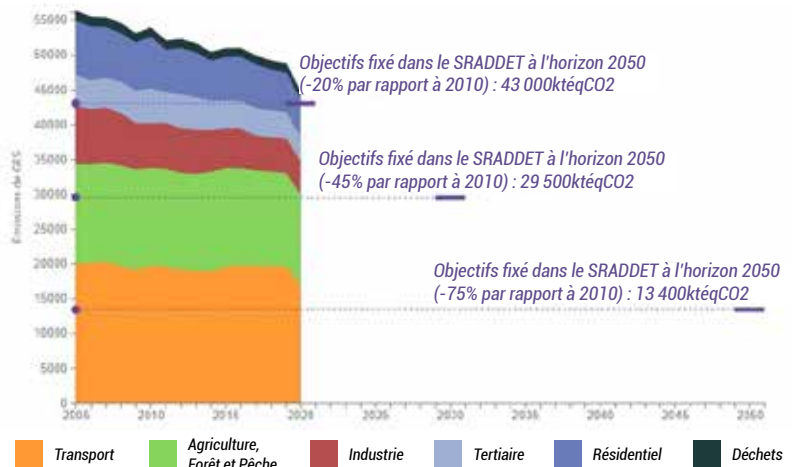


Figure 1: Emissions de GES en équivalence kilotonne CO₂ (ktéqCO₂) par secteur depuis 2005

Les consommations énergétiques en 2020 se répartissent de la façon suivante par secteur :

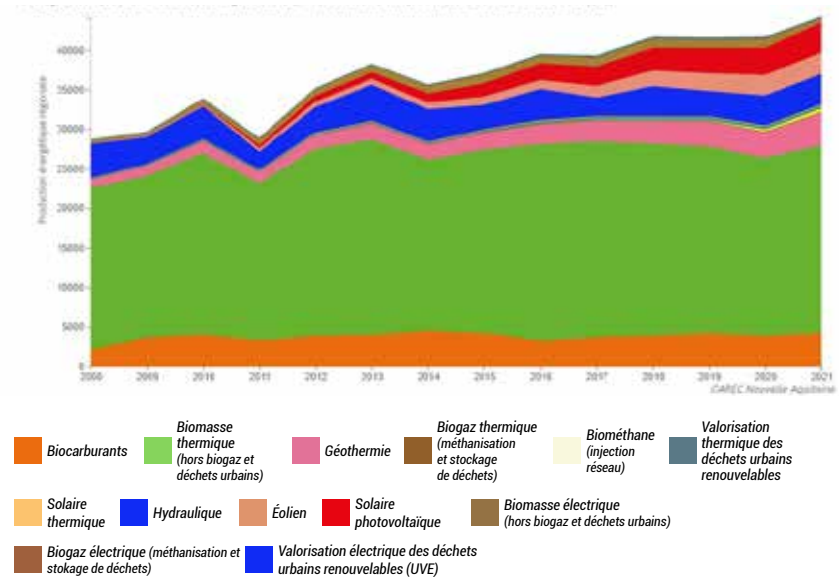


Figure 2 : Répartition des consommations régionales d'énergie finale à climat réel par secteur - données 2020 - Source AREC

Le rythme de réduction des consommations pour atteindre les objectifs du SRADET n'est donc pas suffisant encore : 5,5 % de réduction des consommations d'énergie finale entre 2010 et 2020. D'ici à 2030, il faudra réduire les consommations d'autant tous les deux ans.

Avec une tendance à la baisse de la consommation d'énergie et une progression du développement des énergies renouvelables encore trop insuffisantes, **la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale est portée à 26,2 % en 2021 contre les 31,8 % souhaités** dans les projections du SRADET pour atteindre l'objectif de 50 % en 2030.

Figure 3 : Évolution de la production énergétique d'origine renouvelable par filière depuis 2008 - Sources AREC



Malgré la réduction de consommation, en 2019, la dépense énergétique régionale, essentiellement pétrolière et électrique, est en augmentation de 0,3 % par rapport à 2018.



L'érosion catastrophique de la biodiversité régionale se poursuit, alors que 45 % de notre PIB en dépend

La Nouvelle-Aquitaine, par son vaste territoire, sa diversité géologique et les différentes influences climatiques, recèle une biodiversité remarquable avec 65 % des espèces métropolitaines de plantes, papillons diurnes, amphibiens et reptiles continentaux, ou encore 19 % des espèces de mammifères marins du monde. A titre d'exemple, six espèces de cétaqués sont communément observables dans le Golfe de Gascogne et les Pertuis charentais.

Alors même qu'une transition écologique est amorcée, **l'accélération du changement climatique et la baisse du régime hydrologique viennent augmenter le stress sur la biodiversité et accélèrent l'extinction, en particulier dans les zones humides.** À ce jour, 316 espèces ou sous-espèces continentales de la faune sont directement menacées : oiseaux nicheurs, papillons de jour, libellules, reptiles, poissons d'eau douce (dont anguille européenne et esturgeon européen), sauterelles et criquets, coléoptères, cigales, amphibiens, écrevisses... De surcroît, le déclin de populations d'oiseaux dans les paysages agricoles est déjà de - 5,6 % entre 2002 et 2019 et pourrait être de l'ordre de - 50 % en 2028 (Ecobiose 2018, Stratégie

45% de notre PIB régional dépend de la biodiversité

responsable Biodiversité). 699 espèces de flore sont actuellement menacées en Nouvelle-Aquitaine (30 %). Les causes de cette érosion de la biodiversité sont les mêmes causes anthropiques qui ne faiblissent pas (**artificialisation des sols, pollution, surexploitation des ressources naturelles, espèces exotiques envahissantes**) mais aussi désormais climatiques.

Le collectif scientifique Ecobiose a montré le rôle direct majeur de la biodiversité pour les productions agricoles et forestières dans nos socio-écosystèmes : 45 % de notre PIB régional dépend de la biodiversité. Pollinisation directe des plantations arboricoles et des grandes cultures, contrôle naturel des bioagresseurs des plantes, activation pollinique de la vigne, recyclage de la matière organique et aération des sols, stockage du carbone et fourniture de bois énergie ou encore typicité gustative de produits reconnus sous signe de qualité sont autant de services gratuits, dits écosystémiques, offerts à l'homme par la biodiversité. L'érosion du vivant affecte donc directement Néo-Aquitaines et Néo-Aquitains, leur économie, leur cadre de vie et leur résilience face aux dérèglements climatiques.



La haute tension hydrique en Nouvelle-Aquitaine et la dégradation de la qualité des ressources en eau

La Région subit une **baisse de la disponibilité de la ressource en eau**, tant pour les masses d'eau superficielles que souterraines, et une **augmentation des risques sur la qualité de l'eau** par l'eutrophisation des plans d'eau et des cours d'eau (Agences de l'eau AG et LB, SDAGE 2022-2027). Ces phénomènes se sont accélérés depuis 2019, en raison de l'accélération de la baisse des précipitations, neige comprise, et de l'élévation de l'évaporation/évapotranspiration sous l'effet de l'augmentation des températures.

Les trois quarts de la Nouvelle-Aquitaine sont en zones de répartition des eaux, c'est-à-dire en **insuffisance chronique des ressources hydriques pour satisfaire les différents usages** que sont l'alimentation en eau potable, le bon fonctionnement écologique des cours d'eau, et les besoins industriels et agricoles (ARB NA).

A titre d'exemple, le déséquilibre hydrologique du bassin versant Adour-Garonne est annuellement de 200 à 250 millions de m³ par an, générant régulièrement des restrictions d'usage en été qui s'étendent désormais à d'autres saisons. L'évolution climatique à 2050, avec +2°C, projette ainsi un déficit de 1,2 milliard de m³ alors que la population progresserait de 1,5 million d'habitants (SDAGE 2022-2027, Adour-Garonne 2022).

Les situations de vigilance, d'alerte, de crise et de crise renforcée se multiplient pour des communes en Creuse, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Haute-Vienne ou encore Vienne. Elles se sont accentuées également en Corrèze, Dordogne et même dans les Pyrénées-Atlantiques, au cœur du Pays Basque, depuis

les années 2020 (ARB NA et Préfectures 2022). Les arrêtés eau (vigilance, alerte et crise) étaient encore en vigueur au 13 octobre 2023 sur la quasi-totalité de la Nouvelle-Aquitaine.

Une multiplication dans les cours d'eau d'assec de longue durée, voire pluriannuels, est également observée : 67 % des stations d'observation des cours d'eau se trouvent au moins une fois sans écoulement entre 2012 et 2022 (ARB NA 2023).

Une baisse des prélèvements d'eau douce s'observe toutefois, avec notamment 1,2 milliards de m³ prélevés en 2021 (soit 2,5 % de moins que la moyenne 2011-2020).

La qualité de l'eau, altérée par différentes pollutions chimiques majoritairement d'origine agricole, se dégrade encore plus alors que les masses d'eau de surface et souterraines s'amenuisent. Ainsi :

- 57 % des masses d'eau superficielles n'atteignent pas le bon état écologique, au regard de la Directive européenne sur l'eau ;
- 43 % du territoire est classé en zone vulnérable nitrates ;
- 40 % des masses d'eau souterraines n'atteignent pas le bon état chimique ;
- 96 % des points de surveillance sanitaire indiquent la présence de pesticides ou de produits de dégradation qui en sont issus (données moyennes de 2016 à 2018).

7 000 bâtiments soumis au risque d'érosion côtière du littoral

Une conséquence directe du dérèglement climatique est la hausse du niveau des mers. Or, avec un scénario bas entre 0,28 et 0,55 mètre, et un scénario haut de 0,63 à 1,01 mètre, la hausse amplifiera quoi qu'il arrive l'érosion côtière, l'intrusion saline et le niveau de submersion et d'inondation, surtout en cas d'événements extrêmes de type tempête Xynthia. D'ailleurs, depuis quelques décennies, l'élévation moyenne globale est déjà d'environ 3 mm par an (AcclimaTerra 2018 et GIEC 2021). Les phénomènes d'érosion se poursuivent et s'intensifient sur le littoral néo-aquitain : 43 communes sur 99 sont inscrites dans le décret de 2022. Leurs actions sur l'urbanisme et l'emménagement doivent être adaptées à l'érosion littorale.

Dans cette perspective, l'érosion côtière en cours affecterait 7 000 bâtiments en Nouvelle-Aquitaine. Le littoral des Pyrénées-Atlantiques est le plus menacé, avec 47 % des bâtiments, et respectivement 15 et 22 % pour la Gironde et les Landes, guère épargnées (cf. rapport GIP Littoral 2022). L'érosion menace aussi les infrastructures, comme les voiries pour les déplacements.

Selon le niveau de prise en charge des ouvrages de protection face à la mer, le coût global des risques liés aux impacts de l'érosion côtière (hors événements extrêmes de submersion marine) pourrait varier entre 400 millions € et 2,75 milliards € – tous publics confondus, privé et public (rapport GIP Littoral 2022).

Une régression de la pollution atmosphérique, sauf dans quelques situations

Préoccupation majeure de santé publique, la pollution atmosphérique régresse globalement en Nouvelle-Aquitaine depuis une décennie (ATMO 2012-2022), sans omettre des épisodes de dépassement réglementaire en zone urbaine principalement du fait du trafic routier :

- **Ozone (O3)**, +3 % : évolution à la hausse au fil des années sous l'effet croissant notamment de périodes durablement chaudes ;
- **Dioxyde de soufre (SO2)** : -16 % avec des dépassements à proximité de la zone industrielle de Lacq ;
- **Benzène (C6H6)** : -13 % avec une perspective de poursuite de la diminution avec la baisse du taux de plomb dans les carburants ;
- **Dioxyde d'azote (NO2)** : -37 % avec une diminution

durable attendue grâce aux avancées technologiques industrielles, le renouvellement automobile et le durcissement des normes ;

- **Particules en suspension (PM10) et particules fines (PM2,5)** : -27 % et -31 % avec cependant de nombreux dépassements des seuils d'alerte à la pollution (PM10), majoritairement en zones périurbaine et urbaine (dues à la circulation automobile et au chauffage au bois).

L'analyse des pesticides dans l'air, mise en œuvre dès 2011 en Nouvelle-Aquitaine (reconnue région pionnière par l'ATMO), révèle pour 2021 la présence de 26 fongicides, 20 herbicides, 15 insecticides et 1 acaricide. L'ATMO souligne aussi le transfert aérien des molécules depuis les surfaces agricoles vers les zones urbaines.

La stagnation de la production de déchets ménagers et assimilés

Malgré un recul en 2020 lié à la pandémie de Covid-19, les déchets ménagers et assimilés dépassent désormais les 4 millions de tonnes et sont en hausse de 9 % entre 2010 et 2021 : stagnation des ordures

ménagères et assimilés (grâce à une augmentation des performances des collectes sélectives des recyclables secs et des biodéchets), mais hausse des déchets de déchèteries et d'autres encombrants.

65 % de la Nouvelle-Aquitaine soumis à l'aléa retrait-gonflement des argiles

Depuis 2019, le retrait-gonflement des argiles, qui peut provoquer de graves périls dans les bâtiments, notamment la fissuration d'éléments porteurs, s'accélère, en raison de la multiplication des sécheresses et épisodes caniculaires, et de la baisse de l'hygrométrie. En 2021, l'Observatoire régional des

risques naturels précisait que 65 % de la Nouvelle-Aquitaine sont exposés à ce risque. Selon l'INSEE, à l'horizon 2050, l'aléa pourrait affecter jusqu'à un million d'habitants supplémentaires en Nouvelle-Aquitaine (DREAL-ORRNA 2021).



Et aussi ...

L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ DANS SON ACCEPTION GLOBALE, MÊLANT L'HUMAIN À SON ÉCOSYSTÈME, COMME PILIER DE L'ACTION

La crise liée au Covid-19 a été la preuve brutale de l'impact violent des transitions sur la santé humaine. Désormais, nul ne peut ignorer la rapidité des diffusions virales à l'échelle de la planète, et l'impact des zoonoses sur les humains. De la même façon, il n'est plus possible de négliger le caractère totalement interdépendant des économies à l'échelle planétaire, qui fait que, lorsque les usines s'arrêtent en Chine, la France manque de médicaments, et, quand l'Europe arrête de consommer l'économie s'effondre au sud.

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité, ainsi que le rappelle l'OMS. D'où le fait qu'environ 80 % de l'état de santé des individus et des populations dépendent des conditions dans lesquelles ils naissent, vivent et travaillent, notamment de leur condition sociale, et seulement de 20 % du système de soins. L'augmentation continue de l'espérance de vie depuis près d'un siècle est ainsi liée à l'amélioration de ces facteurs, mais aujourd'hui elle marque le pas et le taux de fertilité humaine baisse.

Les principales causes de morbi-mortalité restent d'abord les maladies chroniques, très liées aux modes de vie et aux environnements. Mais les maladies infectieuses (dont certaines émergent ou réémergent), que les progrès médicaux avaient reléguées au second plan, évoluent sous des formes inédites, liées notamment au dérèglement du climat. Enfin, l'on découvre chaque jour l'impact négatif sur la santé de nombreux produits qui ont eux-mêmes contribué à l'amélioration des conditions de vie (plastiques, pesticides ou encore fongicides).

L'érosion de la biodiversité, les événements météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, tempêtes, inondations, submersion marine), l'augmentation des températures et des niveaux de dioxyde de carbone ont des impacts directs et indirects sur la santé, les maladies et la mortalité humaine et animale comme sur le règne végétal. Ils favorisent l'apparition de nouveaux animaux vecteurs de maladies (moustiques, tiques) ou végétaux

(plantes allergisantes), en élargissant leurs aires de répartition et de circulation. Ils provoquent de profonds changements sur les ressources en eau, sur la nourriture, sur l'agriculture et amplifient la pollution de l'air. La déforestation massive modifie les aires de vie des animaux, favorisant le transfert de pathologies entre animal et humain (comme dans le cas du Covid-19). Dans le même temps le maintien d'une agriculture diversifiée, conservant de l'élevage pour la fertilisation des terres, doit pouvoir compter sur des compétences en élevage, pour la fabrication du cuir et de la présence de vétérinaires sur le territoire.

Ces conséquences sur la santé sont bien documentées : maladies liées à la chaleur (épuisement, décompensations cardiovasculaires, etc.), décès et insuffisances de divers types, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires y compris allergies, asthme et bronchites chroniques, traumatismes liés aux événements extrêmes (blessures), répercussions sur la santé mentale (stress post-traumatiques, anxiété, effets sur le sommeil) et enfin, maladies infectieuses liées aux changements environnementaux globaux, y compris aux changements climatiques, ainsi qu'à la façon dont les humains habitent la planète, s'y meuvent et l'aménagent. En Nouvelle-Aquitaine, ces maladies sont soit déjà présentes chez l'humain et les animaux (maladie de Lyme, virus du Nil Occidental, virus Usutu, encéphalites), soit chez les animaux uniquement (influenza aviaire), soit encore risquent d'émerger en tant que cas autochtones (virus de Crimée-Congo, Dengue, Chikungunya, Zika).

De nombreux produits utilisés quotidiennement sont également fortement soupçonnés de provoquer cancers, maladies neurodégénératives, modifications endocriniennes.

Comme toujours, ce sont les populations les plus fragiles (enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes vivant avec des maladies chroniques) et les plus défavorisées socialement qui sont les premières touchées.

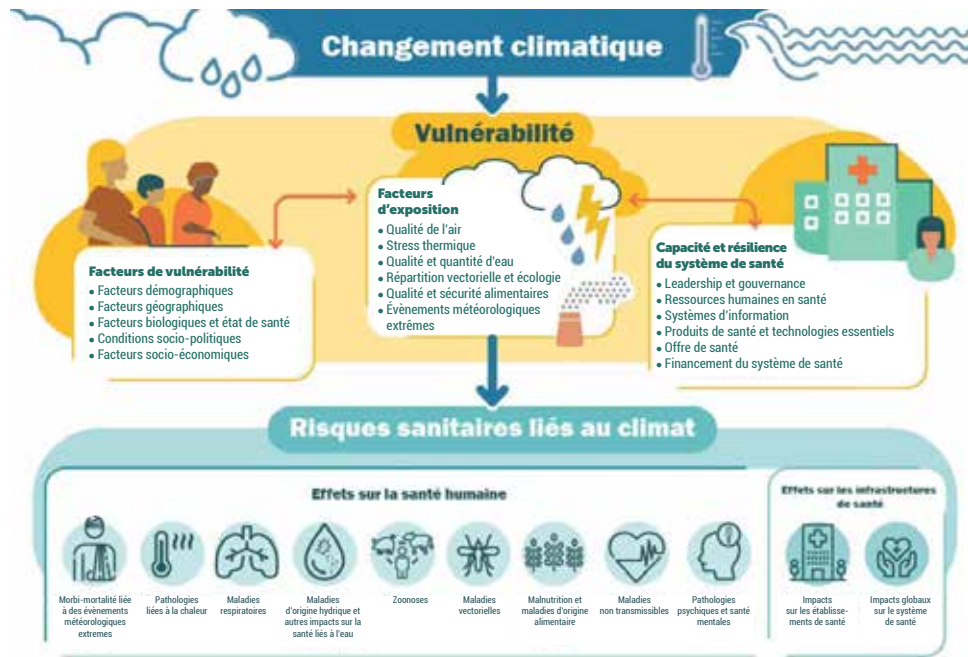


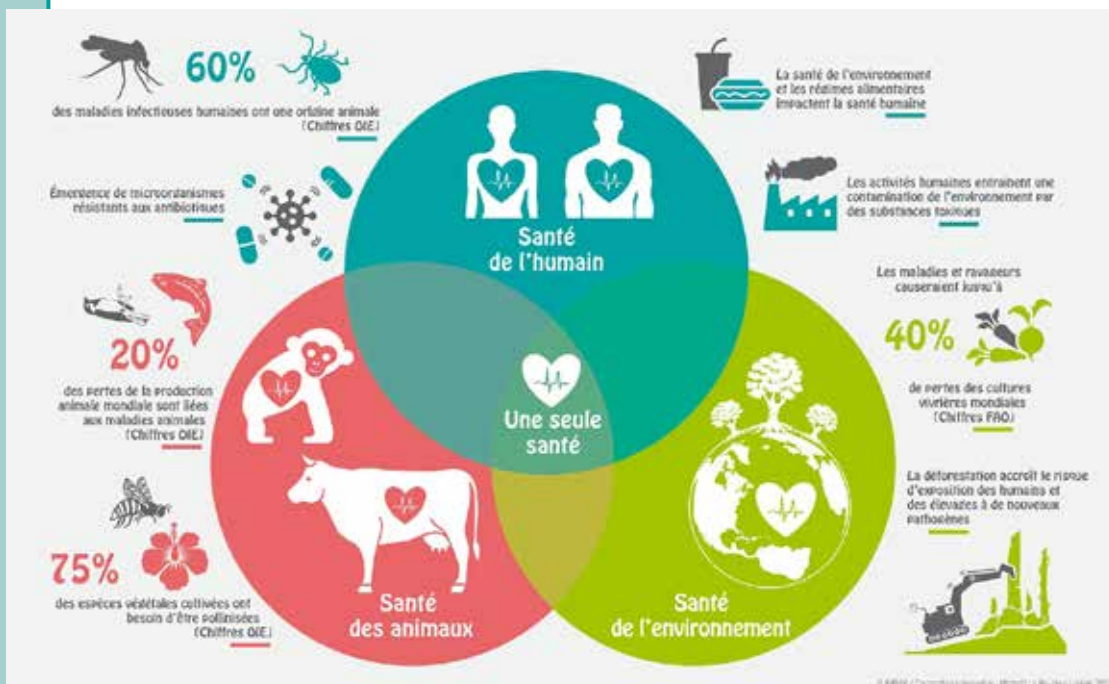
Figure 4: Impact des changements climatiques sur la santé des individus et des populations - Source : OMS ARSNA

Le secteur économique de la santé génère lui-même une part non négligeable (8 %) des émissions de gaz à effet de serre de la France. La moitié de ces émissions est due aux médicaments et aux dispositifs médicaux. Le soin contribue ainsi à la détérioration des écosystèmes.

La prise de conscience du rôle indispensable d'un environnement préservé sur la bonne santé des populations et la pandémie de Covid-19 (liée à la diffusion d'un coronavirus à partir d'un réservoir

animal) ont mis en lumière la nécessité d'une approche « Une seule santé » (One Health).

Ce concept, initié au début des années 2000, repose sur le principe selon lequel la santé humaine et celle des écosystèmes et des êtres qui y vivent sont profondément imbriquées, interdépendantes dans le cadre d'interactions complexes (figure 5). La santé globale relève donc d'une approche multisectorielle, pluridisciplinaire et multi-acteurs.



« Le concept One Health « Une seule santé » va bien au-delà de la prévention des crises sanitaires et est étroitement lié à une vision holistique de la santé et aux liens entre santé, qualité de l'environnement (eau, air...), climat, alimentation et biodiversité »

Conseil scientifique Covid-19, février 2022

Figure 5 : « Une seule santé »

LA RECONNAISSANCE DES SOLIDARITÉS COMME CONDITION SINE QUA NON D'UNE TRANSITION RÉUSSIE, « EMBARQUANT » TOUT LE MONDE

La crise des « gilets jaunes » a montré avec force que les transitions décidées de façon unilatérale, non construites avec les territoires et sans prise en compte de l'état social ont de grandes chances de ne pas être réussies. Plus encore, la réussite des transitions va de pair avec la réduction des inégalités et la lutte contre les discriminations. Près de 800 000 Néo-Aquitains (14 %) vivent sous le seuil de pauvreté (INSEE, 2019) et plus d'un tiers d'entre eux (près de 37 %) éprouvent des difficultés à faire face aux dépenses de la vie courante¹. Depuis plus d'un an, l'augmentation du coût de l'énergie et de l'alimentation a exacerbé cette situation, comme l'ont souligné les associations caritatives.

À l'échelle nationale, l'INSEE (données 2017) constate un écart de treize ans d'espérance de vie entre les 5 % les plus aisés et les 5 % les plus modestes.

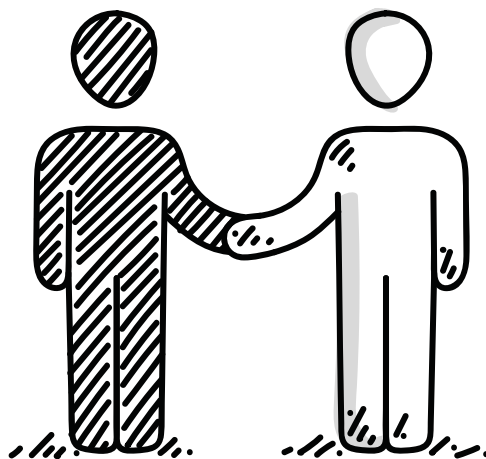
Face à cette réalité et ces périls, Néo Terra vise à apporter une réponse globale au défi des transitions dans la mesure où les plus vulnérables sont les plus touchés par les conséquences du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité. L'équité et la solidarité sont donc parties

intégrantes de la démarche, pour que les plus fragiles et les plus isolés bénéficient d'un cadre de vie durable, d'une préservation de l'emploi, d'une réduction des consommations d'énergie, d'une nature de proximité préservée, de transports collectifs décarbonés, d'une alimentation locale et de qualité et d'un accès facilité à la santé privilégiant la prévention aux soins

réparateurs – pour ne citer que ces exemples, correspondant à l'aspiration de tout individu néo-aquitain, français, européen. Devenir la première région écoresponsable de France est une nécessité sociale autant qu'un défi sociétal.

*Devenir
la 1^{re} région
écoresponsable
de France
est une nécessité sociale
autant qu'un défi sociétal.*

Avec Néo Terra pour toutes et tous, la Région entend donner un sens à l'activité-socio-économique de la Nouvelle-Aquitaine, en décarbonant les activités et en préservant les ressources naturelles, par des solutions concrètes, innovantes et aisément accessibles au plus grand nombre. C'est notamment le cas des éco-socio-conditionnalités des aides régionales, mais aussi du soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), de la recherche d'une croissance économique inclusive dans les entreprises ou encore de la tarification attractive et solidaire pour les mobilités régionales.



1. "Pauvreté en Nouvelle-Aquitaine : enrayer la fabrique !", CESER Nouvelle-Aquitaine, mars 2023

Répondre

AUX ENJEUX DE FINANCEMENT



Le diagnostic est sans appel et nous oblige. À notre place et avec nos moyens.

Bien entendu nous ne saurions réduire ces enjeux à des chiffres ou à des euros, mais présenter une ambition pour les transitions en Nouvelle-Aquitaine, indépendamment de nos capacités d'action, serait une incantation plus qu'un engagement.

DES MOYENS D'ACTION MAJEURS SUR LES PROCHAINES ANNÉES MALGRÉ UN MODÈLE DE FINANCEMENT INADAPTÉ

L'accélération du changement climatique exige une accélération des efforts. Nul ne le conteste et la Région s'y est pleinement engagée depuis 2019. Aller plus vite, aller plus loin, en intégrant la nécessaire vigilance vis-à-vis des plus vulnérables, nécessite des moyens.

Or la succession de crises à répétition depuis 2020 pèse sur la situation budgétaire de la Région en nécessitant un soutien majoré et en fragilisant notre modèle de financement.

Car le modèle de financement des Régions est aujourd'hui en contradiction avec l'impératif écologique. Près de 25 % des recettes régionales sont des recettes carbonées. La Région perçoit près de 485 millions d'euros (M€) de produit de TICPE avec ce paradoxe majeur : plus la Région investit dans les transports collectifs (le TER, les bus interurbains) et, plus elle favorise le report modal, moins les Néo-Aquitains utilisent leur voiture et donc moins elle encaisse de recettes. Certes la TICPE a une vocation

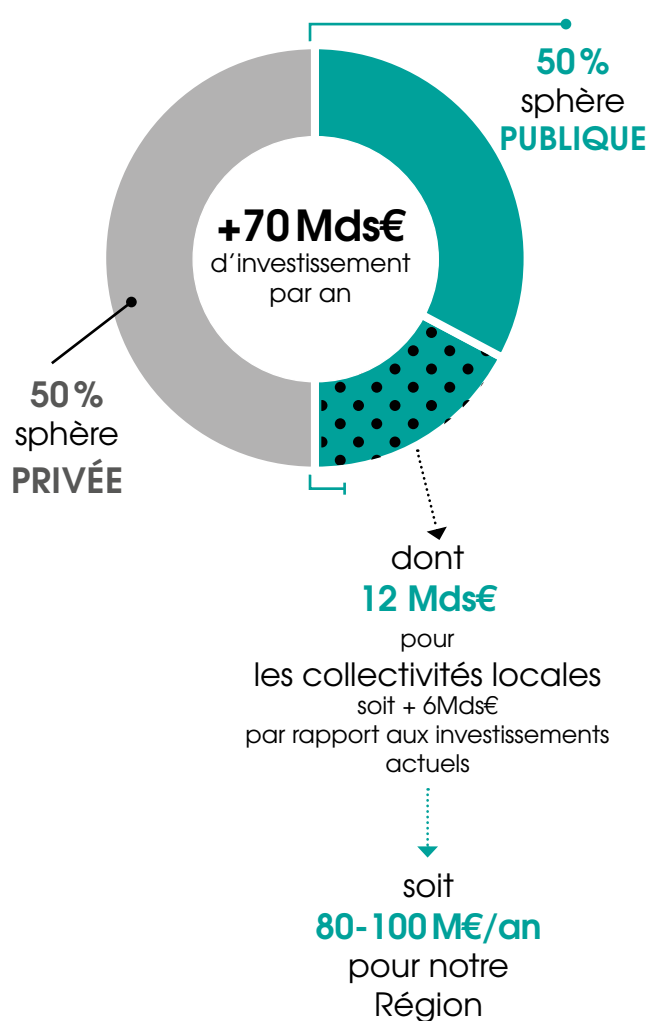
désincitative (pour partie) à la consommation de carburants, mais on ne peut financer ainsi la transition écologique de façon durable. Il en est de même du produit de la taxe sur les cartes grises : en développant la filière des batteries, la Région favorisera la vente de voitures électriques qui sont exonérées de cartes grises. Ce cercle non vertueux budgétairement met en péril la capacité de maintenir les investissements en faveur de la transition écologique dans la durée.

Pour autant, la Région entend maintenir un effort massif d'investissement sur les prochaines années, grâce à une maîtrise forte de ses dépenses de fonctionnement. 4,3 milliards d'euros seront investis entre 2024 et 2028, dont plus d'un milliard en faveur des mobilités collectives et durables, au moins autant en faveur des lycées pour améliorer tout à la fois les conditions d'accueil et d'enseignement et la performance énergétique de nos bâtiments.

DES MOYENS D'ACTION COHÉRENTS AVEC LES BESOINS D'INVESTISSEMENT ÉVALUÉS PAR LES EXPERTS

En la matière les chiffres avancés au niveau national sont massifs. Pour tenir les engagements de baisse d'émission de CO₂ sur le territoire national, **le rapport de Jean Pisani-Ferry et de Selma Mahfouz évalue le besoin d'investissement annuel à plus de 70 Milliards d'Euros (Mds€) par an à l'horizon 2030**. 70 Mds€ par rapport à un scénario sans action climatique, et, heureusement, en 2023 nous ne partons pas de rien, notre Région en est l'illustration.

Mais 70 Mds€ restent une somme majeure. Le SGPE (Secrétariat Général à la Planification Écologique) a indiqué que 50 % de ce montant relève de l'action des acteurs publics. Les collectivités locales sont appelées à pourvoir près de 12 Mds€ par an sur les 70 Mds€ nécessaires au niveau de la Nation. Elles en réalisent peu ou prou 6 Mds€ aujourd'hui, au sein de leur effort propre global d'investissement de 68 Mds€. Elles doivent donc opérer un doublement des investissements nécessaires aux transitions énergétiques et écologiques, principalement par la réallocation de projets plus que par la majoration de leur niveau global d'investissement, tenues par les ratios de dette propres au secteur public local. Dit autrement, les investissements compatibles avec les transitions doivent passer de 6 Mds€ sur 68 Mds€ à 12 Mds€ sur 68 Mds€ dans les prochaines années. Si l'on transpose ces ordres de grandeur à notre Région, ce sont **entre 80 et 100 M€ qu'il faudra réallouer au sein de l'effort annuel d'investissement vers des projets compatibles, ce qui reste réaliste pour une trajectoire annuelle d'investissement de 850 M€ par an**.



UN ENJEU DE SUBSTITUTION PLUS QUE DE RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Ce niveau d'investissement annuel à renforcer s'inscrit sans difficulté dans la trajectoire d'investissement dessinée par la collectivité. **Il représente près de 10% de notre trajectoire annuelle d'investissement et nécessitera une meilleure allocation des moyens vers les investissements permettant de respecter les engagements portés et non la majoration du niveau global d'investissement.**

Toutes nos actions ne répondent pas encore parfaitement aux nécessités, même si beaucoup a

été fait depuis 2019. Toutefois la mise en place des éco-socio-conditionnalités est une des dernières avancées de ces transitions.

En effet, plus les moyens d'action sont serrés, plus l'exigence de bonne allocation des ressources est forte. **Pour y parvenir, la Région s'est engagée dans la mise en place d'un budget vert devant servir d'outil d'aide à la décision**, permettant pleinement d'assurer une cohérence entre les dépenses régionales et les ambitions portées pour les transitions climatiques.

Un BUDGET VERT

c'est quoi ?

Un budget vert est un **OUTIL DE COMPTABILITÉ et D'ANALYSE** permettant de

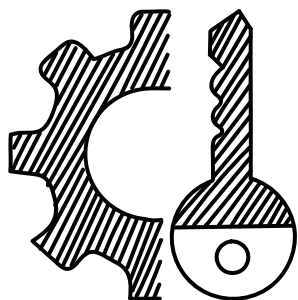
1. **MESURER**, sur la base de critères scientifiques, **l'IMPACT DES DÉPENSES**, que ce soit au travers de subventions ou de marchés, sur :
 - > le climat (volet d'analyse de l'atténuation),
 - > la biodiversité,
 - > l'eau,
 - > l'économie circulaire (déchets...),
 - > la pollution
2. **ÉVALUER LE DEGRÉ D'IMPLICATION D'UNE COLLECTIVITÉ À S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES** via une analyse de ses processus mis en œuvre (volet d'analyse adaptation climat).



La phase expérimentale de ce budget vert, a permis d'analyser l'impact des dépenses sur le climat (axe d'analyse atténuation climat) de 8 directions expérimentatrices, représentant 20 % environ du budget total de la collectivité. **Le budget vert sera généralisé dès 2024 (pour le budget 2025), sur l'ensemble de ses dépenses en intégrant l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.** Pourquoi seulement deux axes d'analyse couvrant uniquement le climat et la biodiversité ? Car à ce jour, seules deux méthodologies ont été élaborées par des experts scientifiques, la première par l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE) et la seconde par une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC

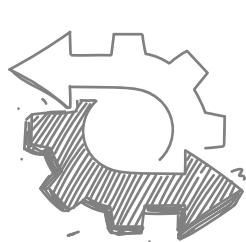
Biodiversité). À notre connaissance, les problématiques sociales et sociétales ne sont pas encore couvertes par une méthodologie d'analyse de référence **Pour autant la Région ambitionne bien de couvrir d'ici quelques années l'ensemble des ambitions de Néo Terra.**

Certes, la dépense parfaite – comprendre une dépense qui aurait un impact positif à la fois pour le climat, la biodiversité ou encore le volet social – n'existe pas. Mais c'est là tout l'intérêt de l'outil : avoir une vision à 360° de l'impact environnemental de nos actions et éclairer ainsi au mieux les choix d'investissements qui seront pris.



En conclusion, au travers de cette analyse, c'est la cohérence entre les actions portées par la Collectivité et les ambitions posées sur la feuille de route Néo Terra qui sera mesurée.

*Le budget vert n'est pas une conséquence de Néo Terra, mais **une clé de lecture de l'impact environnemental de notre budget**, facteur essentiel de réussite à l'atteinte des objectifs en faveur de la transition écologique.*



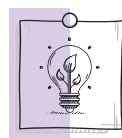
Transformer

LA NOUVELLE-AQUITAINE



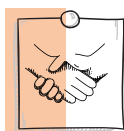
Ambition 1

**Reconstituer
les ressources naturelles
pour l'avenir**



Ambition 4

**Innover
pour une économie
responsable et durable**



Ambition 2

**Ancrer
les solidarités
au cœur des transitions**



Ambition 5

**Se déplacer et habiter :
dans des territoires adaptés
au changement climatique**



Ambition 3

**Se nourrir :
accélérer les transitions
agroécologiques
et alimentaires**



Ambition 6

**Prévenir et soigner :
une approche unifiée
de la santé des écosystèmes
(humaine, animale, végétale)**



RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR

OBJECTIF 1

RETROUVER PARTOUT DE L'EAU EN QUANTITÉ
ET DE BONNE QUALITÉ

OBJECTIF 2

RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIF 3

GARANTIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE
ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

OBJECTIF 4

RÉDUIRE L'EMPREINTE HUMAINE :
ÉCO-CONCEPTION ET RÉDUCTION DE DÉCHETS



*Les ressources
naturelles
au cœur
de la feuille de route.*

Depuis quelques décennies, la prise de conscience de notre influence sur l'environnement a conduit à faire évoluer nos activités humaines pour en diminuer l'impact. Si quelques succès sont à compter (améliorations locales de la qualité de l'air ou de l'eau, restauration de certaines populations animales ou végétales), **l'état de nos ressources naturelles continue à être préoccupant dans son ensemble** (cf. diagnostic pages 9 à 16). En Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs, nous franchissons une à une les limites planétaires.

Déjà en 2019, la Nouvelle-Aquitaine avait fait de cette ambition sur les ressources naturelles le cœur de sa feuille de route. Quatre ans plus tard, l'analyse de l'urgence est toujours la même, et même davantage en raison de l'augmentation des impacts du réchauffement climatique, du stress hydrique, de l'érosion de la biodiversité. Elle **reste la colonne vertébrale de Néo Terra** tant nos ressources naturelles constituent le ciment de notre qualité de vie et de notre attractivité.

Que ce soit pour l'énergie, l'eau ou encore la biomasse : dans un monde de ressources naturelles finies, l'objectif régional est avant tout de consommer moins. **Cela passera par des actions de sobriété, d'efficacité** et si nécessaire de substitution pour privilégier le recours à des matières biosourcées et gérées durablement ou recyclées/réemployées.

Cette première ambition est notamment soutenue par l'Union européenne via une intervention forte des fonds FEADER (agriculture et développement rural) et FEDER (développement régional).

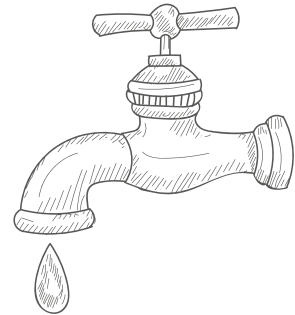
OBJECTIF 1

**RETROUVER PARTOUT DE L'EAU
EN QUANTITÉ ET DE BONNE QUALITÉ**

Constats

La préservation et la restauration des ressources en eau demeurent un enjeu régional majeur afin de répondre aux besoins en eau potable d'une population en augmentation, aux préoccupations grandissantes de santé publique (cf. Ambition 6), de préservation des milieux naturels, mais également de résilience des territoires et de protection des populations face aux effets du changement climatique (cf. Ambition 5).

Nous sommes ainsi confrontés à une équation complexe de hausse des besoins et de baisse des ressources. « Consommer moins » et « consommer mieux » la ressource en eau sont les seules deux réponses guidant l'action de la Région pour la résoudre. Depuis 2019, l'augmentation du stress hydrique est patente et cela n'a pas aidé à progresser dans cette ambition de reconstitution de la qualité des eaux souterraines et de surface.



*Consommer moins
et consommer mieux
la ressource
en eau.*

*Résultats
depuis 2019*

x1.5
des **FINANCEMENTS**
accordés
à la restauration
des milieux aquatiques

x3
des **OUVRAGES**
ayant fait l'objet de
travaux de restauration
de la continuité écologique
pour effacer ou aménager
les obstacles à l'écoulement de
l'eau et des espèces

↘ de **25 %**
des **PRÉLÈVEMENTS**
D'EAU
des industriels
entre 2012 et 2020

Mise en place
d'une **ENTENTE SUR L'EAU**
forme de partenariat original
entre les **Régions Occitanie**
et **Nouvelle-Aquitaine**, l'Agence
de l'eau
Adour-Garonne et l'État,
pour se doter
d'une feuille de route commune
et des
appels à projets communs
Ex 3 000ha de zones humides
restaurées, 50 Mm³ remobilisés

Renforcement
de la gouvernance
et de l'animation du
PROGRAMME
Re-Sources
pour préserver
les ressources en eau potable
(nouvelle convention
avec l'État, l'ARS
et les Agences de l'eau)



OBJECTIF 1 RETROUVER PARTOUT DE L'EAU EN QUANTITÉ ET DE BONNE QUALITÉ

1. DIMINUER LA PRESSION DE TOUTES LES ACTIVITÉS HUMAINES (industrie, agriculture, tourisme...) SUR LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ D'EAU,

en cohérence avec les trajectoires de sobriété de - 10% des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, et notamment d'ici 2030

- > **Soutenir les initiatives permettant d'encourager la sobriété dans la consommation de la ressource en eau**, quelques soient les usages ;
- > **Poursuivre la diminution de 50 % de la consommation d'eau dans l'industrie** et améliorer la qualité des rejets (cf. Ambition 4 : SRDEII) ;
- > **Diminuer de 30 % la consommation d'eau pour l'agriculture en période d'étiage**, viser zéro pesticide de synthèse et la réduction de l'usage des engrais azotés (cf. Ambition 3).

2. PRÉSERVER ET RESTAURER LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

- > **Viser zéro destruction nette de zones humides** et restauration de celles qui sont dégradées, notamment grâce aux outils régionaux : réserves naturelles régionales, Natura 2000 ou l'inscription à la liste internationale des zones humides Ramsar ;
- > **Accompagner la reconquête du bon état écologique et chimique des cours d'eau** (actions des EPTB, syndicats de rivières et syndicats d'eau) ;

3. PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE FAVORISANT UNE GESTION CONCERTÉE À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS ET LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- > **Favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs d'un territoire** autour des problématiques d'eau potable, de milieux naturels et d'eaux pour les activités humaines ;

- > **Inciter à l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux et les Projets de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE)** en partenariat avec les Établissements Publics Territoriaux de Bassin, notamment sur les territoires non couverts.

4. S'ADAPTER À UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS RARE

- > **Rallonger le cycle long de l'eau** en améliorant le stockage dans les sols, en mobilisant en premier lieu les solutions fondées sur la nature (haies, zones humides, pratiques de cultures, ré-éméandrage des cours d'eau) ;
- > **Mobiliser des ressources alternatives** (réutilisation des eaux non conventionnelles) ;
- > **Recourir en dernier lieu au stockage de l'eau**, en prenant en compte l'hydrologie, les milieux, les usages et le climat, dans le cadre d'une gestion publique et partagée, s'appuyant sur les résultats scientifiques des infrastructures existantes ;



©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 1 RETROUVER PARTOUT DE L'EAU EN QUANTITÉ
ET DE BONNE QUALITÉ

 **Projets
emblématiques**

> **Soutenir l'émergence de projets de réutilisation des eaux non conventionnelles grâce à l'Appel à Projets « Économie circulaire de l'eau »** (15 lauréats sur l'appel à projets en 2022, et un nouvel appel à projets démarré en 2023), comme par exemple à Mont-de-Marsan. Travailler en partenariat avec les agences de l'eau et favoriser les projets mixant les solutions : économies d'eau (matériel hydro-économe), réutilisation des eaux traitées, développement du modèle agroécologique, augmentation de la rétention en eau des sols...

> **Expérimenter une gestion intégrée des usages de l'eau, de l'amont à l'aval dans le cadre du projet « fleuve Charente »** (partenariat Agence de l'eau Adour-Garonne et collectivités locales) **et des coopérations européennes et internationales** (par exemple, à Madagascar, gestion intégrée de la ressource en eau autour du bassin versant du lac Itasy, menée par les régions Nouvelle-Aquitaine et Itasy avec l'ONG Ran'Eau).

> **Mettre en place et animer un réseau de recherche régional dédié à l'eau, le R3 Naïade**, composé de 40 laboratoires répartis sur cinq sites et rassemblant plus de 150 chercheurs, pour répondre à la question « Quelle eau voulons-nous pour demain ? », proposer et diffuser des solutions.



Fontaine à sec Guéret ©O. Bleys



Gestion intégrée de la ressource en eau - Lac Itasy à Madagascar ©Agrisud

OBJECTIF 2

RECONQUÉRIR
LA BIODIVERSITÉ

Constats

La Nouvelle-Aquitaine se distingue par la qualité de son caractère naturel, la richesse de ses paysages ainsi que sa diversité écologique. Il est nécessaire de protéger ces éléments qui font sa force et sa résilience, en particulier dans un contexte d'érosion croissante de la biodiversité, de dérèglement climatique et d'exposition croissante des populations aux risques naturels.

Près de 45 % du PIB régional dépend de la biodiversité, nous l'avons dit, ce qui montre la dépendance de nos activités économiques et culturelles à cette richesse. Toutefois, beaucoup d'espèces n'en demeurent pas moins menacées d'extinction et certains milieux, comme les zones humides, disparaissent à vue d'œil. L'analyse des causes de cette érosion est toujours la même : elles sont d'origine

humaine (artificialisation des sols – 3 560 ha/an entre 2015 et 2020 – pollution, surexploitation des ressources naturelles, espèces exotiques envahissantes – 699 espèces végétales et 338 espèces animales – dérèglement climatique).

Il est urgent d'agir sur nos pratiques avant qu'il ne soit trop tard, mais aussi d'envisager des actions d'adaptation pour préserver les habitats et les espèces.

*Près de 45 %
du PIB régional
dépend
de la biodiversité.*

Dans la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB), la Région s'engage à aller encore plus loin pour préserver et reconquérir la

biodiversité, en assumant ses compétences réglementaires, tout en dépassant le simple rôle de chef de file biodiversité, avec une approche volontariste et ambitieuse : augmentation du nombre de réserves naturelles régionales, renforcement des ambitions en matière de biodiversité dans les cinq Parcs Naturels Régionaux existants et les trois à venir, gestion des zones Natura 2000... Elle le fait de manière transversale dans les politiques régionales, par exemple via l'approche « Une seule santé » qui vise à faire le lien humain-nature-santé et à agir pour la santé du vivant dans son ensemble (cf. Ambition 6).

Résultats
depuis 2019

6 146 ha
en MAITRISE FONCIÈRE
par le Conservatoire
des Espaces Naturels
(x2 depuis 2018),
gestion de 700 sites

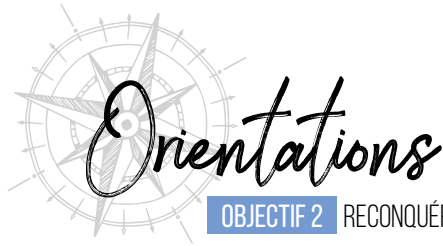
185
TERRITOIRES ENGAGÉS
pour la nature ou contribuant
à l'Appel à Projets
« Nature et Transitions »

8 000 ha
FORESTIERS
ont fait l'objet de travaux
avec une aide publique

3
PROJETS
de création de PNR*
Gâtine Poitevine
Montagne Basque
Marais du littoral charentais
* Parcs Naturels Régionaux

Création
de la RÉSERVE
NATURELLE
RÉGIONALE
de SAINT-CYR
et une 10^{aine}
d'autres en cours

Adoption
en 2022
de la **SRB***
*Stratégie Régionale
Biodiversité



OBJECTIF 2 RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ

1. STOPPER LA DISPARITION ALARMANTE DE LA BIODIVERSITÉ

(cf. SRB adoptée en 2022)

- > **Concilier le développement de nos sociétés humaines et la préservation du vivant** (Cf. Ambitions 3, 4 et 5) en évitant d'abord puis en réduisant les impacts des pratiques anthropiques, en généralisant les pratiques vertueuses des acteurs économiques et de leur filière, en expérimentant les pratiques et les modèles innovants dans l'utilisation des ressources naturelles via cinq zones ateliers; définir un modèle économique pérenne de financement de la biodiversité par les acteurs publics et privés ;
- > **Conserver et restaurer suffisamment de réservoirs de biodiversité et de corridors** à partir desquels les espèces pourront se disperser dans les milieux restaurés, atteindre 20 réserves naturelles régionales, contribuer aux acquisitions foncières et de gestion, renaturer des lycées régionaux, contribuer aux avis sur les documents d'urbanisme ;
- > **Contribuer à la protection des espèces patrimoniales** comme le Gypaète barbu, l'Outarde canepetière, le Léopard ocellé, le Puffin des Baléares, l'Anguille européenne, l'Esturgeon européen, les plantes messicoles bénéficiant de plans nationaux d'action, ou des espèces au rôle sous-estimé mais fondamentaux comme les pollinisateurs sauvages (exemple LIFE pollinisateur porté par les cinq Parcs Naturels Régionaux) ...

2. RETROUVER DES SOLS FONCTIONNELS ET EN CAPACITÉ DE S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- > **Préserver de l'artificialisation** les surfaces naturelles, agricoles et forestières (cf. Ambition 5) ;
- > **Promouvoir des pratiques agricoles et sylvicoles** permettant de préserver la biodiversité des sols, la rétention en eau (historiquement l'objectif était d'éliminer l'eau mais la donne a changé, il est maintenant question de ralentir le grand cycle de l'eau) et le stockage du carbone (proteiNA, AccleNA, Coopérative carbone de la Rochelle, ... cf. Ambition 3).

3. PRÉSERVER ET VALORISER LA FORÊT, QUI DANS SA DIVERSITÉ, DOIT POUVOIR SERVIR, DE POU MON VERT ET DE POU MON ÉCONOMIQUE

Ces forêts (Landes de Gascogne, Piémont Pyrénéen, forêt limousine...) étant essentielles à la biodiversité de la Nouvelle-Aquitaine.

4. AGIR EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

conforter l'action sur le volet « naturel » des Parcs Naturels Régionaux (PNR) avec la révision des Contrats de Parc 2023-2026 et créer trois nouveaux parcs, s'appuyer sur le réseau Natura 2000 pour agir au plus près des acteurs de terrain ; déléguer l'animation Natura 2000 aux collectivités volontaires, construire 50 projets de territoires intercommunaux pour préserver la biodiversité, ...



OBJECTIF 1 RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ



Projets emblématiques

> Expérimenter les forêts de demain et sensibiliser aux enjeux forestiers

replantations et développement d'une filière autour du chêne liège, permettant de faire une barrière naturelle aux feux, préservation des forêts anciennes et des forêts bocagères pour maintenir une diversité d'essences en région, zone atelier « forêts de demain » porté par le PNR Landes de Gascogne, Programme Scientifique de Grande Ambition Régionale dédié à la forêt, expérimentation de gestion intégrée eau et forêt avec l'ONF dans le Médoc ; soutien d'actions de formations et d'information aux populations sur la nécessité de préserver les forêts régionales, en priorité dans les lycées.

> Faire des sites Natura 2000 terrestres des lieux exemplaires de conciliation des enjeux environnementaux et des activités humaines

la Région est compétente depuis 2023 sur la gestion des 235 sites Natura 2000 terrestres, couvrant 12,7 % de la surface du territoire (élaboration et révision des documents d'objectifs, suivis scientifiques, financement de contrats Natura 2000 auprès de propriétaires qui s'engagent à mettre en place des actions concrètes telles que l'ouverture de milieux, l'entretien par pâturage...).

> Préserver les pollinisateurs en développant une filière miel responsable et en préservant leurs habitats (actualiser la feuille de route apicole, soutenir le programme LIFE pollinisateurs sauvages).

> Préserver les zones humides en montagne permettant le maintien de l'élevage, le soutien d'étiage des cours d'eau, le stockage de carbone et en tant que *hotspot* de biodiversité : les zones humides sont omniprésentes en montagne, par exemple dans le Massif Pyrénéen et le Massif Limousin. Elles jouent un rôle de réservoir naturel de ressource en eau, en alimentant nos rivières et en luttant contre les assèchs, et demeurent essentielles à l'activité agricole, tant pour les zones de pacage que de fauche dans les fonds de vallées, que d'abreuvement des animaux. Elles font souvent l'objet de mesures de gestion concertée, notamment dans le cadre de Natura 2000, mises en œuvre par les agriculteurs, les collectivités, les commissions syndicales gestionnaires d'espace (dans le Massif Pyrénéen), les propriétaires fonciers et les associations environnementales.



©CRNA F. Roch



©CRNA F. Roch



©Nicolas Ilbert

OBJECTIF 3

GARANTIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Constats

En 2021, la publication des scénarios de transition énergétique de RTE et de l'ADEME a montré que l'atteinte des objectifs de transition énergétique passera par une réduction massive de la consommation de produits pétroliers grâce à la fois à la sobriété et à l'efficacité pour diminuer les consommations énergétiques et, à l'électrification des usages. En 2023, RTE confirme que ces objectifs nationaux ne pourront être atteints sans un mix énergétique équilibré, décarboné et sécurisé (nucléaire, solaire, maritime, éolien, géothermie...). La planification publique et concertée de ce mix devra notamment

permettre de viser un doublement de la production d'énergies renouvelables d'ici à 2035. La Nouvelle-Aquitaine ne fera bien sûr pas exception.

Ces enjeux sont aussi une opportunité pour tendre vers l'indépendance énergétique de la Nouvelle-Aquitaine et la maîtrise des coûts. Dans un contexte d'instabilité des prix des énergies, la Région accompagne les acteurs publics ou privés qui recherchent des solutions pour réduire leurs consommations énergétiques, diversifier et décarboner leurs approvisionnements et stabiliser l'évolution de leurs factures sur le long terme.

*En 2023,
RTE confirme
que ces objectifs
nationaux
ne pourront être atteints
sans
un mix énergétique
équilibré*

Résultats depuis 2019

x3

de **GAZ VERT**
injecté dans
le **réseau de distribution**
cf. AREC 2023,
25 projets de production
de biométhane en cours
en 2023 et 120 méthaniseurs déjà
en fonctionnement, atteinte de
l'objectif régional de 20 stations
bioGNV aidées

x2

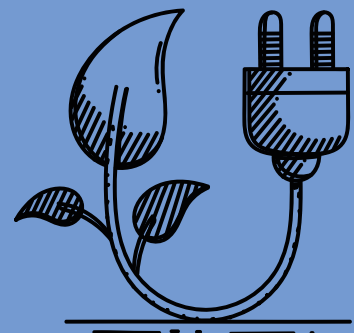
du **Nb de PROJETS**
de réduction de
la consommation d'énergie
accompagnés par la Région
entre 2020 et 2022
(environ 100/an
et 13 000 GWh
d'économies d'énergie)

32,9 MW

de **CAPACITÉS**
supplémentaires
de production d'énergies
renouvelables
avec le soutien
de l'Europe
pour la période 2015-2023

x7

du **Nb de CITOYENS**
participant au capital
des sociétés de projets
d'énergies renouvelables
en 3 ans




OBJECTIF 3 GARANTIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

**1. FAIRE DE LA SOBRIÉTÉ ET DE L'EFFICACITÉ
 LES PREMIERS LEVIERS D' ACTIONS
 DANS UNE LUTTE CONTRE
 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Diminuer de 30 % les consommations énergétiques carbonées par rapport à 2010 notamment dans les secteurs du transport et du bâtiment (en commençant par les lycées régionaux), **représentant respectivement 34 et 29 % de notre consommation énergétique en 2020 ;**

- > **Accompagner les entreprises (PME et ETI) dans la modification de leurs process industriels** pour diminuer la consommation énergétique (cf. Ambition 4) ;
- > **Accompagner la rénovation énergétique des logements étudiants, des logements communaux et des bâtiments publics** (cf. Ambition 5) ;
- > **Décarboner les mobilités** et encourager un urbanisme des courtes distances (cf. Ambition 5) ;

**2. VISER 50% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
 DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2030
 ET 100% DE GAZ VERT EN 2050,
 ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT
 DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

- > **que ce soit pour des technologies matures** (par exemple 200 méthaniseurs accompagnés d'ici 2030, en priorité en secteur agricole, développement de la filière géothermie sur l'ensemble du territoire, étude de la faisabilité du développement de STEP...), **ou innovantes** (hydrogène, pyrogazéification...) **et en mettant en place des dispositifs régionaux permettant de concilier les enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques et économiques** (comité de suivi de la biomasse méthanisable, territorialisation de l'analyse des enjeux environnementaux, notamment sur l'eau) ; contribuer à l'actualisation des objectifs énergétiques régionalisés dans le cadre de la future programmation pluriannuelle de l'énergie ;

**3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
 DU PHOTOVOLTAÏQUE**

afin de contribuer aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), notamment en déployant le photovoltaïque en toiture des bâtiments publics de la région à chaque fois que cela est possible et en soutenant le développement de la filière solaire en Nouvelle-Aquitaine ;

**4. FAVORISER LES RETOMBÉES
 ÉCONOMIQUES LOCALES POUR TOUS,
 EN DÉCENTRALISANT LA PRODUCTION
 ÉNERGÉTIQUE**

- > soutenir l'investissement direct des citoyens, des entreprises locales et des collectivités dans la gestion de la chaîne de l'énergie, accueillir et développer des filières industrielles sur les énergies renouvelables et faire évoluer les Territoires à Énergie Positive (TEPOS) vers des territoires Néo Terra (cf. Ambition 4) ;

**5. COMPENSER LES ÉMISSIONS CARBONE
 RÉSIDUELLES, EN DERNIER RECOURS**

- > valoriser (e-carburant, matériaux biosourcés), stocker avec réversibilité, compenser (Coopérative carbone de La Rochelle, AccleNA).



Dans les Deux-Sèvres, les panneaux photovoltaïques servent d'ombrières aux dindons de l'élevage de Nicolas Moreau ©CRNA/F.Roch

OBJECTIF 3 GARANTIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Projets emblématiques

> **Tenir dans les lycées le triple défi de l'excellence environnementale, de la transition climatique et de la performance énergétique** avec 196 M€ prévus au titre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022-2028 pour :

- > Décarboner les lycées régionaux en accélérant notamment le déploiement de solutions géothermiques permettant de remplacer entre 95 et 100 % du recours aux énergies fossiles (116 lycées sur 294 sont aujourd'hui chauffés par des énergies renouvelables, dont 10 par géothermie, et 66 s'en servent pour la production électrique). À titre d'exemple, le passage à la géothermie a permis de diviser par trois les rejets en CO2 du lycée Sud des Landes et par huit ceux du lycée Grand Air d'Arcachon ;
- > Doter d'instruments de mesure les 294 lycées régionaux pour une analyse fine des consommations énergétiques et le déploiement de solutions adaptées.

> **Encourager les démarches de contrats d'achat direct d'électricité renouvelable et locale (PPA)**

Un travail a été engagé avec le club des ETI et un premier contrat a été signé entre TDF et Néoen grâce à l'accompagnement de la Région. Cet accompagnement sera étendu au gaz renouvelable issu de la méthanisation avec l'émergence des certificats de production de biométhane et des contrats d'achat direct de biométhane (BPA).

> **Soutenir un agrivoltaïsme conciliant les enjeux énergétiques, agricoles, environnementaux, sociaux et fonciers**

afin d'expérimenter des systèmes agrivoltaïques innovants et exemplaires pour développer des références technico-économiques afin de démontrer la faisabilité d'implantation du solaire au niveau des cultures ou des élevages.

> **Massifier le recours à l'autoconsommation collective pour favoriser l'acceptabilité et les retombées économiques locales**

pour les entreprises, les collectivités et les habitants (appels à projets dédiés : émergence de projets d'autoconsommation collective multi-acteurs, soutien à la participation des citoyens dans les projets, projets innovants d'autoconsommation individuelle ou collective).

> **Adopter une stratégie régionale de contribution à la décarbonation du territoire de Nouvelle-Aquitaine :**

De nombreuses initiatives émergent en région et au niveau national pour des projets de compensation carbone, l'objectif étant de structurer un réseau d'acteurs au niveau régional, de vérifier l'intérêt environnemental des projets (cahier des charges, labellisation...) et de mettre en relation les acteurs demandeurs et les acteurs offreurs de projets de décarbonation, en lien avec la Coopérative Carbone de La Rochelle, I4CE, AcclENA, ADI, le Club des ETI.

> **Animer et planifier un développement ciblé de l'hydrogène bas carbone ou renouvelable**

En 2023, l'étude du potentiel de déploiement à l'horizon 2030 d'une infrastructure hydrogène (production et avaraillement) dédiée à la mobilité lourde, a permis d'estimer que, en 2030, environ 2 000 véhicules routiers poids lourds s'avaraileraient dans 19 stations, et 15 000 véhicules légers dans 35 stations. L'hydrogène reste complémentaire des autres vecteurs énergétiques (BioGNV, électrique...) en étant fléchée sur des besoins et des usages spécifiques qui s'étudient au cas par cas.

> **Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région leader de la géothermie**

La région possède un gisement de géothermie de surface sur une grande partie de son territoire. La moitié sud de la Nouvelle-Aquitaine recèle des gisements de géothermie profonde. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière va permettre de convaincre de plus en plus de maîtres d'ouvrages et de maîtres d'œuvres de se tourner vers cette source d'énergie renouvelable. Les défis à relever concernent la formation des bureaux d'études et des foreurs, mais aussi des artisans du bâtiment liés aux métiers de l'énergie. En complément, l'accompagnement de l'innovation visera la réduction des coûts d'investissements et l'émergence de technologies de ruptures. Enfin, certaines eaux géothermales contiennent des minerais qui intéressent des filières industrielles de transition énergétique.

OBJECTIF 4

RÉDUIRE L'EMPREINTE HUMAINE :
ÉCO-CONCEPTION
ET RÉDUCTION DE DÉCHETS*Constats*

Les ressources ne sont pas infinies. Leur recyclage et leur réutilisation est donc une priorité pour assurer notre souveraineté et notre compétitivité. En parallèle, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ; la prévention est, depuis plusieurs années, le premier maillon dans la chaîne de hiérarchie de la gestion des déchets. C'est un volet prioritaire de la politique régionale en la matière (volet déchets du SRADDET), et les efforts pour atteindre les objectifs sont à poursuivre. Depuis 2019, force est

de constater que la sobriété et le recyclage en aval n'ont pas assez progressé. La fermeture annoncée des centres d'enfouissement ne trouve pas aujourd'hui d'alternative à cette échelle. L'équation n'a pas de solution à ce jour et l'échéance s'approche. La Région doit accompagner tous les acteurs du territoire, publics ou privés, pour les atteindre. Qu'il s'agisse de réemploi, de lutte contre le gaspillage alimentaire, de consommation durable, toutes les initiatives soutenues convergent vers cet objectif.



*Le meilleur déchet
est celui
que l'on ne produit pas.*


*Résultats
depuis 2019*

x2 du Nb
de **RESSOURCERIES**
et de **RECYCLERIES**,
grâce à l'appel à projets
« Réemploi Réparation
Réutilisation »
et à la création en 2019
du réseau régional **Renâitre**

AMÉLIORATION
du **TRI SÉLECTIF**
des déchets plastiques
passage en 3 ans
de 32 300 à 47 600 tonnes/an
récupérées

En 2022
Adoption
du **PLAN ZÉRO**
POLLUTION
PLASTIQUE

Création de **RECITA**
réseau régional dédié
à l'économie circulaire pour
mettre en réseau les acteurs
et favoriser l'émergence
de projets locaux.



Orientations

OBJECTIF 4 RÉDUIRE L'EMPREINTE HUMAINE :
ÉCO-CONCEPTION ET RÉDUCTION DE DÉCHETS

1. DONNER LA PRIORITÉ À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Accompagnement de tous les acteurs du territoire, publics ou privés pour atteindre les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés, avec des appels à projets dédiés à chaque type d'acteur ;

2. VALORISER EN UTILISANT MIEUX LES DÉCHETS RESTANTS

Atteindre 60 % de déchets ménagers et assimilés valorisés en 2030, baisser de 30 % la quantité de déchets plastiques traités par les recycleurs régionaux, d'ici 2030 ;

3. ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES D'ÉCO-CONCEPTION ET D'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

pour réduire l'impact du « cycle de vie » des produits (cf. Ambition 4) ;

4. DÉVELOPPER DES FILIÈRES DE RECYCLAGE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

par exemple dans le bâtiment et les travaux publics, l'aéronautique, la plasturgie, le textile, l'agriculture, la forêt... (cf. Ambition 4)

5. DÉVELOPPER LA RESSOURCE ET L'USAGE DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

enjeu de souveraineté (Stratégie bioéconomie et cf. Ambitions 4 et 6).



Projets emblématiques

> Implanter des projets industriels d'ampleur sur le recyclage et la seconde vie

(plateformes de matériaux pour les filières bâtiments et travaux publics, recyclage et seconde vie des panneaux photovoltaïques, recyclage des batteries, recyclage des terres rares, des textiles, régénération du titane). Par exemple, la plateforme du CETIA a été inaugurée en 2023 à Hendaye, première en son genre d'innovation européenne dédiée au tri et au démantèlement automatisés des articles textiles et cuir.

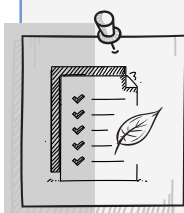
> Lutter contre le gaspillage alimentaire et déployer la collecte des biodéchets

dans les 294 lycées régionaux (formation des équipes de cuisine, sensibilisation des élèves, adaptation des grammages...)



Entreprise CETIA à Hendaye, dédiée au tri et au démantèlement automatisé des tissus et du cuir
@S.Ortola

> Mettre en œuvre le Plan zéro pollution plastique, visant zéro emballage plastique à usage unique, zéro plastique en enfouissement, zéro plastique dans l'environnement (accompagner les entreprises les plus consommatrices d'emballages plastiques, soutenir l'utilisation de matières premières plastiques recyclées, traiter les décharges abandonnées littorales et marines, accompagner la filière santé pour réduire les déchets plastiques, accompagner les démarches d'écologie industrielle et territoriale...)

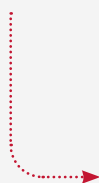


Collectivité **ENGAGÉE**

Les travaux sur le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la collectivité ont permis d'évaluer pour l'année 2019 les émissions de gaz à effet de serre liées aux compétences régionales et au patrimoine (déplacement des agents, consommation d'énergie...) : 543 789 TéquCO₂. Les premiers émetteurs sont les lycées (291 900 TéquCO₂). La consommation annuelle d'électricité sur l'ensemble des sites administratifs est stable (entre 8 et 9 000 millions Kw/h).

La Région est engagée dans la réduction de son empreinte carbone, notamment à travers des règles d'achats publics responsables sur l'ensemble de ses achats, sur la réduction de ses déchets, sur la gestion des déplacements ou encore sur le développement de pratiques innovantes et vertueuses, notamment dans le domaine bâtimentaire.

Les lycées pourront notamment constituer à terme une vitrine des actions menées par la collectivité.



1. RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES ÉLUS ET DES AGENTS DANS LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

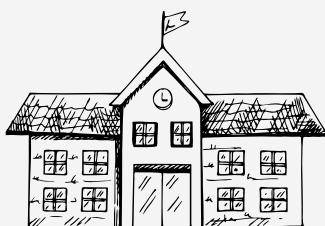
- > **Mesurer et maîtriser les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des agents et des élus dans leurs pratiques professionnelles** pour mieux connaître l'impact des activités sur le dérèglement climatique (étude auprès des élus et des agents, compteur d'émission de GES, sensibilisation et accompagnement au changement des pratiques) ;
- > **Construire et rénover les équipements publics (bâtiments administratifs, lycées...), afin qu'ils soient durables et peu énergivores** (application des principes de la Règlementation Environnementale 2020 (RE2020) y compris pour les projets de rénovation, programme d'optimisation énergétique des bâtiments dans la cible du décret tertiaire...) dans l'objectif de réduire nos consommations d'énergie de 30 % d'ici à 2030. Le schéma directeur immobilier comportera un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) visant l'amélioration des performances de nos bâtiments (travaux d'isolation, rénovation des systèmes d'éclairage...) ;

2. ÊTRE PLUS SOBRES COLLECTIVEMENT

- > **Installer des systèmes de pilotage centralisé des consommations de fluides** (type Gestion Technique Centralisée – GTC) dans les bâtiments administratifs et dans les lycées ;

3. SENSIBILISER ET FORMER LES ÉLUS ET LES AGENTS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- > **Sensibiliser et former les agents et les élus** par des formations spécifiques aux enjeux environnementaux, de transition énergétique et écologique, notamment ceux relatifs à l'eau, et intégrer des modules de formations spécifiques selon les métiers ;
- > **Valoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques** des agents qui prennent des initiatives éprouvées en matière de transitions et faire de Néo Terra un outil de management et de cohésion des équipes (élaboration de fresques...) ;





ANCRRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS

OBJECTIF 1

ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
ET RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL

OBJECTIF 2

ALLIER INCLUSION ET TRANSITIONS
DANS LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 3

ÉCRIRE ENSEMBLE UN NOUVEAU RÉCIT
POUR UNE JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



*Notre collectivité
peut contribuer
à l'amélioration
du capital humain
transmis aux jeunes
Néo-Aquitains.*

780 000 Néo-Aquitaines et Néo-Aquitains vivent sous le seuil de pauvreté, dont 230 000 enfants. 171 000 jeunes sont sans formation, ni études, ni emploi selon le rapport du CESER : « Pauvreté en Nouvelle-Aquitaine : enrayer la fabrique ! », publié en octobre 2023.

Au-delà du nécessaire constat et de la prise de conscience, comment agir ? Face au défi des enjeux de la transition, le risque d'une aggravation de la pauvreté est grand, en particulier pour les plus précaires. En panne, l'ascenseur social peut-il être relancé ? Les jeunes sont-ils condamnés à stagner ou à décliner socialement par rapport à leurs parents ? A cette question, les réponses sont multiples, en commençant par inciter à la persévérance scolaire et à la poursuite d'études. L'investissement dans l'éducation est essentiel mais ne relève pas toujours directement de la Région. Toutefois, la Région a fait le choix de se battre pour maintenir, équiper et rénover des lycées de proximité (par exemple à Felletin), et notamment des lycées professionnels ou agricoles, ainsi que de faciliter l'accès aux études supérieures (logement, vie étudiante, premières années délocalisées...). Elle soutient également tous les dispositifs qui contribuent à valoriser les métiers manuels et à faciliter l'orientation des jeunes. Elle a ainsi engagé un dispositif unique en France de Campus des Métiers Talents et Territoires sur la construction durable et l'éco-réhabilitation à Felletin, la maintenance en environnement sensible à Blaye, la restauration collective à Grand-Pont...

Notre collectivité peut également contribuer à l'amélioration du capital humain transmis aux Néo-Aquitains, jeunes et moins jeunes, à travers ses politiques de formation, d'activités physiques et culturelles, de santé, d'aide à la mobilité, ou encore de construction de projets et d'entrepreneuriat. Au-delà de la jeunesse, c'est l'ensemble du corps social qui peut se mobiliser, à travers une meilleure connaissance des événements climatiques et d'un nouveau récit partagé.

Avec l'urgence d'accélérer la transition écologique et énergétique, la formation devient un enjeu crucial. Si s'éduquer, choisir son orientation, son métier et sa formation, développer ses compétences demeurent des choix essentiels permettant aux Néo-Aquitains de s'émanciper, de trouver un emploi et d'évoluer professionnellement, il convient désormais de les inscrire dans une destinée plus collective visant un modèle de développement plus soutenable et durable. Il s'agira donc également de susciter le plus grand nombre de vocations pour les métiers et les emplois qui accompagnent les transitions et, pour cela, de poursuivre notamment le développement de formations nouvelles anticipant l'évolution, la transformation et le verdissement des métiers. C'est tout le sens du nouveau Contrat Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) Nouvelle-Aquitaine 2023-2028 qui vient d'être adopté.

Cette ambition est soutenue par l'Union européenne via la mobilisation des crédits FSE+ du programme régional 2021-2027 afin de développer le capital humain, par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires (ERIP, Missions locales, actions de formation liées à l'acquisition des compétences clés, les savoirs de base pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, pour la maîtrise de langue, formation pré-qualifiante ou action de remobilisation permettant le retour en formation...).

Depuis 2019, les crises des « gilets jaunes », puis la crise sociale consécutive à l'inflation en 2023, montrent l'absolue nécessité d'une approche transversale : la transition sera solidaire, ou ne sera pas.

OBJECTIF 1

ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL

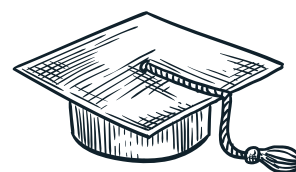
Constats

Les jeunes sont parmi les plus mobilisés dans la transition climatique et environnementale. Par son action en faveur de l'orientation choisie des jeunes, l'accompagnement des parcours de réussite et d'insertion, et l'aide à s'imprégner des grands enjeux socio-environnementaux, la Région prépare une nouvelle génération d'actrices et d'acteurs prêts à assumer leurs responsabilités futures.

La collectivité favorise également la prise en compte de la parole des jeunes et la concrétisation de leurs projets au travers d'instances officielles, d'espaces privilégiés et de dispositifs ciblés autour des ambitions Néo Terra.

En Nouvelle-Aquitaine, les résultats au bac sont supérieurs aux moyennes nationales : + 0,7 point pour le bac général en 2019, + 1,3 point pour le bac technologique, + 2 points pour le bac professionnel. Toutefois, on observe des taux de poursuite dans l'enseignement supérieur qui sont inférieurs : - 3,2 points au global. Ce constat n'a rien d'inéluctable et la Région est pleinement mobilisée pour y remédier.

Les crises récentes, le Covid-19, la précarité accrue par l'inflation fragilisent la jeunesse. Lui offrir un parcours mobilisateur est devenu une priorité pour lutter contre la prédétermination des destins devenue trop forte dans notre pays.



La Région prépare une nouvelle génération d'actrices et d'acteurs à assumer leurs responsabilités futures.

Résultats depuis 2019

69% des **ÉLÈVES** de la région académique ont poursuivi à la rentrée 2021 leurs études en région, et pour la majorité, dans des filières sélectives et/ou des études longues

Depuis 2021
près de **5 000** **JEUNES** ont participé à Pass'en Sup

383 **ÉLÈVES** du dispositif JPPJV «Je Peux Parce que Je le Veux» ont déposé une **candidature pour Sciences-Po Bordeaux** en 2023 (51 inscrits)

835 000 **NÉO-AQUITAINS** sensibilisés à l'environnement en 3 ans par des actions d'éducation et de formation financées par la Région (100 actions accompagnées /an)

Près de **10 000** **CHERCHEURS D'EMPLOI** peu ou pas qualifiés, dont 32% de moins de 25 ans, ont obtenu en 2022 une qualification professionnelle gage de meilleure employabilité et d'évolution professionnelle à l'issue d'une formation réalisée dans le cadre des habilitations de service public financées par la Région

La thématique **ENVIRONNEMENTALE** au cœur du nouveau Conseil Régional des Jeunes de Nouvelle-Aquitaine composé d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de salariés ou de chercheurs d'emploi

14% de personnes en situation de **HANDICAP** parmi les entrants en formation dans les dispositifs financés par la Région en 2022 alors que leur part dans la demande d'emploi était de 10%
Résultat d'une mobilisation générale incarnée par le Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification Professionnelle des Personnes en situation de Handicap (PRAFQPH) Nouvelle-Aquitaine 2018-2023 en cours de renouvellement.



OBJECTIF 1 ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
ET RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL

1. INCITER À LA POURSUITE D'ÉTUDES ET ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

(afin que plus aucun jeune en Nouvelle-Aquitaine ne soit sans formation qualifiante)

- > **Maintenir des lycées de proximité**, faisant le constat que l'éloignement entre le lieu de logement et le lieu d'enseignement est un frein à la persévérance scolaire (équipement des lycées professionnels au plus proche des territoires pour les maintenir, aide à l'acquisition de matériel de rentrée dans les filières techniques...);
- > **Développer et soutenir des universités de proximité** (soutien aux premières années d'études délocalisées, comme la première année de médecine à Agen, Dax, Périgueux et Pau);
- > **Faire découvrir et donner envie aux jeunes de s'engager dans des parcours professionnalisants** (Olympiades des Métiers, réseau de 1 000 Ambassadeurs Métiers, présence de l'Espace Régional d'Information et d'Orientation Nouvelle-Aquitaine dans les salons et forums...);
- > **Inciter les jeunes éloignés géographiquement** (milieu rural) **ou socialement** (quartier prioritaire, boursiers...) ainsi que ceux en situation de handicap **à la poursuite d'études supérieures** (Pass'en Sup, JPPJV, VetSupAgri...), et continuer à démocratiser l'accès aux expériences de mobilité en Europe et à l'international;

2. AMÉLIORER LA VIE LYCÉENNE ET ÉTUDIANTE

(alimentation, logement, équipement numérique ou technique...)

- > **En facilitant l'accès au logement** (rénovation des résidences universitaires CROUS, accompagnement de logements étudiants neufs en fonction de critères sociaux, environnementaux et de modes de gestion innovants, plateforme « Un, deux, toit »);
- > **En soutenant des actions en faveur de la solidarité**, du bien-être des apprenants, du développement du lien social et du développement durable;
- > **Enfin, en soutenant le logement des jeunes et des étudiants** : la Région porte l'ambition d'arriver à 12 logements sociaux pour 100 étudiants d'ici 2030 à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine;

3. ÊTRE PRÉSENT LORS DES CRISES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

- > **En soutenant les actions de la Banque alimentaire**,
- > **En aidant les établissements à se doter d'ordinateurs et de matériel informatique**, afin d'équiper les étudiants en précarité numérique pour soutenir leur persévérance;
- > **En apportant une aide d'urgence aux jeunes placés en grande précarité** (aide alimentaire d'urgence, distribution de produits d'hygiène, mise en place de « marchés lycéens » avec distribution des denrées alimentaires des lycées...);

4. SÉCURISER L'ACCÈS AUX FORMATIONS POUR TOUS

- > **Par la mise en place de dispositifs sur critères sociaux** (bonification des bourses des stagiaires rémunérés par la Région sur critères sociaux, revalorisation des barèmes de rémunération des stagiaires en formation « Habilitation de Service Public »);
- > **Et des actions spécifiques sur le handicap et les problématiques de genre** (mise en accessibilité de l'ensemble des fonctions des lycées régionaux, Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes en Situation de Handicap Nouvelle-Aquitaine (2024-2028), travail avec les Conseillers en évolution professionnelle sur les inégalités de genre à l'accès en formation...);

5. SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

- > **Dans le refus des discriminations et l'égalité des droits au lycée mais aussi en dehors** (Plan régional contre le harcèlement scolaire, développement du sport féminin, campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles/sexistes);
- > **Dans leur participation citoyenne** (le Conseil de Vie Lycéenne, le Conseil Académique de Vie Lycéenne, les éco-délégués, la Maison Des Lycéens, et le Conseil Régional des Jeunes);
- > **Dans leurs engagements environnementaux** (missions de Service Civique, chantiers de bénévoles, chantiers et stages internationaux) **ou entrepreneuriaux coopératifs dans le cadre de l'ESS** (Jeun'ESS et coopératives Jeunesses de Services);

6. FACILITER LA MOBILITÉ DES JEUNES

(cf. Ambition 5)

OBJECTIF 1 LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
ET RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL



Projets emblématiques

> **Faire des lycées des lieux de démonstration des transitions et de sensibilisation des jeunes** (énergie, eau, biodiversité, déchets, tiers-lieux...).

> **Accueillir et informer sur les métiers, les formations, l'emploi et la création/reprise d'activité dans les 43 Espaces Régionaux d'Information de Proximité (ERIP)** : depuis le collège et tout au long de la vie active, pouvoir s'orienter, être conseillé, retrouver le chemin de l'emploi ou se reconvertir en coordonnant l'ensemble des professionnels de l'orientation et de l'emploi dans les territoires.

> **Inciter aux études supérieures dans les lycées agricoles, avec VetSupAgri** : depuis 2023, la Région cherche à inciter les lycéens des lycées agricoles à poursuivre des études supérieures (écoles vétérinaires, écoles d'ingénieur) en leur proposant une immersion et une découverte des études supérieures longues.

> **Proposer un soutien scolaire gratuit et individualisé** grâce à la plateforme téléphonique d'aide aux devoirs, animée par des étudiants en Master, à destination de tous les lycéens et apprentis de Nouvelle-Aquitaine.

> **Faire connaître et valoriser les réalités des professions** avec les Olympiades des Métiers et le réseau de 1 000 Ambassadeurs Métiers, professionnels volontaires pour témoigner devant les jeunes de leur vocation et des réalités de leur profession. Ces Ambassadeurs sont mobilisés par des lycées ou des élèves eux-mêmes via une plateforme de mise en contact.

> **Développer des pôles de formation et recherche d'excellence** tout en assurant un développement équilibré des territoires (cf. Ambition 5).

> **Soutenir les jeunes dans leurs engagements entrepreneuriaux coopératifs dans le cadre de l'ESS** (Jeun'ESS et coopératives Jeunesses de Services). Chaque année, près de 22 000 entreprises sont créées par des personnes de moins de 30 ans en Nouvelle-Aquitaine. Les partenariats avec la CRESS et l'ESPER, « Entreprendre pour apprendre », « 100 000 entrepreneurs » ou encore « Asso Challenge Limousine » deviennent des courroies de transmission



Olympiades des métiers 2022 ©Paul Robin

de nouvelles pratiques avec la mise en œuvre de modules de sensibilisation, par territoires et métiers.

> **Soutenir les chercheurs d'emploi aux revenus modestes dans la réussite de leurs parcours de formation et d'accès à l'emploi** par des revenus de formation (rémunération des stagiaires, bourses d'études) suffisants et des aides financières réactives permettant d'éviter les ruptures de parcours (fonds social formation pour les apprentis, les stagiaires et les élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales).

> **Faciliter le logement des jeunes et des étudiants en finançant environ 700 logements étudiants par an, soit 5 000 logements d'ici 2027**. La Région a développé des dispositifs innovants comme le dispositif « avance du premier loyer » ou le dispositif « Un, deux, toit » qui permet de mettre en contact des propriétaires et des jeunes en recherche d'un logement. Le règlement d'intervention régional pour le logement des jeunes et étudiants a été adapté ainsi que la mobilisation des fonciers régionaux dans les lycées.

> **Soutenir les associations étudiantes œuvrant pour la qualité de vie étudiante et des actions solidaires**, notamment dans les quartiers dits politique de la ville par exemple :

- **L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)** qui organise l'intervention bénévole d'étudiants auprès de jeunes en fragilité sociale et scolaire, notamment au sein des quartiers prioritaires ;
- **Etu'Récup**, avec sa ressourcerie localisée sur le campus de Talence-Pessac-Gradignan, propose de créer des lieux de vie et d'améliorer la qualité de vie étudiante ;
- **L'association AQAFI** pilote le Programme « Accueil et accompagnement des étudiants en mobilité » aidant des étudiants en mobilité entrante dans leur recherche de logements, de stages, de travail et autres démarches administratives.

OBJECTIF 2

ALLIER INCLUSION
ET TRANSITIONS DANS LES PARCOURS
DE FORMATION PROFESSIONNELLE2
Ambition

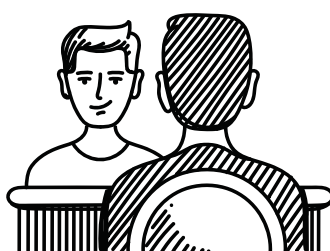
Constats

Les changements actuels induisent une évolution des emplois « traditionnels », voire une disparition de certains, tout en étant à l'origine de nombreuses opportunités d'emplois dans les nouvelles filières vertes et bleues. A l'échelle nationale, « The Shift Project » anticipe 1,1 million de créations et 800 000 destructions d'emplois d'ici à 2050. D'après France Stratégie, 120 000 nouveaux emplois sont attendus dans le secteur du bâtiment, 15 000 dans la recherche et le développement, 15 000 dans l'agriculture. A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, 350 000 emplois sont recensés sur l'économie verte (OREF). Selon une étude Cap Métiers/CRNA, sur la filière énergie et stockage, de l'ordre de 70 000 emplois et 29 000 établissements sont dénombrés. Le cluster « Biosécurité » compte 94 membres aujourd'hui, qui représentent environ 1 000 emplois. Enfin, au premier trimestre 2023, 36 000 offres d'emploi ont été recensées en Nouvelle-Aquitaine sur les métiers axés sur la transition environnementale, sociale et sociétale (baromètre de Brawo, agence paloise de recrutement spécialisée dans les métiers de la transformation durable), ce qui place la région dans le top 3 français du volume des offres d'emploi à impact. Ceci met en exergue la prise de conscience de la nécessité de planifier et de se doter de compétences avec un temps d'avance.

La rapidité des évolutions technologiques, les potentialités de développement d'activités offertes par l'agrégation de technologies existantes, l'explosion de la demande sociétale pour une

croissance durable et inclusive sont autant de facteurs générant une augmentation des besoins en ressources humaines, particulièrement de profils d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, notamment en Nouvelle-Aquitaine avec des secteurs économiques en très forte demande, où le besoin en termes de transition et de mutation est le plus marqué (aéronautique, numérique, biotech, énergie). À titre d'exemple, dans la filière de l'hydrogène, qui attend 100 000 nouveaux emplois d'ici à 2030 au niveau national, le projet « Def'Hy » a imaginé une sorte d'échéancier des métiers nécessitant des formations en masse : des ingénieurs très qualifiés entre 2023 et 2025, de plus en plus de techniciens pour déployer les projets entre 2026 et 2028, puis des techniciens moins qualifiés pour exploiter et maintenir les installations par la suite. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres. L'enjeu est donc de taille d'accompagner l'évolution des emplois existants et de préparer aux métiers de demain puisque les années récentes ont montré la nécessité d'adaptation beaucoup plus réactive aux évolutions des besoins beaucoup plus volatils.

Un tel enjeu sera naturellement au cœur de la stratégie régionale de formation professionnelle des actifs en cours de renouvellement pour la période 2024-2028.



*Avec l'urgence
d'accélérer
la transition écologique
et énergétique
la formation devient
un enjeu crucial.*

Résultats
depuis 2019

x2

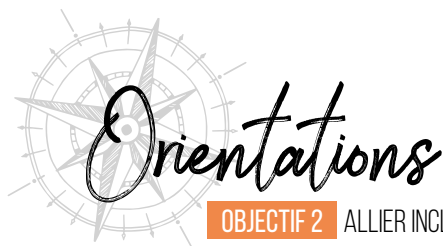
du Nb de **STAGIAIRES**
de la formation professionnelle
ayant bénéficié d'une action
d'information, de formation
qualifiante ou de conseil
en lien avec Néo Terra
(26 500/an)

Depuis 2015

4 090

PERSONNES

exerçant un emploi,
y compris à titre indépendant,
au terme de leur participation
à une formation
avec le soutien du FSE
accélérateur
de l'action régionale
pour les transitions
dans le domaine
de la formation
professionnelle



OBJECTIF 2 ALLIER INCLUSION ET TRANSITIONS
DANS LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1. FAIRE UNE PRIORITÉ DE L'ACCÈS À L'EMPLOI PAR LA FORMATION

- > **Renforcer l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi** par l'accès à la formation et à la qualification notamment au travers des Habilitations de Service Public ;
- > **Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux en luttant notamment contre l'illettrisme et l'illectronisme ;**
- > **Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap** (cf. nouveau Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes en situation de Handicap) ;
- > **Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'accès aux formations, l'inclusion et la non-discrimination ;**
- > **Développer des « entreprises apprenantes »,** avec des actions de formation en situation de travail (comme l'appel à projets AFEST entre organismes de formation et entreprises qui coconstruit des parcours individualisés répondant aux besoins des entreprises, favorisant ainsi l'acculturation, l'employabilité et la fidélisation des anciens chercheurs d'emploi, futurs recrutés) ; formation et qualification de chercheurs d'emploi dans les entreprises ;
- > **Soutenir les tiers-lieux de formation,** pour rapprocher les tiers-lieux et les organismes de formation afin d'être au plus proche des habitants ;
- > **Limiter l'effet « frontières » avec les projets transfrontaliers de l'Eurorégion** sur la formation et l'insertion professionnelles des deux côtés des Pyrénées.

2. MODERNISER LES ORGANISMES DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE ET LES ADAPTER AUX TRANSITIONS

- > **Doter les territoires de moyens immobiliers et mobiliers favorisant le développement de l'apprentissage** (rénovation environnementale des plateaux techniques et bâtiments de CFA, investissement dans des équipements numériques recyclés, soutien de formations accompagnant les transitions dans le cadre

de la carte contractuelle des formations par apprentissage) ;

- > **Soutenir l'ingénierie de formation et l'innovation dans les formations en lien avec les transitions écologiques et numériques** (Fonds Régional d'Innovation dans la Formation, Accompagnement à la transformation des organismes de formation) ;
- > **Soutenir le développement des infrastructures d'enseignement supérieur et leur capacité d'innovations pédagogiques dans les domaines des transitions** au service de la réussite et de l'amélioration des conditions de vie des lycéens et des étudiants (développement des formations dans les universités, des écoles d'ingénieurs...).

3. FORMER AUX TRANSITIONS, À L'INDUSTRIALISATION ET AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- > **Affirmer et développer les Contrats Régionaux de Filière** en renforçant la prise en compte des transitions dans les enjeux emplois-compétences ;
- > **Soutenir les entreprises (notamment les TPE et PME) dans l'adaptation et l'accroissement des compétences et de leurs salariés,** prioritairement les moins qualifiés et pour les formations qui visent à accompagner les mutations liées aux transitions (cf. Ambition 4) ;
- > **Inscrire les transitions écologique, énergétique, climatique, sociétale et numérique dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle** (cf. CPRDFOP renouvelé pour la période 2023-2028) ;
- > **Création d'une base universelle de blocs de compétences** transversales et transférables d'un métier à l'autre.

OBJECTIF 2 ALLIER INCLUSION ET TRANSITIONS
DANS LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Projets emblématiques

> Poursuivre la création des **Campus des Métiers Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine** autour des métiers et thématiques liés à l'environnement, comme la construction durable et l'éco-réhabilitation à Felletin, la maintenance en environnement sensible à Blaye, la restauration collective à Grand-Pont...

> Valoriser tous les métiers, et donner envie de les exercer, notamment grâce aux Olympiade des métiers.

> Impulser la formation dans les filières émergentes et pourvoyeuses de futurs emplois : **BATTENA** (formations pour les batteries en Nouvelle-Aquitaine, projet piloté par la Région avec l'ensemble de la filière pour former 35 000 personnes - étudiants, salariés, demandeurs d'emplois, formateurs) en 5 ans dans la filière batteries pour un budget de 19,9 M€ (10 M€ de subvention État).

> Renforcer la visibilité des offres de formation et d'emploi accompagnant les transitions et professionnaliser les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi, en particulier en :

- > Créant un label régional des entreprises accueillantes en lien avec les partenaires sociaux ;
- > Organisant un accès simplifié et universel aux services de l'orientation comme l'incarnent les Espaces Régionaux d'Information de Proximité (ERIP) ;
- > Créant un Salon des professionnels et des acteurs de l'orientation (SoPro).



Inauguration du Campus régional du patrimoine bâti, de la restauration et de l'écoconception de Felletin ©Yannick Piro



OBJECTIF 3

ÉCRIRE ENSEMBLE UN NOUVEAU RÉCIT POUR UNE JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Constats

L'actualité conjuguée aux nouvelles données scientifiques, nous encourage à intensifier plus que jamais notre engagement à mobiliser l'ensemble des territoires pour une mise en œuvre choisie des transitions. Nous pouvons toutes et tous prendre part au nouveau récit territorial collectif. Parce que les plus vulnérables souffriront le plus du dérèglement climatique selon les tendances actuelles et probables, ils doivent donc figurer parmi les protagonistes de ce nouveau récit.

L'idée de justice sociale et environnementale invite à prendre en compte l'ensemble des inégalités dans la construction et le déploiement de l'action publique. Elle fait écho aux préconisations du GIEC qui démontre que « *les mesures d'adaptation et d'atténuation, à toutes les échelles, dans tous les secteurs et dans toutes les régions, qui donnent la priorité à l'équité, à la justice climatique, aux approches fondées sur les droits, à la justice sociale et à l'inclusion, conduisent à des résultats plus durables, réduisent les compromis, soutiennent les changements transformateurs et font progresser le développement résilient au climat* ». **Ainsi, l'action publique doit prendre en compte,**

d'une part, la vulnérabilité des populations face aux impacts du changement climatique (comme les canicules, les inondations, les tempêtes) **et à la détérioration de l'environnement** (comme les pollutions de l'air, de l'eau et des sols) et, d'autre part, les effets socio-économiques des politiques régionales en matière d'environnement, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Nous pouvons toutes et tous prendre part au nouveau récit territorial collectif.

Les années récentes, qui ont vu de nombreuses polémiques agiter notre société, ont montré la nécessité de nourrir le débat de données scientifiques, et d'asseoir les politiques sur des éléments factuels et démontrés. Dans le même temps, la précarité accrue, au gré des crises, souligne le caractère indispensable de l'attention aux plus faibles et aux jeunes en difficulté.





©AdobeStock

Résultats depuis 2019

ADOPTION
de la Stratégie
d'accompagnement
au changement pour les
transitions environnementales
(1^{er} appel à projets en 2023)

2 500
LYCÉENS ET APPRENTIS
mobilisés/an
grâce au dispositif
« Sciences grandeur nature »

350 000
PERSONNES
touchées/an
dans les actions d'éducation
à l'environnement
financées par la Région

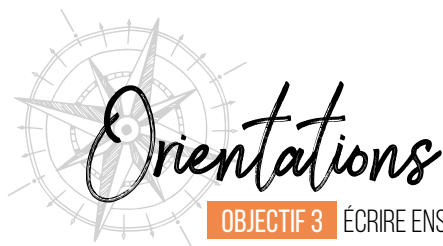
En 2020, 2021 et 2022,
+ de **14 000**
PERSONNES
TOUCHÉES
chaque année
par des actions
de sensibilisation aux ODD
cofinancées par la Région
dans le cadre de
l'appel à projets
« Education à la Citoyenneté
et à la Solidarité Internationale »
(ECSI)

Création en 2019
de la structure associative
fédérative : **NACSTI**
qui regroupe les **4 CCSTI**
(Centres de Culture Scientifique
Technique et Industrielle)
de Nouvelle-Aquitaine :
Cap Sciences
Espace Mendès France
Lacq Odyssee
et **Récréasciences**

MÉDIA CURIUEUX :
293 M
de vues cumulées
sur l'année 2023
(au 1^{er} septembre)
2M d'abonnés Tik Tok
près de 400 000 followers Youtube
ou 288 062 sur Instagram

Depuis 2017
430 553
PERSONNES
ont bénéficié
d'actions inscrites
aux appels à projets
régionaux de CSTI
(Culture Scientifique,
Technique et Industrielle)
dont 112 226
pour les actions scolaires (35 %)

50 PROJETS
d'innovation sociale
soutenus en 2023



OBJECTIF 3 ÉCRIRE ENSEMBLE UN NOUVEAU RÉCIT
POUR UNE JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1. POURSUIVRE L'ACQUISITION DE DONNÉES ET LA BONNE DIFFUSION DES INFORMATIONS

en mobilisant les CCSTI, les universités, les médias, les associations d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire :

- > **Coordonner la diffusion de la culture scientifique** en particulier sur les questions du rapport de la science et des citoyens dans la démocratie et de massification garantissant un meilleur accès des sciences pour tous les jeunes, en particulier les jeunes filles via les 4 CCSTI et leur association fédératrice NACSTI ;
- > **Soutenir les dispositifs d'observation et d'aide à la décision en matière de préservation des ressources, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique** (Ecobiose, AcclimaTerra, Observatoire pyrénéen du Changement Climatique, Inventaire du patrimoine, utilisation des données satellitaires...);
- > **Accompagner les lycées au changement grâce à la science** (actions éducatives Nouvelle-Aquitaine, appels à projets sur les Maisons des lycéens, dispositif Sciences Grandeur Nature) ;
- > **Coconstruire avec les acteurs de demain** : renforcer la place des citoyens et des bénéficiaires des aides, au cœur de la construction et de la mise en œuvre des politiques publiques (Conseil régional des jeunes, consultations en ligne, formes innovantes de coconstruction, implication des salariés, baromètre de l'action publique...) et partager avec eux les résultats de l'action régionale (baromètre de l'action publique, observatoires, rapport annuel Néo Terra...);

2. PARTAGER DE NOUVEAUX RÉCITS ET METTRE EN AVANT LES ACTIONS EXEMPLAIRES

favorisant l'émergence de nouveaux modèles de développement plus résilients pour réinventer les façons de penser et d'agir, en favorisant la coopération, la solidarité, et la créativité (démarches de reconnaissance de ces nouveaux récits – labellisation, chartes, récompenses) ;

3. ACCOMPAGNER TOUS LES ACTEURS, NOTAMMENT LES DÉCIDEURS, POUR PASSER À L'ACTION, EN MOBILISANT LES SCIENCES SOCIALES ET COMPORTEMENTALES

avec des modalités d'accompagnement adaptées à chaque secteur et partenariales (contrats pluriannuels, convention d'objectifs et de moyens, convention-cadre, plan régional) ;

4. MOBILISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, NOTAMMENT LES NOUVEAUX MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES, AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ

- > **Lutter contre toutes les formes de discrimination** (genre, handicap, origine, et orientation sexuelle) avec la mise en œuvre du Plan régional « Réaliser l'égalité », le soutien à l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, la sensibilisation des jeunes, des enseignants et des familles aux questions de harcèlement à travers l'ensemble de ses compétences régionales ;
- > **Mettre en œuvre le Plan d'Actions Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes (PAREF)** pour favoriser la création et la reprise d'entreprises par des femmes, leur accès au financement, contrer les stéréotypes de genre et promouvoir les actions en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

OBJECTIF 3 ÉCRIRE ENSEMBLE UN NOUVEAU RÉCIT
POUR UNE JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

 **Projets
emblématiques**

> Adopter une feuille de route transition écologique dans la culture et le patrimoine, pour promouvoir de nouveaux récits sur les transitions

- > Accompagner la transition agroécologique des opérateurs culturels
- > Réussir la transition énergétique et mieux gérer la ressource en eau
- > Penser la mobilité durable des publics et des visiteurs
- > Favoriser l'éco-conception et l'économie circulaire
- > Contribuer à l'essor d'un numérique culturel sobre et responsable
- > Etudier et valoriser les patrimoines naturels et culturels fragiles
- > Former les opérateurs culturels aux compétences de demain
- > Une administration régionale culturelle exemplaire

> Développer les Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale (PSGAR)

Ils visent, depuis 2022, à ressourcer scientifiquement la Région et ses partenaires sur des questions sociétales actuelles et ciblées. Les quatre premières problématiques sont la submersion et l'érosion des littoraux (quelles connaissances scientifiques interdisciplinaires pour l'anticipation et l'adaptation en réponse aux attentes sociétales), les multirisques en forêt (aménager et protéger vers des solutions globales), les maladies infectieuses (ré)émergentes et les risques sanitaires (fragilités du territoire et risques sanitaires : quelles expositions majeures et solutions apportées dans une démarche « Une seule santé ») et la transition agro-écologique (recherche-action pour la massification des changements de pratiques). Une deuxième session sera ouverte début 2024 autour de nouvelles problématiques posées autour des enjeux sur l'eau et l'énergie.

> Promouvoir l'innovation sociale

contribuant à répondre aux nouvelles aspirations car elle permet d'expérimenter, de rendre tangibles et réels les enjeux de bifurcation imposés par les chocs externes répétés. Le « Festival des utopies réelles » localisé à Hendaye, dont la Région est partenaire fondateur, participe à l'écriture de ces nouveaux récits (par exemple la sixième édition en 2023 est dédiée aux utopies nourricières).

> Favoriser l'émergence de territoires engagés pour l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (8 ECSI) et soutenir les outils innovants en matière d'ECSI.

> Adapter la politique d'éducation à l'environnement pour renforcer le changement des comportements

via la stratégie régionale d'Accompagnement au Changement en faveur des Transitions Environnementales (ACTE), qui prévoit de soutenir l'ingénierie de l'accompagnement au changement pour favoriser les projets de transition écologique dans les territoires. Elle prévoit également de soutenir la formation aux sciences sociales et comportementales pour faciliter le passage à l'action en faveur des transitions.



Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins ©CRNA



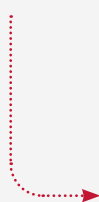
Le collectif d'acteurs labellisé « French impact » de l'Économie Sociale et Solidaire 2019 ©CRNA/S. Blanquet-Rivière



Collectivité **ENGAGÉE**

Les attentes et les besoins des usagers du service public ont évolué et imposent l'exigence d'une collectivité régionale encore plus accessible, simple et efficace pour tous.

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite répondre à ces nouvelles exigences par son engagement sur la qualité de ses services. Une démarche est engagée depuis 2020 pour piloter la relation à l'utilisateur et la qualité de service.



- 1. ALLER VERS LES USAGERS SANS ATTENDRE QU'ILS SOLLICITENT L'ADMINISTRATION**
et simplifier leur parcours administratif ;
- 2. CONSTITUER UN PANEL DE CITOYENS VOLONTAIRES**
pour participer à la simplification des démarches et des formulaires ;
- 3. METTRE EN PLACE UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE DES JEUNES**
et l'associer à la conception des politiques publiques ;
- 4. CONCEVOIR UN SIMULATEUR DE DROITS POUR SIMPLIFIER LE PARCOURS ADMINISTRATIF**
et permettre à chaque usager de trouver le bon dispositif d'aide ;
- 5. IDENTIFIER ET ATTEINDRE UN NIVEAU DE CERTIFICATION DE QUALITÉ DE SERVICE ;**
- 6. ÊTRE UNE ADMINISTRATION INCLUSIVE**
Recours systématique au FALC « Facile À Lire et à Comprendre » dans les écrits aux usagers, inclusion numérique... ;
- 7. SOUTENIR L'ÉGALITÉ ET L'INCLUSION**
et notamment la valorisation de certains corps de métiers auprès des femmes ;
- 8. ADOPTER UN PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL DE LA COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ**
et signer la charte européenne pour l'égalité ;
- 9. METTRE EN ŒUVRE LE CONGÉ MENSTRUEL**
pour les agents de la Région.





SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES

OBJECTIF 1

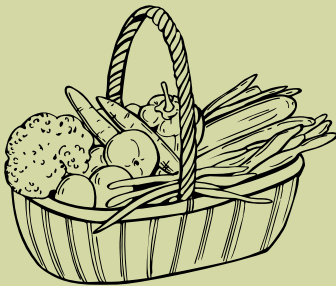
ÉTENDRE L'AGROÉCOLOGIE À L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES TOUT EN SUSCITANT DES VOCATIONS

OBJECTIF 2

TRANSFORMER LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

OBJECTIF 3

RENDRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS DES PRODUITS SAINS, LOCAUX ET DE QUALITÉ



Réussir la transition agroécologique est nécessaire pour répondre aux défis majeurs que l'agriculture régionale doit relever.

Première région agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'une agriculture forte et diversifiée avec 3,9 millions d'hectares, représentant plus de 180 000 emplois agricoles et agroalimentaires. Près de 64 000 exploitations contribuent aujourd'hui à la haute qualité agricole et gastronomique de la région. Réussir la transition agroécologique est nécessaire pour répondre au défi majeur que l'agriculture régionale doit relever avec l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique qui impacte très durement et dès à présent les filières régionales : hausse des températures, raréfaction de l'eau, augmentation des aléas météorologiques. **Cette transition agroécologique se définit par la préservation de sols vivants (gage de la productivité agricole), la bonne utilisation de la ressource en eau, le maintien d'un élevage de qualité, la sortie des pesticides de synthèse, la restauration de la biodiversité tout en garantissant un revenu décent aux agriculteurs et aux agricultrices.** Ceci ne sera pas possible sans le renouvellement des actifs agricoles alors que 50 % des agriculteurs partiront à la retraite dans moins de dix ans. **Les changements de pratiques vers l'agroécologie doivent être faits en visant un maintien du potentiel de production et une alimentation saine et locale.** Cela oblige à développer la recherche et l'innovation.

Cette ambition est particulièrement soutenue par l'Union européenne avec des programmes régionaux européens FEADER (agriculture et développement rural) et FEAMPA (affaires maritimes et pêche) coconstruits pour la période 2021-2027, entièrement dédiés aux transitions.

OBJECTIF 1

ÉTENDRE L'AGROÉCOLOGIE À L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES TOUT EN SUSCITANT DES VOCATIONS

L'agroécologie est une approche systémique de la production agricole s'appuyant sur l'agronomie, l'écologie, l'économie, la sociologie. Il s'agit de diminuer les pressions sur l'environnement et de préserver les ressources naturelles en considérant la biodiversité comme un facteur clef des systèmes de production agricole (par exemple en modifiant les pratiques agronomiques et en maintenant une diversité d'assolements). L'agroécologie appelle à une véritable transition des secteurs agricoles et agro-alimentaires en lien avec la transition énergétique.

La transition vers des pratiques agroécologiques permet d'améliorer l'autonomie des exploitations, la réduction des intrants de synthèses et des énergies fossiles, la préservation des ressources (eau, sol, biodiversité), et contribue à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique.



Constats

Depuis l'adoption de la feuille de route Néo Terra par la Région en 2019, l'évolution de l'agriculture en faveur des transitions est notable. Pour autant la nécessité de trouver un chemin vers l'agroécologie est devenue encore plus prégnante avec la crise de l'eau, les tensions qui en sont issues, la rémanence des pesticides dans l'environnement, l'impact des changements climatiques sur les cultures et leurs rendements.

Depuis 2019, le nombre d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) ou AB (Agriculture Biologique) est passé de 9 000 à 16 612 (7 529 en HVE et 9 083 en AB). La dynamique en faveur de l'agriculture biologique est réelle avec une augmentation de 12 % des exploitations engagées en bio en 2022 par rapport à 2020, malgré la conjoncture actuelle (crise sanitaire, inflation sur les produits alimentaires). L'accroissement du taux de femmes en agriculture dans les installations se poursuit également : une installation sur trois est portée par une agricultrice.

Concernant les ventes globales de produits phytosanitaires, elles sont en légère baisse entre 2014 et 2021, passant de 31 764 tonnes à 29 459 tonnes vendues. L'évolution diffère en fonction des types de produits phytosanitaires. Les pesticides conventionnels ont diminué alors que les produits de biocontrôle et les produits utilisables en AB ont augmenté, malgré les difficultés pour obtenir l'homologation des produits de biocontrôle : ils représentaient 13 % des volumes en 2014 et 27 % en 2021. La vente des produits CMR (produits comportant des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques) reste stable. Cette stabilité provient en partie du fait que le nombre de produits CMR augmente chaque année suite à de nouvelles classifications de produits après avis annuel du comité d'évaluation des risques. Ces données globales cachent une baisse des fongicides et une augmentation dans les mêmes tonnages des insecticides (Source DRAAF).

La dynamique en faveur de l'agriculture biologique est réelle avec une augmentation de 12% d'exploitations engagées en bio en 2022.

Malgré ces indicateurs assez favorables, **force est de constater la dégradation des eaux souterraines par les pollutions agricoles diffuses qui se poursuit, l'absence de diminution notable des indices de fréquence de traitement, le recul généralisé du marché des produits bio et même, en 2023, les prémices d'une crise du bio. Cela montre bien la nécessité de poursuivre et d'accélérer le passage vers l'agroécologie.**



Elicit Plant, start-up spécialisée en Agri-Tech à Vilhonnet ©J. Peyrou

Résultats depuis 2019

Passage de
9 000 à 16 612
EXPLOITATIONS
certifiées **AB**
ou HVE niveau 3,
et adoption
du **PACTE BIO**
2023-2027
pour développer
et redynamiser le marché
(70 M€ par an mobilisés
par les pouvoirs publics)

Mise en œuvre
de la **feuille de route**
BIOCONTRÔLE
et **BIOSOLUTIONS**
avec un
cluster opérationnel
et reconnu pour offrir
aux agriculteurs
une alternative
aux pesticides de synthèse

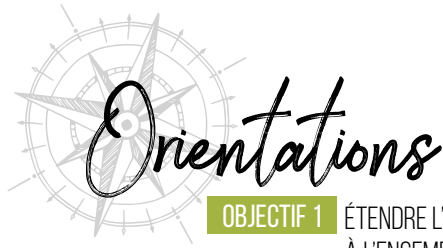
Depuis 2023,
au moins **20 dossiers**
de demande d'AMM
(Autorisation
de Mise sur le Marché)
ont abouti

Des succès importants
ont été atteints
pour **M2I, ElicitPlant**
entre autres ;
des collaborations positives
avec l'**ANSES**
ont pu être établies ;
de nombreux projets
de recherche ont été
accompagnés ;
des journées d'information
et des outils de massification
ont été mis en place

PROJET
VitiREV
pour concevoir et éprouver
un bouquet de solutions
pour réduire
les traitements
phytosanitaires
de synthèse, rassurer les
viticulteurs
dans cette phase de
transformation,
apaiser le dialogue
avec les riverains,
promouvoir et
diffuser les résultats

En 2021
33%
des installations
d'agriculteurs
concernent
des **FEMMES**
FACILITATION
de l'installation agricole
avec depuis 2019,
61 biens stockés
et **85 fonciers portés**,
dont les frais ont été
pris en charge
par la Région

Au niveau international
10 000
PAYSANS
ont été
formés
aux pratiques
agro-écologiques
par leurs pairs
dans les communautés
villageoises à **Madagascar**
et des actions de formation
ont également
été menées au **Sénégal**,
au **Burkina Faso**
et au **Vietnam**



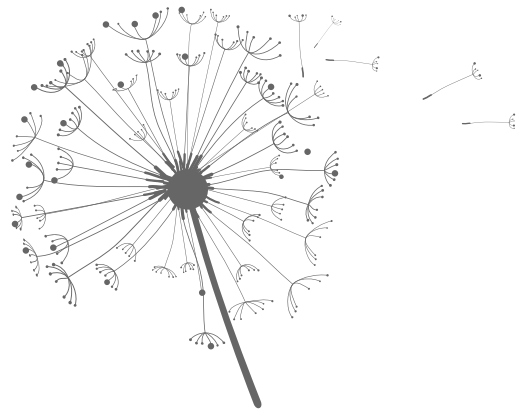
OBJECTIF 1 ÉTENDRE L'AGROÉCOLOGIE
À L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
TOUT EN SUSCITANT DES VOCATIONS

1. SORTIR DES PESTICIDES DE SYNTHÈSE D'ICI 2030, ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES CMR ET DU GLYPHOSATE D'ICI 2025, définir et généraliser les pratiques agroécologiques préservant la biodiversité

- > **Former les futurs agriculteurs aux pratiques agroécologiques et favoriser les installations dans ce modèle :** adaptation en continu des contenus et parcours de formation, transitions des exploitations/ateliers des lycées agricoles (objectif : 100 % des lycées agricoles avec au moins un atelier bio et 100 % HVE – cf. Pacte alimentaire), Agrosmart Campus et mise en réseau de l'ensemble des partenaires, la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs ciblant la viabilité économique et les pratiques agroécologiques ;
- > **Soutenir la recherche, l'expérimentation, l'innovation et le transfert vers les agriculteurs :** par exemple l'adaptation des races et des variétés aux changements climatiques, le biocontrôle, les technologies numériques et robotiques responsables, en s'appuyant sur le riche écosystème académique, de formation et d'innovation comme le Pôle Agri Sud-Ouest Innovation, les clusters Inno'vin, machinisme, BSA, INVENIO ;
- > **Structurer collectivement les acteurs pour réduire l'usage des intrants et préserver la biodiversité :** poursuite de VitiREV, développement de la feuille de route biocontrôle et biosolutions, du parcours Néo Coop, d'un plan sur les pollinisateurs, de la certification Aquaculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine « AquaREA »... ;
- > **Accompagner et financer les agriculteurs à adopter des pratiques agroécologiques :** mise en œuvre de la MAEC API pour l'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles et de la MAEC PRM pour la protection des races menacées, investissements dans les infrastructures agroécologiques ou dans l'agroforesterie, continuité du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE) et du Plan Végétal-Environnement pour soutenir l'achat d'équipements dédiés à la sortie des pesticides, et exportation de notre savoir-faire dans le cadre de la coopération internationale avec des pays du Sud ;

2. ADAPTER LES PRATIQUES, LES ASSOLEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AUX DISPONIBILITÉS EN EAU pour diminuer de 30 % les prélèvements d'eau pour l'agriculture en période d'étiage d'ici 2030, grâce notamment à l'éco-conditionnalité des aides pour accélérer le passage à l'agroécologie

- > **Partager la ressource** (dans l'ordre : eau potable, milieux naturels, activités humaines) dans le cadre de Trojets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) ;
- > **Privilégier une gestion publique** (de la gestion des ouvrages et/ou de la gestion de l'eau) ;
- > **Prioriser le mix de solutions hydriques**, le ralentissement du cycle de l'eau, la Réutilisation des Eaux non conventionnelles (REUT), la réduction des volumes utilisés avant les stockages de substitution et éventuellement de nouveaux stockages ;
- > **Éco-conditionner** la mise à disposition des ressources en eau à la transition agroécologique des exploitations avec notamment la sortie des CMR 1 et 2 ;



3. AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE DANS LES SOLS AGRICOLES ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

- > **Maintenir les prairies et développer les infrastructures agroécologiques** et la culture de protéines végétales (aides au pastoralisme, ProteiNA, soutien à l'élevage à l'herbe via la DNJA) ;
- > **Développer la micro-méthanisation** pour réduire les émissions et produire des énergies renouvelables (objectif 100 projets à la ferme d'ici 2030, cf. Ambition 1) ;
- > **Rémunérer les agriculteurs pour l'amélioration de leur bilan carbone** (MAEC forfaitaire transition bas carbone, AccleNA, cf. Ambition 1) ;

4. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER POUR UN RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS :

- 1 000 installations/an en agroécologie, dont la moitié de femmes
- > **Faciliter la transmission des exploitations et le renouvellement générationnel** (par exemple, Dotation de Nouveaux et Jeunes Agriculteurs – DNJA...);
 - > **Travailler sur l'égalité femme/homme** (association des femmes en responsabilité en agriculture GAIA Nouvelle-Aquitaine, PAREF...);
 - > **Faire en sorte d'offrir des conditions de travail dignes pour toutes et tous** (sécurité, conditions sanitaires, respect de l'individu et de son intimité) ;
 - > **Veiller au bien-être humain et à la valorisation de ces métiers**, améliorer durablement le revenu des producteurs par la diversification des activités, le développement de l'autonomie via la production d'énergies renouvelables, la valorisation du carbone stocké, le tourisme à la ferme. Intégrer la diversité d'usage du foncier dans les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et prêter attention à la concurrence avec la production alimentaire. Valoriser des productions durables : juste prix, signes officiels de qualité et d'origine (Cf. Pacte bio).

5. FAVORISER L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE

(également pour les conchyliculteurs)

avec un partenariat avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural), intervention dans les ventes agricoles afin de veiller à la préservation des terres et à la régulation des prix du marché, prendre en charge les frais financiers et les frais de gestion (stockage de foncier agricole, portage de foncier) ; et avec la fédération « Terre de liens » (foncière issue de l'épargne citoyenne, permettant de mettre à disposition des terres en fermage en Agriculture Biologique : 37 fermes en Nouvelle-Aquitaine, soit 1 200 ha).



Les Brebis de la Houlette ©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 1 ÉTENDRE L'AGROÉCOLOGIE
À L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
TOUT EN SUSCITANT DES VOCATIONS

 **Projets emblématiques**

> **Expérimenter sur le terrain l'agroécologie et la sylvoécologie dans des zones ateliers**

Ce programme permettra d'apporter une nouvelle preuve scientifique que l'agroécologie et la sylvoécologie sont des modèles économiques pertinents apportant une plus-value environnementale et climatique et de cobénéfices en matière de santé, qui peuvent s'ancrer durablement dans les territoires. **Les résultats du programme seront transposables à d'autres territoires ou filières afin de massifier ces pratiques.** Trois zones ateliers sont d'ores et déjà identifiées : Transform'actions à Chizé (grandes cultures), Forêt de demain dans les Landes de Gascogne (sylviculture), élevage en marais à Brouage. Cette initiative s'inscrit parmi de nombreux dispositifs de financement et d'appels à projets sur les thématiques de la recherche et d'expérimentations, en particulier les Partenariats Européens de l'Innovation (PEI), l'appel à projets expérimentation et les GIEE, les PSGAR...



Élevage de bovins dans le Marais poitevin
©CRNA/F. Roch

> **Faire des fermes dans les lycées agricoles des laboratoires de la transition agroécologique**

en modernisant les 33 exploitations et les 6 ateliers technologiques des lycées agricoles régionaux, en faisant des modèles en termes de pratiques éco-vertueuses (Appel à Manifestation d'Intérêts – AMI – et 36 M€ dans la PPI) : sortie des pesticides, autonomie protéique, adaptation et atténuation. **Par exemple l'exploitation de polyculture-élevage du lycée de Melle est entièrement en agriculture biologique** (caprin, ovin, bovin allaitant) sur 160 ha, dont 135 de prairies. Elle commercialise de nombreux produits sous SIQO (ex. LR Agneau Le Diamandin et Parthenaise, IGP Agneau du Poitou-Charentes, AOP Chabichou). Elle souhaite développer la commercialisation en vente directe et en restauration hors domicile, atteindre une autonomie totale alimentaire des troupeaux et aménager entièrement les parcours des animaux, travailler sur la transformation fromagère et la gestion des plastiques et des déchets.



Exploitation de polyculture-élevage en agriculture biologique du lycée de Melle
©CRNA/F. Roch

> **Faire des coopératives des moteurs de l'amélioration de la résilience des exploitations, par le programme Néo Coop**

Depuis 2022, ce programme accompagne les petites et moyennes coopératives agricoles (25 au total sur 6 ans) pour améliorer la résilience et le développement de modes de production plus respectueux de l'environnement, en garantissant la compétitivité et la rentabilité des exploitations des associés-coopérateurs et des entreprises.

> **Partager entre scientifiques et établissements d'enseignement agricole via l'AgroSmart Campus**

Espace de partage en temps réel des connaissances afin de fonder le développement de nouveaux modes de production et de nouvelles pratiques professionnelles.



Lancement du projet d'école vétérinaire de Limoges
©CRNA/Y. Pirost

OBJECTIF 2**TRANSFORMER
LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES
AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES
DE PRODUCTION ET CONSOMMATION***Constats*

L'alimentation est un facteur clé de la réussite de la transition agroécologique. Les entreprises agroalimentaires transforment plus de 70 % des productions agricoles régionales. Il est donc essentiel d'intégrer ces entreprises dans la transition écologique. Moins du cinquième des exploitations agricoles ont une activité de transformation en Nouvelle-Aquitaine, ce qui pourtant

permet de maîtriser les coûts, de favoriser une commercialisation en circuits de proximité et de limiter ainsi le bilan carbone. La crise du Covid-19 a mis en exergue l'évolution des comportements des consommateurs souhaitant davantage consommer des produits locaux. Cependant, cela se confronte à la crise du pouvoir d'achat et à l'inflation sur les produits alimentaires.



*Les entreprises agroalimentaires
transforment + de 70 %
des productions agricoles régionales.*

*Résultats
depuis 2019*

Entre 2018 et 2023
la Région a aidé

11 %

des **AGRICULTEURS**
vendant en circuits courts
soit 1571 projets
de transformation
et de commercialisation
à la ferme
par les agriculteurs
ou leurs groupements

En 2022

78 %

du **BUDGET**
(Région et UE)
s'est porté
en faveur d'entreprises
agroalimentaires
valorisant des matières
premières locales/régionales

17 % des **AIDES**

mobilisées en faveur
d'entreprises agroalimentaires
fabriquant des **PRODUITS**
en **AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)**

93 %

des **AIDES**
en faveur d'entreprises
agroalimentaires
portent des **projets**
répondant aux ambitions
de la feuille de route Néo Terra
(RSE, produits bio,
économies d'énergie)

62 %

des **AIDES**
à l'investissement
productif
des entreprises
agroalimentaires
font l'objet d'une
**ÉCO-SOCIO-
CONDITIONNALITÉ**
via une démarche RSE



OBJECTIF 2 TRANSFORMER LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES
AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

1. DÉVELOPPER LA TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES, DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DIRECTEMENT PAR LES AGRICULTEURS, PÊCHEURS, AQUACULTEURS,

y compris des ateliers collectifs

- > **Accompagner les exploitations dans le développement des ateliers de transformation** (en priorité pour la commercialisation en circuits de proximité) ;
- > **Promouvoir les ateliers de transformation collectifs** ;
- > **Soutenir les ateliers technologiques des lycées agricoles et aquacoles** ;

2. SOUTENIR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DANS DES PRATIQUES DE TRANSFORMATIONS DURABLES

- > **Développer la responsabilité sociétale et territoriale des entreprises agroalimentaires** (RSE/RTE), et tendre vers 100 % des aides éco-socio-conditionnalisées ;
- > **Faire le choix des approvisionnements locaux et encourager la structuration des filières** pour favoriser la diversité et la saisonnalité des productions ;
- > **Soutenir les innovations technologiques et sociétales pour améliorer la durabilité des entreprises** (alimentation ciblée pour préserver la santé, alimentation saine et naturelle, technologies numériques au service de la traçabilité, transition des procédés industriels, emballages plus performants).



Inauguration du hall technologique du lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc-le-Chapus
©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 2 TRANSFORMER LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES
AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

 **Projets
emblématiques**

> **Mettre en œuvre le plan d'actions du Pacte alimentaire**

Coconstruit avec l'ensemble des têtes de réseau. Il identifie tous les dispositifs de la Région et de l'État ; cadre les actions des têtes de réseaux régionales ; met en commun des indicateurs et le suivi des actions ; identifie des actions collectives phares. **Il vise à favoriser les circuits de proximité et la vente directe, à faciliter les initiatives des territoires** concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux, à structurer l'offre et à organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux, à éveiller, informer, former les acteurs et consommateurs et favoriser la solidarité alimentaire.

> **Développer des partenariats entre éleveurs, abattoirs et distributeurs : par exemple, la démarche « Eleveur & engagé » en Charente-Maritime**

Issue d'un partenariat entre des producteurs de bovins allaitants, l'abattoir de Surgères et une enseigne de la grande distribution en local (magasins U Coop Atlantique et indépendants du 17). Elle s'inscrit dans la déclinaison d'une démarche initiée par le syndicat agricole FDSEA et s'appuie sur un cahier des charges équitable, éthique et durable. **La démarche vise à valoriser la viande bovine issue de vaches allaitantes à un prix juste pour les éleveurs** et à apporter de la transparence dans les relations entre éleveurs et distributeurs (bien-être animal, conditions d'élevage en système herbager respectueuses de l'environnement, préservation des ressources eau et énergie). Chaque année, grâce à ce partenariat, environ 750 bêtes (issues de 90 exploitations) sont écoulées.

> **Adapter une pisciculture et son atelier de transformation aux enjeux sanitaires et environnementaux**

Par exemple, la pisciculture d'Iraty est une entreprise familiale qui élève 200 tonnes de truites arc-en-ciel par an sur deux sites de production situés à Ahaxe-Alciette-Bascassan (64). Elle transforme déjà sur place 25 % de sa production et la vend au détail. Elle souhaite se diversifier et développer la transformation pour augmenter sa valeur ajoutée et s'adapter au changement climatique (périodes d'étiage de plus en plus marquées, diminution des débits, augmentation des températures des cours d'eau). **Elle a prévu de mettre en place un système de filtration mécanique, de recirculation de l'eau et de couverture de ses bassins d'élevage pour améliorer à la fois le bien-être animal, la qualité de l'eau et la gestion sanitaire dans l'exploitation, tout en réduisant l'impact de son activité sur le milieu récepteur.** L'acquisition d'un logiciel de traçabilité permettra le suivi des résultats technico-économiques de l'élevage et le pilotage de la production, y compris sur les paramètres sanitaires et environnementaux.



Développement de circuits alimentaires locaux ©CRNA/F. Roch



Partenariats éleveurs bovins, abattoir et grande distribution avec la Coop Atlantique de Saintes ©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 3

RENDRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS DES PRODUITS SAINS, LOCAUX ET DE QUALITÉ

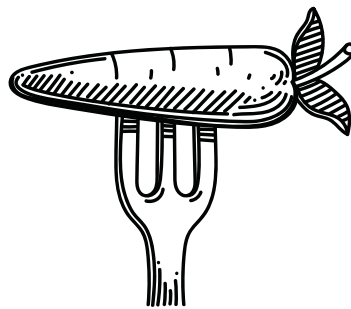
Constats

Nourrir 6 millions de Néo-Aquitaines et Néo-Aquitains est un enjeu majeur. Cette alimentation durable, locale, saine et bio, doit être accessible dans les différents marchés alimentaires : dans la grande distribution principal lieu d'achat alimentaire (80 % des actes d'achats), en restauration collective publique hors domicile (dont les lycées), dans la restauration privée, les petits commerces et l'artisanat. Par leur mode de consommation et leur type d'alimentation, les consommateurs pèsent sur la transition agroécologique, sur l'impact environnemental des produits alimentaires et sur leur santé.

Par leur mode de consommation et leur type d'alimentation, les consommateurs pèsent sur la transition agroécologique.

Plus largement, dans un contexte depuis 2019 où le bio marque le pas, la consommation de produits sains, locaux et de qualité peut permettre de repenser le lien des habitants à leurs territoires et de meilleurs revenus pour les producteurs. La crise suite à la guerre en Ukraine est venue fragiliser les plus fragiles et le budget lié à l'alimentation est l'un des premiers budgets dans les foyers. Le baromètre du Secours populaire de septembre 2023 indiquait que, désormais, 35 % des Français ne prennent plus trois repas par jour et se privent pour leurs enfants.

La Région s'engage pour rendre accessible à tous la consommation de produits sains et de qualité, en particulier grâce à la restauration collective. Ainsi, dès 2017 elle a créé l'**ACENA (Association des Coordonnateurs de groupements de commande des Établissements publics locaux d'enseignement de Nouvelle-Aquitaine)** qui regroupe la commande publique des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) par territoire et mène des actions sur la structuration et la professionnalisation de la demande des restaurants scolaires et participe à la relocalisation de leurs approvisionnements, dans un souci de qualité nutritionnelle et sanitaire des produits.



Résultats depuis 2019

Passage de
11 à 19%
de **BIO**
dans la restauration
collective des lycées

En 2022
1/4
des **EXPLOITATIONS**
commercialisent
en circuits courts
ou de proximité
(hors viticulture)

Accompagnement de
90 magasins de producteurs
ou formes collectives de vente
tenues par les agriculteurs

70
PROJETS
DE TERRITOIRES
sur les circuits
alimentaires locaux
(Pacte Alimentaire,
pour une alimentation
durable et locale
en Nouvelle-Aquitaine)

60 M
de **REPAS/AN**
gérés par l'**ACENA**
avec
26 groupements
de commandes
616 adhérents
soit **76 % des EPL**



OBJECTIF 3 RENDRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS
DES PRODUITS SAINS, LOCAUX ET DE QUALITÉ

1. FAVORISER LA COMMERCIALISATION ET L'ACHEMINEMENT DE PRODUITS SAINS ET DE QUALITÉ EN CIRCUITS LOCAUX ET DE PROXIMITÉ :

100 % des territoires engagés dans une démarche alimentaire territoriale, 30 % des exploitations qui commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts en 2030.

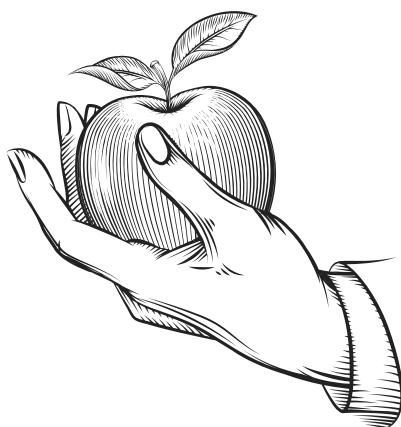
- > **Soutenir la vente directe au consommateur** (magasins de producteurs, outils numériques de commercialisation en ligne) pour l'agriculture comme pour l'artisanat et le commerce ;
- > **Accompagner l'évolution de la restauration collective publique** (pôle régional de compétences de la restauration collective publique, structuration des filières pour répondre à la demande de la restauration collective) et de la restauration commerciale privée ;
- > **Mener des projets de recherche sur les nouveaux modes de consommation** et le système alimentaire en Nouvelle-Aquitaine ;
- > **Encourager l'organisation de logistiques locales et la mise en place de plateformes physiques de produits locaux** (ex : RESALIS, Manger Béarnais, Agrilocal.fr) ;
- > **Promouvoir et défendre au niveau européen les intérêts des producteurs et des consommateurs néo-aquitains** engagés dans la valorisation des produits agroalimentaires de qualité (en lien avec l'Association des Régions Européennes des Produits d'Origine –AREPO– produits « Valeurs Parc Naturel ») ;

2. S'APPUYER SUR LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS POUR RENDRE ACCESSIBLE À TOUS DES PRODUITS LOCAUX, SAINS ET DE QUALITÉ

- > **Par l'accompagnement des outils collectifs de transformation agroalimentaire**, espaces test agricoles et solutions pour le logement des saisonniers, tiers-lieux nourriciers et autres lieux innovants de services aux acteurs économiques, magasins collectifs, halles et marchés, structuration et valorisation de filières locales, ingénierie thématique (Projet Alimentaire Territorial) ;

3. ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE ET RENDRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS SAINS, LOCAUX ET DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS, EN PARTICULIER DANS LES LYCÉES

- > **En s'appuyant sur une tarification solidaire permettant à tous d'y accéder selon ses moyens : objectif de 60 % de produits locaux de qualité dans la restauration collective des lycées** dont 30 % bio et local en 2025 et au moins 25 % dans chaque lycée (cf. Ambition 2 et Pacte Bio), et former les agents régionaux travaillant en cuisine de lycée.



OBJECTIF 3 RENDRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS
DES PRODUITS SAINS, LOCAUX ET DE QUALITÉ

 **Projets
emblématiques**

> **Soutenir les plateformes d'aide alimentaire,
par exemple avec le projet Proxidon des banques alimentaires
de Nouvelle-Aquitaine**

Dans un contexte de crise inflationniste sur l'alimentation, d'une forte augmentation du recours de l'aide alimentaire d'urgence (augmentation de 21 %) et d'un constat observé par les acteurs caritatifs d'une érosion des ressources mobilisables, **le projet Proxidon, plateforme numérique, s'inscrit dans une démarche d'accessibilité, de modernisation, de développement durable et de simplification pour récupérer les dons alimentaires** au plus près des donateurs pour les potentiels bénéficiaires de l'aide alimentaire, en évitant qu'un don ne trouve pas preneur.

> **Créer un Campus régional de l'alimentation,
pour former à la restauration collective de qualité
sur le site de Grand-Pont**

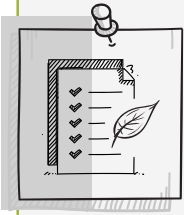
Ce campus s'intéressera à l'enjeu de la restauration en grand volume et des spécificités de formation que cela implique, tant dans la formation initiale que dans la formation continue (Campus labellisé Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine).



Soutien aux banques alimentaires pour concilier alimentation, environnement et social ©CRNA/F. Roch

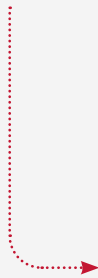


Campus régional de la restauration collective à Grand-Pont ©CRNA/F. Roch



Collectivité **ENGAGÉE**

Être une administration engagée et responsable consiste aussi à **agir au quotidien pour la qualité de vie au travail des agents**. Comme dans les lycées, la Région s'engage pour la qualité de la restauration collective dans tous les bâtiments et événements régionaux.



1. CONTINUER À PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE
dans la restauration collective gérée par la Région y compris traiteur, protocole et restaurant administratif ;

2. PROPOSER POUR 100% DES REPAS UNE ALTERNATIVE VÉGÉTARIENNE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE
(restaurant administratif, protocole et traiteur) ;

3. DÉVELOPPER LES GROUPEMENTS D'ACHATS LOCAUX
permettant de renforcer l'approvisionnement en produits de proximité et bio pour la restauration, et développer des actions de sobriété.





INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE

OBJECTIF 1

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

OBJECTIF 2

RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ
PAR L'INNOVATION À IMPACT

OBJECTIF 3

PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



*La société
de demain
sera celle
de la sobriété.*

Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), adopté en 2022, positionne la Nouvelle-Aquitaine comme la première région éco-responsable de France.

En effet, 36 % des créations nettes d'emplois dans l'industrie française étaient concentrées en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Ce chiffre montre qu'il n'y a pas de fatalité et qu'**une politique industrielle volontariste peut changer la donne**. Au-delà de la question de l'emploi et de l'économie, la politique de réindustrialisation, tournée notamment vers l'industrie verte, que la Région mène depuis des années, est un fort levier d'action pour diminuer notre empreinte carbone régionale, c'est-à-dire toutes les émissions indirectes liées aux importations (passage de 10,6 à 9,6 TéquCO₂/hab. ces dix dernières années). Ainsi, l'industrie devra s'adapter, ce qui est aussi une fabuleuse source d'innovations et de solutions.

Nous sommes face à quatre crises majeures – écologique, géopolitique, sanitaire et sociale –, qui bouleversent notre société et nous exhortent à accélérer la reconquête technologique et industrielle. La guerre en Ukraine, les tensions entre la Chine et Taïwan et la crise du Proche-Orient ont fait apparaître au grand jour **les limites d'une mondialisation hyperspécialisée qui ne tient pas compte de son impact environnemental et social**, où de nombreuses chaînes d'approvisionnement peuvent se briser instantanément avec une flambée des prix de nombreux produits essentiels (céréales, viande, engrais, bois, acier, nickel, composants électroniques, principes actifs de médicaments...) et des coûts de l'énergie.

Cette crise économique dans laquelle se trouve plongée la Nouvelle-Aquitaine depuis une année, renforce notre conviction qu'une alternative est possible et surtout indispensable. C'est un modèle faisant des transitions actuelles autant d'opportunités à saisir, mettant l'humain au cœur de l'économie, stimulant l'innovation sous toutes ses formes (technologiques, sociales, managériales...), misant sur les atouts du territoire afin de développer aussi bien la compétitivité, la sobriété, la souveraineté, l'emploi que la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). **Ce modèle fera davantage de place à l'économie circulaire, à l'éco-conception, pour diminuer l'empreinte sur les ressources naturelles** mais aussi à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui répond autant aux nouvelles attentes des salariés et de la société, plus soucieux désormais d'acheter des produits éthiques, qu'à la nécessaire adaptation des entreprises aux exigences de sobriété énergétique et de RSE pour rester compétitives.

Souveraineté et transition énergétique sont indissociables. Par exemple, la transition énergétique et le développement de l'électromobilité font apparaître des besoins critiques en terres rares. Nous avons besoin de limiter leurs recours pour sécuriser l'approvisionnement d'acteurs industriels en France ou en Europe. En outre, ceci apportera des bénéfices environnementaux à la chaîne de valeur : réduction de l'empreinte carbone, utilisation de toutes les terres rares issues du recyclage, absence d'extraction minière et absence de radioactivité.

Ainsi, la société de demain sera celle de la sobriété, et, c'est en réalisant des sauts technologiques et en mettant les moyens sur la recherche fondamentale, que nous parviendrons à relocaliser des productions à valeur ajoutée, à retrouver de la souveraineté industrielle dans l'électronique, la santé, les matériaux rares. **Ces crises doivent être l'occasion de repenser les chaînes d'approvisionnement et de valeur en favorisant les modèles alternatifs, l'industrie circulaire, les territoires d'innovation, la relocalisation de la production industrielle**, pour accompagner et accélérer toutes les transitions de l'ensemble du tissu économique régional.

Cette ambition est particulièrement soutenue par l'Union européenne avec les crédits FEDER du Programme régional 2021-2027 principalement dédiés à conforter les capacités de recherche et d'innovation, à soutenir un développement numérique responsable, à accompagner une croissance économique durable et à accélérer les transitions, dans un objectif de développement juste et équilibré de son territoire et des acteurs.

OBJECTIF 1

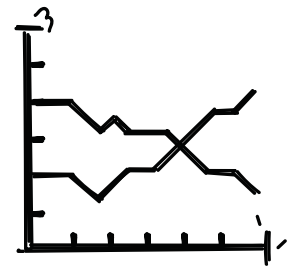
ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Constats

La guerre en Ukraine, la dépendance à des pays stratégiques comme Taïwan, après les impacts économiques et géopolitiques du Covid-19, ont montré la rareté de certaines ressources et l'augmentation de leurs coûts, ce qui **oblige désormais les entreprises à s'adapter très rapidement et à se projeter dans des modèles plus résilients.**

Les entreprises régionales ont aujourd'hui à faire face à plusieurs transitions simultanées : écologique, numérique, organisationnelle et sociétale.

Ces enjeux de transformation ouvrent des perspectives significatives en matière de stratégie d'innovation, de développement et plus largement de création d'activités et d'emplois. Ils sont des opportunités pour repenser des modèles consommateurs et coûteux tant d'un point de vue économique qu'environnemental et humain (avec le risque de perte de sens au travail). Il s'agit de réduire l'impact des activités économiques sur la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre et les ressources d'une manière générale.



Il s'agit de réduire l'impact des activités économiques sur la biodiversité, les émissions de GES et les ressources de manière générale.

Résultats depuis 2019

430 920 MWh
de **GAIN ÉNERGÉTIQUE**
(= 72 000 logements rénovés)

318 000
TéqCO₂ ÉVITÉES
(= 127 000 véhicules thermiques hors circulation)
dans les entreprises grâce à l'action régionale en faveur des entreprises et des EnR

700 000 m³/an
d'**EAU ÉCONOMISÉE**
dans les entreprises

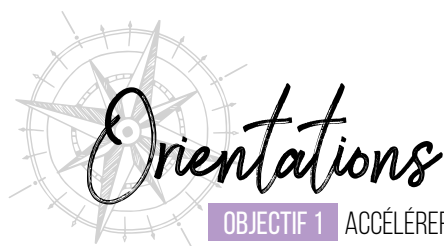
700
ENTREPRISES
accompagnées pour leur engagement dans une démarche d'économie circulaire

Intégration de **CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS** (caractéristiques environnementales et/ou sociales, investissement durable) par les **fonds souscrits et suivi ESGT** (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance et Transition) des entreprises dans lesquelles les fonds investissent

25
ENTREPRISES DU BTP
accompagnées/an dans leur conversion écologique

VALORISATION
de **70%**
des déchets inertes du BTP contre 50% en 2019

En 2023 **ACHAT** de matériel numérique reconditionné pour les lycées **3 337 ordinateurs & 4 375 écrans**



OBJECTIF 1 ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

1. RÉDUIRE LA CONSOMMATION EN RESSOURCES (énergie, eau...) DES ENTREPRISES ET DÉCARBONER L'ÉNERGIE RESTANTE POUR DIMINUER LEUR IMPACT SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITÉ

- > **Réduire la consommation énergétique des entreprises** en les accompagnant sur l'efficacité énergétique de leurs process et décarbonation de la part restante (audit énergétique, investissement pour augmenter l'efficacité énergétique, substitution des sources d'énergie fossiles, achat d'électricité renouvelable en circuits courts et indépendance énergétique des entreprises locales) ;
- > **Réduire de 50 % la consommation d'eau dans l'industrie et améliorer la qualité de l'eau rejetée** (sobriété, efficacité, réutilisation des eaux non conventionnelles, innovation et transfert de technologie dans la filière eau) ;

2. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PIVOTER VERS L'INDUSTRIE CIRCULAIRE POUR GAGNER EN SOUVERAINETÉ

- > **Viser zéro emballage plastique jetable, zéro plastique en enfouissement et zéro plastique dans l'environnement** (Plan zéro pollution plastique, cf. Ambition 1) ;
- > **Structurer les filières de réemploi ou de recyclage**, notamment de matériaux du bâtiment, d'aides médicales et techniques, ou de produits de consommation ;
- > **Accompagner les démarches d'écologie industrielle territoriale et économie de la fonctionnalité**, les projets innovants sur les matériaux, et les démarches d'éco-conception ;
- > **Favoriser la participation des acteurs au volet Économie circulaire et gestion des déchets des programmes de coopération territoriale européenne** (Poctefa, Sudoe, Espace atlantique) afin de réaliser des synergies avec d'autres régions européennes et d'augmenter l'efficacité de nos politiques ;

3. FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ET LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

- > **Conduire la filière numérique régionale dans une démarche d'amélioration continue vers un numérique plus responsable** (labellisation, éco-conception, mesurer l'empreinte du SI, frugalité de l'IA...) ;
- > **Soutenir les projets d'innovation numérique responsable** : numérique sobre, durable, maîtrisé (développement de solutions *open source* ou de communs numériques, cybersécurité et interopérabilité), inclusif, innovant ;
- > **Améliorer la cybersécurité du territoire en faisant de la Nouvelle-Aquitaine celui de la confiance numérique** : la réalisation de diagnostics de maturité cyber comme préalable à l'obtention d'aides régionales à la transformation numérique engage d'ores et déjà les entreprises à se protéger davantage face à ce risque croissant ;
- > **Poursuivre l'accompagnement à la transformation numérique** des secteurs stratégiques de l'économie régionale, notamment en veillant à l'usage maîtrisé des outils d'intelligence artificielle ;
- > **Construire un cadre de mesure des impacts environnementaux** du numérique régional.



Pot de plantation bio-sourcés (mélange de compost et de déchets de bois) - Entreprise So Ethic à Bonneuil-Matours (86) ©CRNA/F. Roch

4. FAVORISER LE REPORT MODAL POUR UNE LOGISTIQUE MOINS ÉMETTRICE EN CO2 ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

- > **Favoriser le report modal vers le fer, le fleuve et le maritime** en adaptant les infrastructures, en améliorant leur niveau de service et en encourageant un rééquilibrage des usages en fonction des caractéristiques de chaque mode de transport (pré et post acheminement versus longue distance par exemple) ;
- > **Accompagner les acteurs du territoire engagés dans la logistique durable** (faire connaître les outils multimodaux du territoire, massifier, augmenter les taux de remplissage par la mutualisation et l'optimisation des chargements, développer les flux retours, structurer la cyclologistique pour la livraison du dernier kilomètre, et favoriser l'électrification des modes routiers par le déploiement d'infrastructures et de véhicules électriques...);
- > **Poursuivre le long chantier de rénovation des petites lignes capillaires** et l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'installations terminales embranchées ;

5. FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACHATS DES ENTREPRISES VERS DES ACHATS RESPONSABLES

(nouvelles pratiques d'achat public, utilisation de l'analyse du cycle de vie, accès aux marchés locaux des entreprises régionales, circuits-courts) ;

6. ACCÉLÉRER LES ACTIONS DE LA RÉGION AUTOUR DE LA FINANCE DURABLE EN INTÉGRANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENT, SOCIAL, GOUVERNANCE (ESG)

Depuis 2022 au travers de la SNAP (Société Nouvelle-Aquitaine Participation) qui investit dans des fonds intégrant des pratiques en matière d'investissement durable (Terra Energies, VitiREV innovation), des critères extra financiers (Irdinov 3 et Aélis innovation 2...), avec le fonds de co-investissement régional NACO qui a mis en place un suivi ESG des entreprises dans lequel le fonds investit.



OBJECTIF 1 ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

 **Projets emblématiques**

> Identifier et structurer l'émergence des filières de matériaux biosourcés

Structuration industrielle des filières paille, chanvre, liège et terre crue, accompagnement de l'évolution de la réglementation (y compris au travers de projets de rénovation énergétiques dans les lycées) et des opérations pour ouvrir les marchés : programme bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine, expérimentations du chanvre dans 7 départements... Avec l'émergence de ces filières, les maîtres d'œuvre peuvent concevoir des bâtiments avec :

- > un approvisionnement de proximité en matériaux et bilan carbone faible voire négatif dans certains cas,
- > des usagers du bâtiment qui bénéficient de l'adaptation au changement climatique (les matériaux biosourcés isolent mieux face aux canicules),
- > un recyclage des matériaux en fin de vie plus simple, voire un réemploi direct.

> Développer un écosystème numérique de confiance avec le Cybercampus @en Nouvelle-Aquitaine

Créé en 2022, il constitue le pilier central de l'ambition régionale en matière de confiance numérique et cybersécurité. Ses missions sont de répondre aux incidents, de former, de sensibiliser, d'innover via des partenariats avec des laboratoires, d'animer l'écosystème régional...

> Soutenir les acteurs dans leur stratégie de décarbonation des zones industrialo-portuaires, de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau

(Bayonne, La Rochelle, Bordeaux)

Retrofit de navires, électrification à quai des bateaux, développement de boucle énergétique, hydrogène vert, biométhanisation, déploiement de solutions d'avitaillement pour carburant alternatif, écologie industrielle et territoriale...

> Accompagner le retournement des entreprises et les CADET

La Région a mis en place une équipe de spécialistes, reconnue nationalement, sur le **retournement des entreprises afin de préserver l'emploi, le savoir-faire et les compétences, le dynamisme économique des territoires, notamment les plus fragiles**. Sur des territoires durablement fragilisés par la crise ou victimes d'une fermeture ou d'une délocalisation industrielle majeure, elle a mis en place des Contrats Aquitains pour le Développement de l'Emploi sur le Territoire (CADET). Ils ont pour mission d'initier ou de soutenir de nouveaux projets qui visent au retournement économique de ces territoires.

> Accompagner les PME et ETI régionales hydro-intensives et électro-intensives pour diminuer leur consommation d'eau et d'énergie et décarboner leurs approvisionnements via la mise en place de contrats de gré à gré, la sortie des énergies fossiles... (cf. Ambition 1)

> Développer un environnement favorable à l'implantation de filières industrielles du recyclage à l'échelle régionale (cf. Ambition 1)

plateformes de matériaux pour les filières bâtiments et travaux publiques, recyclage et seconde vie des panneaux photovoltaïques, recyclage des batteries, recyclage des terres rares, des textiles, régénération du titane). Par exemple, la plateforme du CETIA a été inaugurée en 2023 à Hendaye, première en son genre d'innovation européenne dédiée au tri et au démantèlement automatisés des articles textiles et cuir.



Construction en matériaux bio-sourcés au lycée agricole de Venours ©CRNA/L. Bussy

OBJECTIF 2

RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ PAR L'INNOVATION À IMPACT

Constats

Les crises successives depuis 2019 (climatiques, sanitaires, sociales, géopolitiques...) mettent en évidence les interdépendances des économies, et les limites associées et les risques pour l'économie régionales, aggravés par les conséquences de la désindustrialisation de la France. En sus des dépendances énergétiques, ou alimentaires, cela s'illustre singulièrement sur les approvisionnements pour des produits essentiels. Les législations extraterritoriales américaines, les tensions entre la Chine et Taïwan montrent que ces tensions ne se limiteront pas à l'avenir aux questions énergétiques, et soulignent tout l'intérêt d'un développement de l'intelligence économique y compris dans les PME et ETI. Au-delà de ces dépendances, des aspects environnementaux et sociaux entrent en jeu, avec des importations de produits fabriqués dans des pays moins contraignants sur ces sujets, auxquels s'ajoute l'impact des transports. Ces effets sont encore amplifiés par ceux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité qui exacerbent le lien entre les santés humaine, animale et environnementale « One Health ». Fruit d'une longue histoire en matière de soutien à l'innovation, dont elle a fait un moteur de son développement, la région dispose d'un écosystème riche. En effet, l'effet levier de l'aide régionale est maximal sur cette partie amont et il faut, plus que jamais, poursuivre dans ce sens tout en cherchant à mobiliser l'innovation de manière la plus large possible (innovation technologique

et non-technologique). La mobilisation de l'innovation à impact par l'ensemble de ces acteurs permettra de renforcer la souveraineté régionale et d'accélérer toutes les transitions.

La région dispose d'un écosystème remarquable et diversifié.

Résultats depuis 2019

En 2022

3 850

ENTREPRISES

aidées financièrement

directement par la Région

2 400 via des aides votées

et 1 450 via des instruments

financiers afin de poursuivre

la réindustrialisation régionale,

la compétitivité et

l'accélération des transitions

Sur la période 2020/2023

571 ENTREPRISES

dans le programme

« Usine du Futur »

Au total, depuis 2014

1 171

SITES DIAGNOSTIQUÉS

(60% des entreprises = 10-50 salariés,

26% < 20 salariés, 150 ETI)

dont **70% des entreprises**

ont engagé

un plan de progrès

3 dossiers de soutien

en moy. par entreprise

un total de **257 M€**

d'aides régionales

pour + d'1 Md€

d'investissements

En 2022

33 000

ENTREPRISES

accompagnées

via des dispositifs collectifs

Entreprendre

en Nouvelle-Aquitaine,

« Usine du Futur »,

accélérateur PME/ETI,

transformation numérique,

parcours transmission et

développement, Croissance

Premium, Reconquête PME

En 2022

130 M€

sur **L'INNOVATION**

dans l'économie

projets R&D,

recherche et transfert

technologique, start-up

En 2022

100 PROJETS

d'investissements

directs étrangers

réalisés sur le territoire régional

dont **40%**

de réinvestissement

sur des sites existants

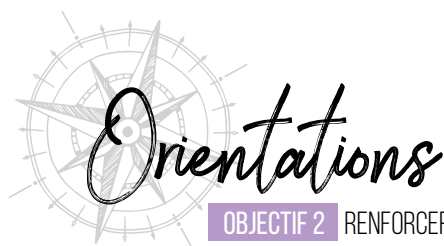
+ d'1/4 des projets

concerne

l'industrie productive,

avec en tête

le **secteur de la santé**



OBJECTIF 2 RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ PAR L'INNOVATION À IMPACT

1. AMPLIFIER LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

- > **Dès la recherche amont, en facilitant les transferts, la recherche collaborative et l'innovation technologique et non-technologique**, afin de conforter l'écosystème de confiance néo-aquitain et l'attractivité régionale, notamment sur les filières émergentes (économie circulaire) et en prenant en compte les sujets d'**intelligence économique** ;
- > **Structurer de grands projets de recherche et des centres de transferts technologiques à l'échelle régionale sur des thématiques clefs** : structuration par la Région de pôles au rayonnement national et international sur des thématiques clefs comme la photonique (Institut d'optique), l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin, le cerveau (Neurocampus), une seule santé (Omega Health), le quantique (Naquidis Centre), et transfert de la recherche vers le monde économique (action structurée et coordonnée par la Région de 38 centres de transfert technologique) ;

2. ENGAGER L'ENSEMBLE DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES DANS LES TRANSITIONS (cf. SRDEII)

- > **Développer les technologies de rupture au service des filières émergentes** (structuration de la filière batterie sur l'ensemble de la chaîne de valeur, ou des énergies marines renouvelables) et **innover pour favoriser l'émergence de solutions nouvelles pour accompagner les filières matures dans leur transformation** (par exemple la décarbonation des filières navales) ;
- > **Travailler sur l'attractivité des métiers auprès des jeunes et adultes en démarche de réorientation** (cf. Ambition 2), en faisant la promotion des savoir-faire, des métiers, des formations et des opportunités d'emplois dans les différentes filières (Jobdating Cuir et Porcelaine à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, annuaire des formations développé avec Cap Métiers...) ;
- > **Piloter et coordonner l'action des acteurs relais de l'écosystème** accompagnant l'émergence ou l'animation des filières (ADI Nouvelle-Aquitaine, pôles de compétitivité, clusters...) en faveur des transitions ;

3. CONFORTER LES CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALE

en soutenant la création de clusters industriels, faisant émerger des projets structurants et collaboratifs et en développant les filières d'approvisionnement locales pour les matières premières et composants (réduire la dépendance aux approvisionnement externes) ;

4. AGIR EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

à travers divers dispositifs centrés sur les transitions (PEPITEs : accompagnement, événements et actions de sensibilisation, déploiement d'espaces de coworking pour l'entrepreneuriat étudiant, outils numériques prix Néo Terra pour l'Entrepreneuriat Etudiant en Nouvelle-Aquitaine...) ;

5. SOUTENIR LA CRÉATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES START-UPS ET L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION RÉGIONAL EN FAVEUR DE L'ACCÉLÉRATION DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (Gazelle tech, Materrup, Toopi Organics, Elicit Plant...) ;

6. SOUTENIR L'INNOVATION SOCIALE

pour expérimenter des solutions basées sur de l'innovation non-technologique pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits et à de nouvelles aspirations (AMI dédié).

OBJECTIF 2 RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ
PAR L'INNOVATION À IMPACT



Projets emblématiques

> Mettre en place le Néo Terra Score

Initié dans le cadre du programme « Usine du Futur » puis étoffé et généralisé, le **Néo Terra Score vise à évaluer le degré de maturité dans les transitions des entreprises** en amont de leur demande d'aide. C'est le reflet de la volonté d'accompagner au plus près les entreprises dans leurs transformations.

> Adopter une stratégie bioéconomie

pour répondre durablement aux enjeux d'alimentation, de matériaux et d'énergie, de préservation de la biodiversité. Cette approche transversale vise à réduire la pression croissante sur les ressources naturelles tout en proposant une économie régionale fondée sur l'exploitation des ressources biologiques naturelles pour la fabrication de produits pour l'alimentation humaine et animale, la production industrielle (biosourcing, biotechnologies) et la production d'énergie (biocarburants, méthanisation).

> Structurer un réseau de territoires d'innovation Néo Terra

en partant des territoires d'innovation existant à l'échelle régionale (TEPOS, La Rochelle Territoire Zéro Carbone, tiers-lieux, zéro-chômeurs, VitiREV, zone atelier de Chizé...), avec des objectifs et facteurs de réussite identifiés grâce à l'accompagnement de la Région.

> Faire évoluer le parcours « Usine du Futur » vers les transitions

Le programme évolue vers un outil au service des transitions qui dépasse le cadre de l'usine de production en prenant en compte les nouvelles dimensions sociétales et l'ancrage territorial. Ainsi, **le programme adoptera une grille de lecture de la situation de l'entreprise basée sur sa performance globale** (ensemble des impacts et interactions), et permettra à l'entreprise de réviser son modèle d'affaire pour passer d'un modèle linéaire à un modèle circulaire. **Le programme sera le garant de transformations concrètes dans les entreprises**, en intégrant possiblement de nouvelles thématiques comme les plans de déplacement d'entreprise. À l'issue de l'analyse terrain, le rapport final sera un outil d'appui partagé à la mobilisation des dispositifs et ressources régionales, dont la **plateforme d'accélération « PROPULS »**, visant à accompagner les entreprises régionales vers une meilleure compétitivité.

> Structuration de la filière batterie dans son ensemble

La région Nouvelle-Aquitaine est la seule région française à avoir sur son territoire l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche à l'industrie, de l'amont à l'aval, avec des centres de R&D, plateformes, sites pilotes et des compétences techniques de pointes, l'intégration du volet aval (recyclage), l'intégration dans la stratégie Europe (EIT) et française, et le pilotage d'une action de formation à grande échelle au service de la formation, BATTENA (cf. Ambition 2).



Ligne de production de batteries - Entreprise ARTS Energy à Nersac ©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 3

PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE
DES TERRITOIRES AU CŒUR
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

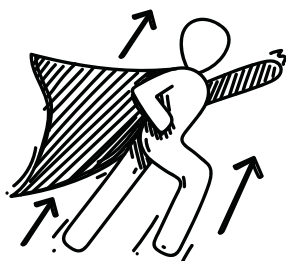
Constats

Le contexte économique et social depuis 2019 (crise des « gilets jaunes », inflation...) **génère de profondes modifications du marché du travail**, y compris pour les salariés en quête de sens, nécessitant une adaptation des entreprises pour y faire face : pratiques et formes d'organisation novatrices en réponse aux aspirations nouvelles des salariés, amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie et mieux attirer, former et fidéliser les compétences... Après le Covid-19, la vigueur de la reprise économique a aggravé les difficultés de recrutement, la pénurie de collaborateurs et de compétences devient pour certaines entreprises le premier frein à la croissance de leur activité et aux dynamiques territoriales. L'entreprise doit proposer des métiers attractifs pour ses salariés : salaire bien sûr, mais aussi cadre d'emploi, intérêt des postes et autonomie, respect de la vie privée, égalité femmes/hommes, diversité, et plus globalement, le projet et les valeurs de l'entreprise....

Pour attirer les personnes et les ancrer durablement dans un territoire, ce dernier doit proposer des environnements de vie répondant aux attentes et besoins des populations actuelles et futures : environnement préservé, services et économie de proximité, infrastructures de santé et d'éducation, accès aux services numériques, mobilité, propositions culturelles, sportives...

Une approche différenciée des territoires de manière à y assurer un développement équilibré est à adopter. Il est nécessaire de tenir compte des vulnérabilités, des spécificités et des richesses naturelles locales (cf Ambition 5).

Ces questions d'attractivité des talents, déjà émergentes avant 2019, deviennent encore plus vives dans une région en forte croissance démographique, où l'offre d'emploi est vite dépassée par les nombreux choix dont dispose les salariés et surtout leur exigence.



*Une approche différenciée
des territoires
est à adopter.*

Résultats
depuis 2019

6 IGIA

(Indications Géographiques
pour les produits Industriels
et Artisanaux)

reconnues

en Nouvelle-Aquitaine
sur 12 au niveau national

Porcelaine de Limoges (87)

Tapis d'Aubusson (23)

Tapisserie d'Aubusson (23)

Charentaise de

Charente-Périgord (16-24)

Linge Basque (64)

Pierre d'Arudy (64)

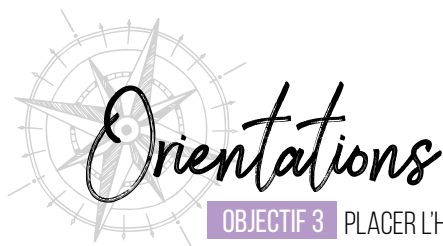
Depuis 10 ans
la Région

Nouvelle-Aquitaine
est la seule en France
à déployer

une **politique
dédiée à l'ESS**

avec une appropriation de
l'ensemble des périmètres
rendus possibles
par la Loi ESS de 2014

(ESS comme
une alternative entrepreneuriale,
processus territoriaux
de coopération économique,
innovation sociale,
Stratégie régionale ESS ancrée
dans l'ensemble
des compétences régionales,
contractualisation
inter-échelons de collectivités
pour déployer l'ESS...)



OBJECTIF 3 PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. ANTICIPER ET FORMER AUX FUTURS MÉTIERS

- > **Adapter les contenus de l'offre de formation** en général, et en particulier l'offre du secteur industriel (cf. Ambition 2 : TTNA...);
- > **Accompagner la transformation des organismes de formation sectorisés** à travers une stratégie d'investissement (cf. Ambition 2 : investissement dans les plateaux techniques);
- > **Permettre l'orientation vers ces métiers et vers ces formations** (cf. Ambition 2 : Ambassadeurs des métiers, Olympiades des métiers...);
- > **Soutenir le développement de compétences des salariés en matière de transition** (cf. Ambition 2),
- > **Favoriser les conditions d'une mobilité choisie** (cf. Ambition 5);

2. DONNER DU SENS EN PRIORISANT LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE DES ENTREPRISES

- > **Poursuivre la logique de soutien et d'accompagnement de démarche RSE** au sein des entreprises;
- > **Expérimenter la Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE)** avec les acteurs publics et les acteurs privés pour coconstruire des solutions nouvelles et développer les territoires, particulièrement ceux qui sont les plus frappés par la crise ou les plus concernés par le changement climatique;
- > **Faciliter l'emploi de proximité** via les Conférences Territoriales des Métiers et de l'Orientation (rapprocher les besoins et les opportunités du territoire en termes de formation et d'emploi en réunissant les entreprises locales et les établissements d'enseignement) et la plateforme collaborative « Talents d'ici » (retour à l'emploi des chercheurs d'emploi);

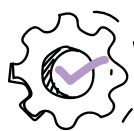
3. RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

qui propose un mode d'entreprendre et de développement économique porté par des personnes qui ont fait le choix d'organisations collectives, avec des entreprises qui orientent l'essentiel de leurs bénéfices vers la consolidation de leur outil de production et se positionnent comme des acteurs incontournables pour le développement durable de l'économie régionale et d'emplois non délocalisables.



Entreprise Weston à Limoges ©Yannick Pirot

OBJECTIF 3 PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Projets emblématiques

> Développer la « Marque employeur »

Le parcours « Marque employeur » s'adresse prioritairement aux entreprises industrielles ayant réalisé le Programme régional « Usine du Futur ». **Il est structuré afin que territoires et entreprises travaillent concomitamment sur la notion d'attractivité.** Pour ces dernières, l'enjeu est d'identifier et d'actionner des leviers pour recruter durablement et fidéliser leurs collaborateurs, notamment sur les valeurs fédératrices, la qualité de vie et les conditions de travail, l'ouverture vers l'extérieur, l'intégration et la formation, la communication. De nouveaux territoires et de nouvelles entreprises sont en train de le déployer.

> Label « Talents et Territoires » Nouvelle-Aquitaine (TTNA), réseau Ambassadeur des métiers (cf. Ambition 2).

> Devenir la destination exemplaire en matière de tourisme durable

Créatrice de valeurs, de richesses et d'emplois, fondée sur un développement équilibré du territoire régional, cette ambition se retrouve dans la feuille de route « Tourisme durable » en Nouvelle-Aquitaine 2023-2028. **Elle permettra de conforter la filière en l'accompagnant dans les transitions à venir, tout en limitant ses impacts sur l'environnement et en veillant à sa présence équilibrée sur le territoire ;** de maintenir le niveau d'emplois en agissant sur l'amélioration des conditions de travail et l'adaptation des compétences et de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous.

> Encourager les coopérations territoriales en faveur des transitions

L'enjeu est d'inventer un nouveau modèle de développement, résilient et solidaire, partant des compétences et atouts endogènes des territoires. **Les processus de coopérations territoriales animés par des structures de l'ESS permettent d'investir des dynamiques multi-acteurs** (collectivités, acteurs socio-économiques...) et contribuent à la promotion de nouveaux modes de faire, de travailler, de consommer

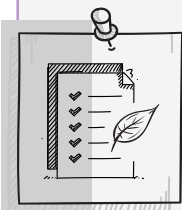
et d'agir en posant les jalons du développement d'un territoire régional et d'une société plus résiliente, inclusive et solidaire. Ces processus de coopération peuvent également amener la redéfinition du positionnement de certaines filières, notamment en lien avec les enjeux d'économie circulaire (aides techniques, textile inclusif, réemploi des déchets du bâtiment), mais aussi de réinvestir des dynamiques territoriales pour répondre différemment aux enjeux alimentaires (les démarches alimentaires de territoire portées par des structures de l'ESS permettent d'intégrer tous les acteurs pour redéfinir des circuits alimentaires locaux intégrant un volet production, transformation, commercialisation sans perdre de vue le volet solidaire).

> Déployer les tiers-lieux à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (cf. Ambition 5)

Les enjeux principaux sont de finaliser le maillage territorial déjà fort de 330 tiers-lieux, **en soutenant les initiatives prioritairement sur les zones où il n'y en a aucun**, en favorisant l'émergence de projets expérimentaux ou en accompagnant le développement des tiers-lieux à haut potentiel de transition et de « faire autrement », notamment sur : l'alimentation (tiers-lieux agricoles, nourriciers), l'artisanat (ateliers partagés, fablabs, lieux d'économie circulaire), la formation (Appel à projets dédié tiers-lieux et formation). Le lien social et la citoyenneté, particulièrement en zones rurales, restent des enjeux centraux dans l'ensemble des démarches de tiers-lieux (création en zones dites vulnérables, expérimentation dans les lycées...).



Tiers-lieux Open garde de Biarritz ©Pierre Carton



Collectivité **ENGAGÉE**

L'engagement de la Région en faveur des transitions a vocation à être porté par tous les agents, dans la diversité de leurs métiers et sur tout le territoire, et pourra être renforcé par une meilleure connaissance des enjeux, un partage des bonnes pratiques et par leur appropriation. **C'est à travers le développement d'une culture commune et partagée par l'ensemble de ses agents que la Région entend mieux faire connaître et rendre plus accessibles les missions de service public qu'elle mène pour ses usagers et ses partenaires.**

Ces ambitions s'inscrivent dans la continuité, en lien avec les représentants des personnels de la collectivité.

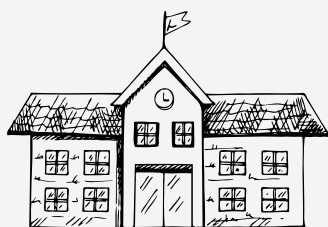


1. DÉVELOPPER UNE MARQUE EMPLOYEUR « NOUVELLE-AQUITAINE ENGAGÉE »

- > **Maintenir un dialogue social** renforcé et régulier au sein de la collectivité ;
- > **Développer une stratégie de recrutement et de fidélisation des talents** à travers un plan d'actions coconstruit avec les acteurs concernés ;
- > Imaginer et **déployer l'espace de travail de demain** dans le cadre de la rénovation et la modernisation des locaux ;

2. ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE

- > **Engager les agents dans le changement de pratiques** et en faire une valeur commune et partagée (objectifs communs à définir, réseau de référents sobriété, développer les pratiques « numérique responsable », coconcevoir une charte de sobriété...);
- > **Proposer à tous les agents des formations adaptées à l'évolution des métiers, des méthodes de travail** et des ateliers sur le climat (ex : « fresque du climat »...);
- > **Faire du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)** une action phare de la feuille de route Néo Terra (sensibilisation, formation, gouvernance) : intégration de clauses environnementales, sociales et d'emploi dans les spécifications techniques des marchés, intégration de clauses de suivi et intégration de critères environnementaux dans les marchés. Se fixer un objectif à 100 % de nos marchés pour 2030 ;
- > **Mettre en place un budget vert** ;
- > Recourir aux emprunts verts et/ou responsables : **la Région s'engage à ce qu'a minima 50 % de ses emprunts annuels**, qu'ils soient auprès d'acteurs bancaires, de prêteurs institutionnels, ou via des émissions obligataires, **soient labellisés verts** et/ou responsables et affectés au financement d'investissements répondant à ces objectifs ;
- > **Intégrer dans sa politique de sélection des établissements prêteurs, des critères** relatifs aux engagements et actions qu'ils portent en faveur des transitions écologiques et sociales.





SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIF 1

CONDUIRE LA MUTATION DES TRANSPORTS
ET L'ESSOR DU FERROVIAIRE

OBJECTIF 2

PROMOUVOIR LA TRANSITION DE L'HABITAT POUR TOUS
ET EN PARTICULIER POUR LES JEUNES

OBJECTIF 3

ACCOMPAGNER DES TERRITOIRES ÉQUILIBRÉS ET RÉSILIENTS



*La Région
accompagne
ses territoires
pour expérimenter,
innover, éprouver
au plus près des
réalités de terrain.*

En représentant 38 % des émissions de GES, contre 31 % en France métropolitaine, **la mobilité des voyageurs et des marchandises est le secteur d'activité le plus impactant pour le climat en Nouvelle-Aquitaine**. Et pourtant, nous avons tous besoin de nous déplacer : pour travailler, pour apprendre, pour consommer (16 % des émissions sont liées aux transports de marchandises). La mobilité reste donc l'une des affaires de notre siècle : l'urgence climatique et la nécessité de penser autrement nos déplacements, un besoin indispensable de l'individu et une condition essentielle de développement de toute société humaine. **La présence d'infrastructures adaptées, modernes et fiables est indispensable.**

Il est également indispensable de **garantir un service public fiable, rapide et efficace à nos concitoyens et une offre de transport qui réponde aux besoins, des zones urbaines ou des zones rurales, par des prix attractifs et adaptés au public** (notamment pour les jeunes et les plus précaires).

La priorité va aux transports collectifs, chaque fois qu'ils sont pertinents en termes de demande de déplacements, parce que **la lutte contre l'autosolisme et la transition des motorisations ne souffrent pas si on laisse se dégrader les transports en commun.**

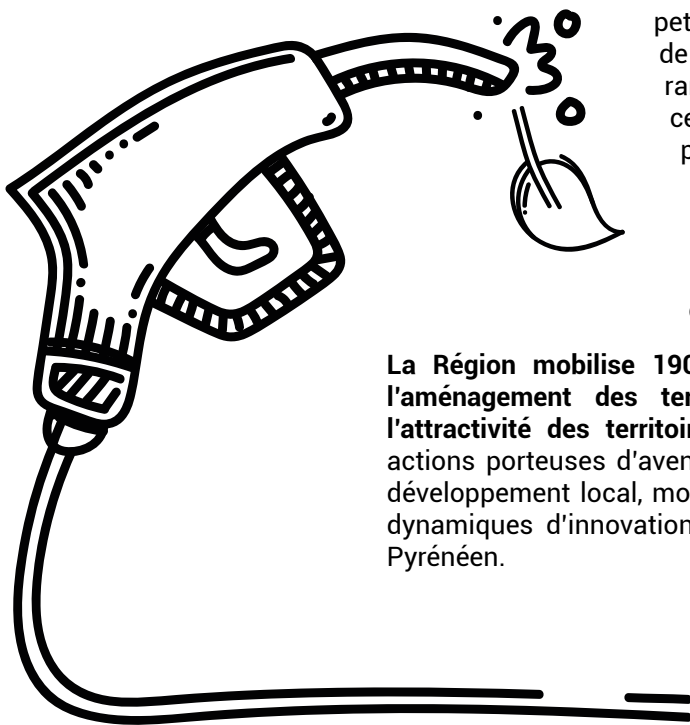
Nous devons offrir mieux à nos usagers, en soignant particulièrement l'intermodalité : train, car, covoiturage, vélos..., pour une mobilité « facile », efficace et efficiente. C'est aussi la nécessité de développer des modèles économiques dans les territoires peu accessibles aux transports publics : covoiturage, autopartage, transports à la demande, petites logistiques et services de proximité.

En synergie, la Région accompagne les territoires pour expérimenter, innover, éprouver au plus près des réalités de terrain. En déclinaison de la feuille de route Néo Terra et des initiatives locales, elle soutient l'émergence de nouveaux modèles avec des territoires résilients où l'un des maîtres-mots devra être « autonomie » : autonomie énergétique, alimentaire, industrielle... Ainsi **nous garantirons le développement et l'habitabilité de notre région dans sa pleine diversité, à travers une démarche au long cours, incarnée par le déploiement des contrats de développement et de transitions à travers les territoires.** Outils de la stratégie régionale de développement équilibré des territoires et d'accompagnement des transitions, ces contrats permettent de soutenir les projets structurants autour des enjeux des mobilités, de l'habitat, des consommations foncières, des modèles agricoles, des circuits alimentaires – autant de leviers puissants de transition écologique en lien avec l'aménagement du territoire.

Ces questions, déjà identifiées depuis plusieurs décennies, ont pris une acuité toute particulière après la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine. Les « gilets jaunes », la guerre en Ukraine ont rendu encore plus aigüe la question de la charge pour les usagers, tout particulièrement ceux qui sont captifs de la voiture, comme dans le grand péri-urbain ou le rural. On a vu également se tendre les débats autour de l'aménagement dans les petites villes ou les secteurs ruraux,

avec des questions d'attractivités souvent très difficiles, liées à la capacité financière de petites collectivités locales, le vieillissement de la population, les services publics souvent rares. L'âge avancé du bâti rural ou dans les centres anciens et historiques, pose un lourd problème de rénovation énergétique. La tension du marché du logement, alors que les hausses de taux bloquent l'évolution de ce marché, rend les jeunes et étudiants très vulnérables, à chaque rentrée scolaire ou universitaire.

La Région mobilise 190 M€ de crédits européens en faveur de l'aménagement des territoires sur 2021-2027, pour favoriser l'attractivité des territoires ruraux les plus fragiles grâce à des actions porteuses d'avenir (emploi, croissance, inclusion sociale et développement local, mobilités et report modal...) et de soutien aux dynamiques d'innovation et de reconversion territoriale du Massif Pyrénéen.



OBJECTIF 1

CONDUIRE LA MUTATION DES TRANSPORTS ET L'ESSOR DU FERROVIAIRE

Constats

Une région aussi vaste et dynamique que la Nouvelle-Aquitaine revêt des enjeux considérables en matière de mobilité, pour les personnes comme pour les marchandises. Composée d'une métropole avec des problématiques de congestion, d'un réseau de villes moyennes, d'une zone littorale, de plusieurs zones de montagne, mais aussi de zones rurales demeurant encore insuffisamment desservies, **La région Nouvelle-Aquitaine présente de multiples profils, et donc de multiples problématiques et enjeux de mobilité.**

Avec 38 % des émissions de GES, la mobilité des voyageurs et des marchandises constitue le secteur d'activité le plus impactant pour le climat en Nouvelle-Aquitaine, dont l'exemple de l'ex-Nationale 10, la plus polluée de la région, est frappant. D'autant que les déplacements domicile-travail en voiture concernent encore 80 % des Néo-Aquitains et Néo-Aquitaines, en dépit d'une baisse due aux TER et aux mobilités douces. Une réalité s'impose donc : nous avons toutes et tous besoin impérativement de nous déplacer. Ce qui ne nous offre rien de moins que la liberté, première devise de notre République. Pour la garantir dans les faits, les solutions doivent être concrètes, au plus près du réel. Les besoins de mobilité, qui sont souvent des contraintes, ont été particulièrement mis en évidence par la crise des « gilets jaunes », premiers touchés par l'impact de la crise énergétique, l'inflation, la pression foncière, excluant

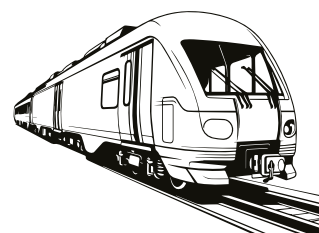
les ménages les plus modestes et augmentant les distances à parcourir pour simplement travailler.

Plus que jamais, la mobilité décarbonée est la grande affaire de notre temps. En effet, d'un côté, il s'agit de comprendre qu'il n'existe pas encore de mode de transport à longue distance plus écologique et plus durable que le train. Avec, à la clef, une triple ambition : être autant une alternative crédible à la voiture dans les transports du quotidien, là où c'est possible, qu'à l'avion sur les plus longues distances et qu'au camion pour le fret. C'est tout l'enjeu de la politique ferroviaire de la Nouvelle-Aquitaine, s'appuyant à la fois sur la régénération des lignes de desserte fine – dites « petites lignes » de TER –, le développement des RER métropolitains à Bordeaux et au Pays Basque, et le développement des lignes à grande vitesse qui manquent au grand sud-ouest de notre pays, dans le cadre du Grand Projet Sud-Ouest (GPSO). De l'autre, persuadés qu'il s'agit peut-être du levier le plus essentiel en faveur d'un aménagement du territoire plus juste, plus harmonieux, nous investissons aussi massivement là où c'est nécessaire, comme dans l'infrastructure ferroviaire de notre réseau de villes moyennes, et nous prêtons attention aux détails, du transport scolaire à l'offre dense de transport interurbain. Ainsi, nous investissons dans le RER métropolitain pour décongestionner Bordeaux et le Pays Basque, nous améliorons

les infrastructures routières entre Limoges, Poitiers et Angoulême pour désenclaver Limoges, nous rouvrons la ligne historique Pau-Canfranc, ligne de voyageurs mais aussi de fret.

*Pour offrir
des services de TER,
le Conseil régional
dépense
+ de 340M€ par an.*

Avec nos compétences – parfois même en les outre-passant –, avec nos moyens, **nous mettons tout en œuvre pour garantir un service public fiable, rapide et efficace aux usagers et usagers**, ainsi qu'une offre de transport qui réponde aux besoins, non seulement des zones urbaines ou des zones rurales, mais également des plus modestes, avec une tarification attractive et solidaire – illustrant en cela la conjonction de l'écologie et du social, au bénéfice des territoires.



OBJECTIF 1 CONDUIRE LA MUTATION DES TRANSPORTS
ET L'ESSOR DU FERROVIAIRE

C'est pourquoi, encore et toujours, la Région est fortement engagée à la sauvegarde, la régénération et la modernisation des indispensables petites lignes.

Le Conseil régional dépense ainsi plus de 340 millions d'euros par an pour faire circuler et développer les trains express régionaux, de plus en plus populaires, comme en attestent les chiffres néo-aquitains : une hausse de 11 % de l'offre depuis 2019 et une augmentation de 33 % de la fréquentation.

Pour autant, le train ne répond pas, à lui seul, à tous les besoins. **En parallèle, nous avons également développé notre réseau de cars interurbains** (240 lignes régulières), et mis en place des lignes de

cars express. Mais parce que ni les cars, ni les plans routiers ne répondront non plus, à eux seuls, à la croissance de la demande, **nous développons et construisons également avec les partenaires des solutions de mobilités locales au plus près des territoires** (transport à la demande, abris vélos dans les gares, mise en place de vélos en libre-service sur l'ensemble de la ligne Angoulême-Royan...).

Partout, nous promovons l'intermodalité, selon les besoins et les spécificités des territoires, avec une forte volonté de verdissement des lignes et de décarbonation des motorisations, tant pour les trains que pour les autocars. À l'évidence, la transition énergétique et écologique passera par nos déplacements – ou restera à quai !



Car régional roulant au gaz vert ©CRNA/F.Roch

Résultats
depuis 2019

400 km
de VOIES
FERROVIAIRES
SAUVÉES
grâce au concours
de la Région

Depuis 2019
AUGMENTATION
de l'OFFRE
FERROVIAIRE

de **11%**
soit +de 25 000 trains/an
(projets de RER
et démarche OptimTER),

AUGMENTATION
de **33%**
de la FRÉQUENTATION

ACQUISITION

de **18 RAMES**
GROS PORTEURS
(220 ou 330 places assises)
à traction électrique,
modernes et confortables

En 3 ans

x25
des AUTOCARS
« VERTS »
dans la flotte régionale
interurbaine et scolaire

167 véhicules bioGNV
9 véhicules éthanol
8 véhicules électriques
246 véhicules agro-carburants
Dynamique
qui devrait s'accélérer
avec l'introduction
de nouveaux critères
dans les marchés
de cars scolaires

8 500 TéquCO2
ÉCONOMISÉES
par les entreprises
de transport
de marchandises
soutenues par la Région
(motorisations moins carbonées)

x2,7
du Nb de BORNES
de RECHARGES
ÉLECTRIQUES
en accès grand public
(7 800 en 2022)

Ambition 5



OBJECTIF 1 CONDUIRE LA MUTATION DES TRANSPORTS ET L'ESSOR DU FERROVIAIRE

1. DÉCARBONER LA MOBILITÉ

- > **Poursuivre le verdissement du parc de TER et de cars régionaux** : 100 % des cars régionaux verdis d'ici 2030 (5 000 cars) et dé-dieselisation des TER ;
- > **Faciliter le déploiement** et renforcer le maillage d'infrastructures d'avitaillement (stations et bornes de recharge) **en carburants alternatifs** (électricité renouvelable et décarbonée, bioGNV, hydrogène) ;
- > **Consolider les filières émergentes de véhicules intermédiaires** (légers, motorisation active/électrique) et le développement d'une économie circulaire des industries des mobilités (batteries, matériaux et composants véhicules) ;
- > **Encourager le fret ferroviaire** (cf. Ambition 4)
- > **Promouvoir l'innovation** pour des filières aéronautiques et nautiques durables.

2. FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN PAR UNE OFFRE DENSIFIÉE ET ATTRACTIVE

- > **Poursuivre le développement de l'offre ferroviaire** de +8,2 % d'ici 2030 (soit +60 trains par jour), en améliorant le service, en poursuivant le développement des RER métropolitains (Bordeaux et Pays Basque Sud Landes) et en accompagnant l'émergence des nouveaux projets (La Rochelle, Poitiers, Limoges) ;
- > Continuer l'investissement massif, hors compétence, pour **renover l'infrastructure ferroviaire** qui maille le réseau des villes moyennes de la région ;
- > **Participer activement au Grand Projet du Sud-Ouest** (GPSO) répondant à la fois aux enjeux de mobilité longue distance, développement des trajets du quotidien et du fret ferroviaire ;
- > **Accroître davantage l'attractivité du service et le confort des voyageurs** (services plus accessibles¹ et inclusifs) pour le TER mais aussi pour nos cars interurbains ;
- > **Maintenir une tarification attractive et solidaire** avec une gamme de tarifs adaptés à tous les types de déplacements pour permettre de voyager à tarif réduit sur l'intégralité du territoire, à bord des TER Nouvelle-Aquitaine. Des abonnements classiques, des abonnements Jeunes - 28 ans,

un pass télétravail, un abonnement pour les plus précaires (carte solidaire permettant de bénéficier de - 80 % sur les TER, mais aussi nos transports interurbains) ;

- > **Faciliter le report modal et l'intermodalité** (exemple : expérience usager améliorée par une intermodalité « sans couture » portée par la marque Modalis : tarification, information voyageurs, billettique, pôles d'échanges) ;
- > **Poursuivre le lobbying** au plus haut niveau **en faveur d'une mobilité décarbonée** : la Région Nouvelle-Aquitaine est cheffe de file dans le plaidoyer européen des régions pour le train à travers le Comité des Régions.

3. POURSUIVRE L'OBJECTIF D'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DES CARS RÉGIONAUX ET TER

- > **+20 % de passagers pour les cars régionaux d'ici 2030** (soit passer de 6,2 à 7,3 millions de passagers par an) ;
- > **Atteindre 120 000 voyageurs par jour dans les TER** (60 000 voyageurs par jour en 2019 ; 90 000 en 2022) ;
- > Mise en place progressive de **5 lignes supplémentaires de bus express** pour contribuer aux déplacements domicile-travail et à la décongestion des villes.

4. ENCOURAGER L'INTERMODALITÉ ET LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ LOCALE

- > **Appuyer les EPCI dans le déploiement de solutions de mobilité locale** dans les territoires où la Région est autorité locale de mobilité, en complémentarité avec l'armature principale construite par les transports régionaux, qu'ils soient ferroviaires ou routiers (contrats opérationnels de mobilité) ;
- > **Poursuivre le déploiement de Modalis** et les accords tarifaires avec les autorités organisatrices de mobilité dans l'objectif de simplification des supports et des tarifications, essentiel pour faciliter le report modal ;

1. Depuis décembre 2022, les TER Nouvelle-Aquitaine sont identifiés Liné'R, Facilit'R et Direct'R selon leur politique d'arrêts. Une façon pour l'usager d'identifier rapidement de TER dont il a besoin.

> **Mettre en place, en étroite coopération avec une trentaine d'autorités organisatrices de mobilité** (métropole de Bordeaux + communautés urbaines de Limoges et Poitiers, agglomérations) et Nouvelle-Aquitaine Mobilités, d'une **billettique régionale interopérable, permettant d'utiliser tous les modes de transports** (trains, cars interurbains, transports urbains, vélos en libre-service) avec un titre de transport unique. Ceci mettra fin au

« maquis » actuel des titres de transports, et facilitera de manière importante l'utilisation des transports en commun des usagers.

> **Développer l'usage du vélo en intermodalité avec les transports régionaux** et poursuivre la stratégie de soutien des pôles d'échanges multimodaux et notamment déploiement des stations vélos dans les gares, ainsi que les grands itinéraires vélos.

Projets emblématiques

> Créer la 2^e ligne ferroviaire au sud de Bordeaux

pour développer le report modal et réduire considérablement le nombre de camions sur les routes et les temps de parcours entre les villes de Nouvelle-Aquitaine.

> Poursuivre le travail engagé sur une billettique régionale interopérable

permettant d'utiliser tous les modes de transports (trains, cars interurbains, transports urbains, vélos en libre-service) avec un titre de transport unique.

> Déployer des stations de location de Vélos à Assistance Électriques (VAE) en libre-service sur certaines lignes de TER

exemple de la ligne TER Royan-Angoulême : ce test grandeur nature (25 stations, près de 170 vélos), permet d'éprouver une nouvelle solution autour des gares d'un même bassin de vie.

> Développer (ou cela est possible) les dispositifs d'arrêts à la demande

service d'arrêt facultatif du TER permettant de maintenir la desserte des gares peu fréquentées.

> Accompagner l'installation et la mutualisation des services publics en gare

sur le modèle d'Ychoux, mutualisation des services TER et de La Poste.



©Alban Gilbert Photographe



©Alban Gilbert Photographe

OBJECTIF 2

PROMOUVOIR LA TRANSITION
DE L'HABITAT POUR TOUS,
ET EN PARTICULIER POUR LES JEUNES

Constats

La Nouvelle-Aquitaine veille au déploiement d'un modèle de développement équitable et à un rééquilibrage territorial à travers ses schémas directeurs et de leur traduction dans l'ensemble de ses politiques (dispositifs spécifiques de revitalisation, de politique de la ville, d'accès aux services essentiels, d'accès à la santé, au logement et d'aide à l'ingénierie...). **La crise du logement et les contraintes législatives obligent un autre regard sur les potentiels des territoires**, comme elles induisent d'autres modèles de développement équilibré des territoires et garants de la cohésion sociale.

Nous croyons que c'est par l'observation, l'étude, et la valorisation de bonnes pratiques de réemploi du foncier et bâtimentaire que se diffuseront des projets exemplaires.

Les actions régionales apportent des solutions différentes aux questions de revitalisation des centre-bourgs, du réinvestissement des friches ou de l'habitat en particulier pour les jeunes, dans une réalité financière adaptée aux capacités de territoires et des ménages résidants. **Une approche spécifique « Habitat » est également un point d'ancrage fort de son action** face aux constats importants de décrochage économique des jeunes, résidants, étudiants ou saisonniers.

La rénovation énergétique des bâtiments répond tout à la fois aux enjeux de lutte contre le changement climatique (premier secteur consommateur d'énergie), de lutte contre la précarité énergétique qui touche 25 % en moyenne des ménages (donnée AREC), d'économie du foncier et d'attractivité des territoires. En effet, 24 % des logements en Nouvelle-Aquitaine se situent en étiquettes E et 34 % en E, F, G. Le

parc social en Nouvelle-Aquitaine compte 297 800 logements, dont 10 % du nombre total de résidences principales, en classes D, E, F, G soit 68 000 logements du parc social à réhabiliter (source AREC). Cette rénovation doit pouvoir **offrir des logements dignes, sobres et confortables, aussi bien en hiver qu'en été**. Cela passe nécessairement par un accompagnement de la rénovation globale performante et bas carbone, permettant de diminuer la facture énergétique du logement, d'améliorer son confort et d'augmenter sa valeur patrimoniale. La tension sur le marché du logement qu'occasionnent la forte hausse des taux suite à la guerre en Ukraine, et le vote d'une directive en mars 2023 par le Parlement européen, prévoyant la sortie du marché des passoires thermiques (DPE F et G), tendent tout particulièrement l'accès au logement pour une part de plus en plus large de la population, et en particulier les jeunes et étudiants.

Résultats
depuis 2019

+ de **5 000**
PLACES ET LOGEMENTS
pour les jeunes
et les étudiants

+ de **5 000**
RÉNOVATIONS
ÉNERGÉTIQUES
de logements
accompagnés financièrement
par la Région ou le FEDER

90 000
ACTES réalisés
par les conseillers
France Rénov en 2022,
cofinancés par la Région

« Bâtiment durable
en Nouvelle-Aquitaine »
21 projets privés
dont 11 en logements collectifs
22 publics

(crèches, écoles, Ehpad,
centre hospitalier)
et 7 bâtiments tertiaires
accompagnés
par ce programme
80 % en construction neuve
et 20 % en rénovation

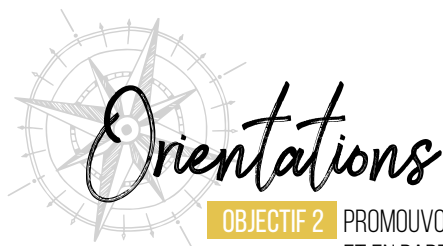
36
TERRITOIRES ENGAGÉS
dans une stratégie
de revitalisation
des centres-bourgs
et des centres-villes

30
DOSSIERS
« FRICHES »
passés en délibération

80
HALLES ET MARCHÉS
de proximité financés

+ de **9 600**
LOGEMENTS RÉNOVÉS
pour 23,3 M€
de FEDER 2014-2020,
correspondant
à + de 197 M€ de travaux

Ambition 5



OBJECTIF 2 PROMOUVOIR LA TRANSITION DE L'HABITAT POUR TOUS,
ET EN PARTICULIER POUR LES JEUNES

**1. FACILITER LE LOGEMENT DES JEUNES
ET DES ÉTUDIANTS** (cf. Ambition 2)

**2. CONSTRUIRE DES « ESPACES À VIVRE »
DYNAMIQUES, AGRÉABLES ET INVENTIFS
DANS L'UTILISATION SOBRE
DES RESSOURCES**

- > **Aider à la massification de la rénovation énergétique en visant des rénovations globales, performantes et bas carbone** grâce au cofinancement du dispositif SARE, et aux conseillers France Renov', avec pour objectifs régionaux 120 000 logements par an ayant fait l'objet d'une rénovation thermique intégrant le confort hiver/été (dont 30 000 rénovations globales performantes et complètes / + 10 000 tous les 5 ans) ; accompagner financièrement la rénovation des logements sociaux (25 M€ sur FEDER 2021-2027 pour rénover 7 500 logements) ;
- > **Participer aux réflexions sur de nouvelles formes urbaines et rurales et architecturales** : soutenir la création de 150 logements/an dans les centralités de la ruralité, pour favoriser un modèle urbain résilient, économe en ressources, en soutenant les collectivités engagées dans la revitalisation de centres dévitalisés (aide à l'ingénierie, aides au réinvestissement de dents creuses, friches, bâti à réhabiliter pour les usages commerciaux, services innovants, emploi, tiers-lieux, logement, culture, équipements sportifs...) ;
- > **Intervenir sur le logement, en accompagnement des collectivités locales, pour les jeunes étudiants et travailleurs, les saisonniers et sur le lien centre-bourg/centre-ville**, pour garantir un développement équilibré du territoire et un égal accès à un logement diversifié pour répondre à tous les besoins (appel à projets « foncier innovant », dispositif « Un, deux, toit » pour l'hébergement chez l'habitant...) ;
- > **Contribuer à un urbanisme des courtes distances** (politiques de revitalisation des centres-bourgs et de développement des itinéraires modes actifs, connexion aux réseaux numériques à très haut débit, un tiers-lieu à 20 minutes de chaque Néo-Aquitain en 2030...) ;

**3. FAVORISER LES DYNAMIQUES
COLLECTIVES LOCALES
AUTOUR DES TRANSITIONS**

- > accès pour tous aux EnR locales, déploiement de services à la mobilité propres, actives, solidaires, agriculture urbaine, services à la population... (cf. Ambitions 1, 2 et 4) ;

**4. PROMOUVOIR,
AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS
EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT,
L'INTÉGRATION DU CYCLE DE L'EAU
ET DE LA NATURE DANS L'AMÉNAGEMENT
DE PROXIMITÉ**, lutter contre les ilots de chaleur

- et la pollution de l'air
- > **Privilégier des aménagements économes en ressources**, en accord avec leur environnement, y compris dans les usages induits, intégrer des aménagements favorables à la biodiversité et à la qualité de vie à toutes les échelles, redonner sa place au végétal en milieu urbain.



OBJECTIF 2 PROMOUVOIR LA TRANSITION DE L'HABITAT POUR TOUS,
ET EN PARTICULIER POUR LES JEUNES

Projets emblématiques

> **Faciliter le logement des jeunes et des étudiants**
(cf Ambition 2)

> **Soutenir le logement des saisonniers**

Soutien aux projets d'hébergements pour les saisonniers pour les projets d'équité territoriale et le soutien aux territoires en tension aux besoins avérés (promotion des postes de saisonniers auprès des jeunes en proximité géographique, utilisation des internats des lycées, développement d'une nouvelle offre...).

> **Accompagner des expérimentations pour croiser
aménagement du territoire et préservation des ressources
en eau**

Pour systématiser l'intégration de la biodiversité et du cycle de l'eau dans les projets d'aménagements et de rénovations urbaines (par exemple : gestion intégrée des eaux pluviales, et réutilisation des eaux non conventionnelles...).



Résidence Habitat Jeunes Utopia à Lagord ©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 3

ACCOMPAGNER DES TERRITOIRES ÉQUILIBRÉS ET RÉSILIENTS

Constats

La Nouvelle-Aquitaine veille au déploiement d'un modèle de développement équitable et à un rééquilibrage territorial à travers son SRADDET et ses dispositifs spécifiques de revitalisation, de politique de la ville, de retournement économique, d'accès aux services essentiels, d'accès à la santé, au logement et d'aide à l'ingénierie. Ainsi, **la Région fait le choix d'accompagner plus fortement les territoires les plus fragiles**, avec une aide à l'ingénierie (plus de 100 ingénieurs territoriaux à disposition des collectivités locales), les contrats de développement et de transitions et des dispositifs de retournement économique comme les CADETs (cf Ambition 4). À travers les

actions du Cluster Ruralités, la Région accompagne les initiatives et les expérimentations des territoires ruraux. **L'année 2024 verra la réalisation de projets ruraux inscrits aux contrats de territoire** ainsi que la mise en place d'un suivi plus fin de l'enjeu du logement sur les territoires. Ces réseaux échangent entre eux sur les bonnes pratiques et les expérimentations, pour apporter au cœur même de chaque projet des solutions pragmatiques aux besoins exprimés par les territoires (des mobilités, de l'autonomie énergétique et alimentaire, du développement économique et industriel, d'accès aux services et aux équipements...).

Acteurs-clefs de la mobilisation et de l'animation locale, **les collectivités doivent pouvoir coconstruire avec les acteurs locaux leur stratégie territoriale**. Cette démarche doit permettre d'éviter de subir « les transitions », de les anticiper et d'en faire des opportunités pour le développement local et la qualité de vie.

La préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que de notre biodiversité est primordiale pour répondre aux défis de souveraineté alimentaire et du changement climatique. L'historique de la consommation passée nous démontre l'absolue nécessité de changer nos

Nous devons mettre fin à l'ère de l'étalement urbain et commercial.

Résultats depuis 2019

En 2020

- de **10%** des projets de territoires portaient des ambitions Néo Terra

En 2023

40% projets contenus dans les Contrats de Développement et de Transition portent les ambitions Néo Terra soit 743 projets

Objectif 2026

se rapprocher le + possible de **100%** des projets de la politique contractuelle portant les ambitions Néo Terra

Environ **35 DOSSIERS/AN** contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature (et vote fin 2020, d'un axe d'intervention dédié aux marais littoraux)

modèles : différentes études démontrent l'impact de l'étalement urbain et commercial et son coût en matière de dépenses publiques et pour les ménages. Il est contre-productif pour le développement des territoires. Nous devons nous saisir de ce sujet pour inventer un nouveau modèle de développement. Nous devons mettre fin à l'ère de l'étalement urbain et commercial. Cette dérive a créé de la ségrégation dans nos villes, appauvri nos campagnes et précarisé nos concitoyens.

La modification du SRADDET, fixée par la loi, ne doit pas remettre en cause les dynamiques impulsées mais doit renforcer notre modèle de développement équilibré des

territoires. **Ce nouveau modèle d'aménagement doit garantir l'accès universel aux besoins fondamentaux** (eau, énergie, santé, alimentation de qualité...) et aux outils de l'émancipation (formation, emploi, culture, mobilités...). Des leviers efficaces existent : revitalisation des centres-bourgs, requalification des friches, nouveaux modes d'habiter, construction sur les zones déjà artificialisées, connexion entre la politique de réindustrialisation et la politique du logement. **Le rééquilibrage territorial de notre région passera par une prise en compte de tous les territoires vulnérables**, qu'ils soient issus des ruralités ou des quartiers politiques de la ville. Il convient aujourd'hui

de s'appuyer sur la refondation de la politique de la ville pour amplifier la lutte contre toutes les inégalités.

Depuis 2019, les territoires ont fait face à des tensions inédites, sur le logement, l'attractivité des centre-bourgs, les perspectives du ZAN (Zéro Artificialisation Nette), dans un contexte de mise en œuvre de Néo Terra dans les projets de territoire. La nécessité d'adapter les outils à ces évolutions afin d'accompagner les territoires se fait sentir.

De nombreux territoires accompagnés

dans des **DÉMARCHES DE TRANSITIONS**

sur toutes les thématiques :

25 Territoires à Energie Positive (TEPOS)
dont encore 12 en cours

26 collectivités
dans le dispositif **Re-Sources**
de protection
de l'eau potable déployé
avec 9 000 agriculteurs

5 Parcs Naturels Régionaux
et 3 en projet

70 projets de territoires
sur les **circuits alimentaires locaux**

5 territoires habilités
zéro chômeur
de longue durée

De nombreux **DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'ANIMATION, DE DONNÉES ET D'INGÉNIERIE**

observatoires régionaux
(AREC, ARB, ATMO...)
ingénieries
(MethN'Action,
CIRENA, PQNA...)
mobilisés par les territoires



Traduction
du **SRADDET**
et des objectifs de transition
dans les **DOCUMENTS D'URBANISME**

équipe dédiée,
guide de mise en œuvre
et cahiers techniques
sur les moyens d'intégration
des enjeux environnementaux,
énergétiques, climatiques
dans les documents
de planification
et d'urbanisme,
réunions de sensibilisation,
11 avis en tant que
personne publique associée
et 26 notes de
recommandations techniques
depuis
son approbation
le 27 mars 2020

5
Ambition



OBJECTIF 3 ACCOMPAGNER DES TERRITOIRES ÉQUILIBRÉS ET RÉSILIENTS

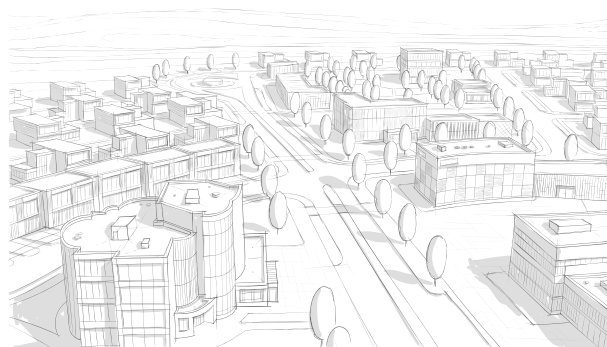
1. ŒUVRER POUR UN URBANISME RÉSILIENT, QUI ADAPTE LES TERRITOIRES RURAUX, PREND EN COMPTE LES RISQUES NATURELS (incendie, érosion-submersion, inondation liée à l'urbanisation...) ET ADAPTE LES ESPACES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

avec 100 % des populations concernées par des risques d'inondation, de submersion et d'érosion côtière couvertes par des actions de prévention :

- > **Améliorer la connaissance des risques** liés au changement climatique et la diffusion des solutions (PSGAR risques littoraux, AcclimaTerra et fiches « adaptations » sur les solutions testées et mises en œuvre, GIP littoral...);
- > **Développer la « culture » de la gestion du risque**, notamment dans le cadre de la stratégie régionale d'Accompagnement au Changement en faveur des Transitions (cf. Ambition 2) ;
- > **Renforcer la prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme**, par exemple les recommandations sur l'extension géographique et temporelle des risques naturels sur les zones habitées (logement, industrie...);
- > **Privilégier la résilience et les solutions fondées sur la nature pour protéger les populations** face aux risques d'érosion marine, de submersion marine et d'inondations fluviales (stratégies locales de gestion de la bande côtière et PAPI – Programme d'Actions de Prévention des Inondations – littoraux, expérimentation de relocalisation d'activités liées au recul du trait de côte...);

2. FAVORISER LES SYNERGIES DES INTERVENTIONS RÉGIONALES ET EUROPÉENNES À TRAVERS LA MOBILISATION DES CRÉDITS EUROPÉENS EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES SUR 2021-2027

- > **Pour favoriser l'attractivité des territoires ruraux les plus fragiles grâce à des actions porteuses d'avenir** (emploi, croissance, inclusion sociale et développement local, mobilités et report modal...) et soutien aux dynamiques d'innovation et reconversion territoriale du Massif Pyrénéen, avec la mobilisation de plus de 190 M€ de crédits européens via un appel à candidatures unique proposé aux territoires concernés.



OBJECTIF 3 ACCOMPAGNER DES TERRITOIRES ÉQUILIBRÉS ET RÉSILIENTS



Projets emblématiques

> Intégrer les ambitions Néo Terra dans les 53 Contrats de Développement et de Transitions engagés

En 2023 dans les 53 Contrats, 1 875 projets sont engagés ou à engager dans les trois années de contractualisation 2023-2025, parmi ceux-ci 743 portent les ambitions Néo Terra soit 40 % des projets (343 projets matures pour un montant total de 400 Millions d'euros dont 40 M€ de cofinancement Région, et 400 projets sont en amorçage).

> Faire du Port de Bayonne, un exemple de sobriété foncière

Face à la rareté des espaces offrant une desserte maritime et plus largement multimodale, la Région élabore une stratégie de sobriété foncière impliquant une valorisation optimale des emprises portuaires : requalification des friches industrielles, maîtrise de la végétation en lien avec les niveaux d'enjeux écologiques, densification de l'usage des sols, régénération économique ou écologique selon les enjeux. Les enjeux environnementaux sont intégrés dès l'amont des réflexions : création d'espaces de biodiversité et lutte contre les îlots de chaleur, expérimentations dans le domaine du génie écologique, application de la séquence « Eviter Réduire Compenser » (ERC)...

> Développer des pôles de formation et recherche d'excellence tout en assurant un développement équilibré des territoires (cf. Ambition 2)

Exemple de **Ferrocampus**, un pôle de formation, d'innovation et de recherche ferroviaire, parfaite illustration de la stratégie de la Région (anticiper les grands défis industriels et technologiques, notamment en matière de transport, tout en assurant un développement équilibré des territoires).

> Déployer les tiers-lieux à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (cf. Ambition 4)



Port de Bayonne ©Sébastien Sindeu / Les Associés

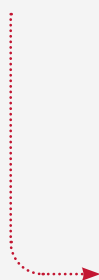
> S'adapter à l'impact de l'érosion côtière sur le littoral par des solutions fondées sur la nature

À l'instar du bâtiment Le Signal à Soulac-sur-Mer : situé à quelques mètres de la falaise dunaire, et menacé d'une destruction brutale et dangereuse par la mer, le bâtiment a été évacué en 2014, puis acquis par la collectivité territoriale (Communauté de communes Médoc-Atlantique) sur fonds exceptionnel État. Puis le bâtiment a été déconstruit en 2022 et le chantier de renaturation est actuellement en cours. La Région Nouvelle-Aquitaine, soutenant les actions fondées sur la nature pour s'adapter aux risques naturels et aux changements climatiques, soutient financièrement avec l'appui du FEDER (PO21-27) la déconstruction, la renaturation du site et la reconstitution de la dune. Cette action s'inscrit dans une approche intégrée, pionnière à l'échelle nationale, de mise en cohérence de l'ensemble des actions de prévention et d'adaptation au recul du trait de côte dans une stratégie locale de gestion de la bande côtière. Stratégie qui permet d'éviter que des actions ponctuelles de gestion du trait de côte ne soient prises au coup par coup et ne viennent obérer une adaptation de plus long terme ou impacter d'autres territoires.



Collectivité **ENGAGÉE**

La réduction de l'empreinte carbone de la collectivité passe également par sa politique interne de déplacement des agents régionaux et des élus, qui s'inscrivent dans une démarche globale de changement des pratiques professionnelles et des organisations de travail (et notamment le télétravail).



1. ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE DÉPLACEMENTS POUR LA COLLECTIVITÉ ;
2. INTÉGRER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES DANS NOS RÉAMÉNAGEMENTS DE LOCAUX (stationnement vélos, douches...)
3. DÉVELOPPER ET INCITER À L'USAGE DU TRAIN POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DES ÉLUS ET DES AGENTS ;
4. RENFORCER LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR DES ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS EN COMMUN ET DES MOBILITÉS DOUCES avec l'objectif de doubler en 3 ans le nombre d'agents bénéficiant du forfait mobilités durables et de la prise en charge de l'abonnement transports en commun ;
5. DIMINUER LES ÉMISSIONS (polluants/GES) produites par les déplacements des agents et des élus de 20 % d'ici à 2030.





PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)

OBJECTIF 1

PRÉSERVER LES ENVIRONNEMENTS ET LE VIVANT
COMME CONDITION DE LA BONNE SANTÉ DE CHACUN

OBJECTIF 2

S'ENGAGER POUR UNE SANTÉ DURABLE
DANS TOUTES LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

OBJECTIF 3

DÉVELOPPER DE NOUVELLES MÉTHODES PRÉVENTIVES,
DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DANS LES TROIS SANTÉS

OBJECTIF 4

MIEUX COMPRENDRE, SENSIBILISER
ET FORMER POUR ANTICIPER LES MENACES SANITAIRES



*Nécessité
d'une approche
«Une seule santé»
One Health.*

La prise de conscience du rôle indispensable d'un environnement préservé sur la bonne santé des populations et la pandémie de Covid-19 (liée à la diffusion d'un coronavirus à partir d'un réservoir animal) ont mis en lumière la nécessité d'une approche « Une seule santé » (One Health). Ce concept repose sur le principe selon lequel **la santé humaine et celle des écosystèmes et des êtres qui y vivent sont profondément imbriquées, interdépendantes dans le cadre d'interactions complexes.**

Si la santé globale n'était pas un axe de Néo Terra, elle relève de nombre de ses projets et actions. Ces dernières années, en ce qui concerne les enjeux de transition environnementale en santé, le Conseil régional a également agi en copilotant le troisième Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) avec la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans une démarche de coconstruction et d'animation conjointe.

Résultats depuis 2019

95 000
PERSONNES
*formées
ou sensibilisées*
au PRSE
dont
30 000 jeunes

Le PRSE a été un outil efficace de promotion et de mise en œuvre régionale de la politique interministérielle et de collaboration entre l'État et la Région en santé-environnement, en matérialisant et en reconnaissant politiquement l'existence des enjeux régionaux en santé-environnement. Le PRSE a aussi souligné la forte capacité à mobiliser et à sensibiliser les jeunes (30 000 jeunes sensibilisés fin 2022) et la population en général (près de 95 000 personnes formées ou sensibilisées depuis le début du PRSE). Par le soutien à une association d'usagers (Phytovictimes), la mise en œuvre du PRSE a permis d'accompagner les personnes atteintes d'une maladie professionnelle liée à l'exposition à certains pesticides et le développement d'une médiation locale sur les pesticides. Elle a démontré la capacité à diffuser des solutions au travers d'outils pédagogiques ouverts à tous. La place essentielle de la Région dans l'appui à l'implication des professionnels de santé et des chercheurs (élaboration et diffusion du MOOC « santé-environnement », mise en place du registre Atena sur les malformations congénitales...) tout comme celle du programme Re-Sources dans la protection des captages d'eau ont aussi été mises en lumière.

Ces travaux ont mis au jour des difficultés telles que l'intégration du principe « zéro perturbateurs endocriniens » dans les achats de la collectivité, en raison de l'absence de liste officielle, l'absence de possibilité d'obtenir une connaissance exacte des polluants affectant la santé humaine, animale et végétale ou bien le temps long de l'évolution des perceptions, des comportements et des pratiques.

Il faut désormais, et de manière impérative adopter une approche globale et transversale de toutes les santés, en lien intime avec les activités humaines et la préservation de l'environnement.

Au cœur de ces enjeux figurent divers défis dont :

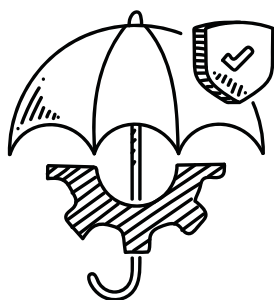
- > la formation et la sensibilisation des professionnels de santé et des jeunes ;
- > la nécessité de disposer d'indicateurs fiables et reproductibles sur les polluants auxquels sont exposés les règnes animal, végétal et humain dans les eaux, l'air et les sols de la Nouvelle-Aquitaine ;
- > l'anticipation de manière accrue des potentielles crises sanitaires au vu de la situation de fragilité spécifique de la région (épidémies, antibiorésistance, micropolluants médicamenteux dans les eaux...), avec l'appui de chercheurs, d'industriels et de l'ensemble des acteurs locaux ;
- > la nécessité d'aider localement le système de santé à réduire drastiquement son impact environnemental, y compris en fabriquant les médicaments et les dispositifs médicaux dans la région est également un défi à relever et parvenir à éliminer les perturbateurs endocriniens des achats régionaux figure également comme un défi majeur.

OBJECTIF 1**PRÉSERVER LES ENVIRONNEMENTS
ET LE VIVANT COMME CONDITION
DE LA BONNE SANTÉ DE CHACUN***Constats*

L'accès à une eau de qualité en quantité suffisante, le fait de pouvoir respirer un air intérieur et extérieur sain, de vivre dans un environnement sonore apaisé, de bénéficier du fruit des sols, de la biodiversité et de la nature en général, en bref **l'exposition à des milieux préservés, conditionne la santé des animaux comme celle des humains**. Au contraire, l'exposition à des nuisances environnementales, qu'il s'agisse d'expositions à des agents physiques ou chimiques, constitue un enjeu majeur de santé publique. Si l'on y ajoute les conditions de vie et de travail (expositions liées à l'habitat telles que le plomb, l'amiante, ou le climat social) et les comportements individuels et collectifs (tabagisme, alcool, sédentarité), on explique une grande partie des états de santé. Par exemple, **la pollution de l'air ambiant par les particules fines tue chaque année près de 40 000 personnes en France**, soit

environ 4 000 Néo-Aquitains, correspondant à une perte de 7,6 mois d'espérance de vie. Une centaine de substances connues pour leur nocivité présumée et/ou observée sur la santé sont également présentes dans l'organisme de tous les Français, au-delà de leur présence ubiquitaire dans les milieux, comme par exemple les substances per- et poly-fluoroalkylées (PFAS) ou de nombreux pesticides dans les eaux, comme par exemple le chlorotalonil. Les sources des expositions sont multiples (alimentation, mobilier, habitat, produits de consommation, air) avec des expositions généralisées pour les bisphénols, les composés perfluorés, les phtalates et les métaux. **L'imprégnation aux pesticides serait globalement en baisse mais des expositions non négligeables à certaines substances, pourtant interdites aujourd'hui, persistent (Santé publique France).**

Une centaine de substances connues pour leur nocivité présumée sont également présentes dans l'organisme de tous les Français.

*Résultats
depuis 2019*

Le 3^e PRSE
Plan Régional
Santé-Environnement
avait pour **objectif**
de **mieux identifier**
les impacts
de l'environnement
sur la santé dans la région
afin de
maitriser
les risques sanitaires
liés aux **pollutions**
des **milieux de vie**
(eau, air, sol, habitat)
et **mettre en œuvre**
des actions visant la **réduction**
des expositions, la **recherche**,
l'éducation, et la **promotion**
d'un environnement
favorable à la santé

Il a visé à
AGIR spécifiquement
sur les pesticides et les risques
émergents ou qui progressent

PROMOUVOIR
un environnement sain
favorable à la santé et adapté
aux caractéristiques
des territoires

AMÉLIORER la qualité
de l'eau potable et l'accès
à une alimentation
saine et durable

PROTÉGER la santé
des femmes enceintes, des
jeunes enfants et des jeunes

PERMETTRE à chacun
d'être acteur de sa santé

Protection
des **MILIEUX**
(cf. Ambitions 1, 3, 5)



OBJECTIF 1 PRÉSERVER LES ENVIRONNEMENTS
ET LE VIVANT COMME CONDITION
DE LA BONNE SANTÉ DE CHACUN

1. RÉDUIRE LES EXPOSITIONS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES DES POPULATIONS, DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX :

promouvoir la réduction
des pollutions à la source
et les changements de pratiques

- > **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes ;**
- > **Agir sur les pesticides** via la feuille de route biocontrôle et bio-solutions et le programme VitiREV (cf. Ambition 3) ;
- > **Déployer le Plan zéro pollution plastique** (cf. Ambition 1) ;
- > **Contribuer à prévenir les risques émergents ou qui progressent**, notamment les perturbateurs endocriniens, pour protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes ;

2. PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX :

eaux destinées à la consommation
humaine, eaux brutes ; air ; sols ;
biodiversité (cf. Ambition 1) ;

3. DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION SAINE, LOCALE ET DURABLE

(cf. Ambition 3).



Projets emblématiques

> **Initier un travail sur la qualité de l'air intérieur dans les lycées**
et dans les instituts de formations paramédicales.

> **Soutenir un territoire expérimentateur
de solutions « Une seule santé »**

(exemple : projet sur les trois santés sur le fleuve
Charente, cf. Ambition 1).

> **Protéger les captages d'eau prioritaires
en réduisant les pollutions notamment aux
phytosanitaires**

62 captages dans le dispositif Re-Sources,
26 collectivités et 1 200 000 habitants.

> **Mettre en place la charte
« Villes et territoires sans perturbateurs
endocriniens »**



Dispositif Re-Sources d'accompagnement des agriculteurs et collectivités pour
préserver la qualité de l'eau potable ©DR CRNA

OBJECTIF 2

S'ENGAGER POUR UNE SANTÉ DURABLE
DANS TOUTES LES FILIÈRES
ÉCONOMIQUES*Constats*

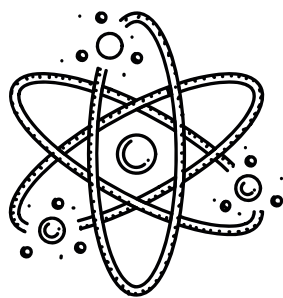
Les filières économiques peuvent contribuer à la santé via trois leviers : en promouvant la santé de leurs « acteurs » salariés et de leurs partenaires mais aussi en protégeant celles des animaux et du règne végétal sur lesquels elles ont un impact ; en s'attachant à la santé de l'environnement direct de leurs implantations et en analysant l'impact en santé de leur production. **Les entreprises sont déjà nombreuses à prendre en compte ces trois enjeux.** La Région les soutient donc dans leur évolution, en particulier en prenant en compte la dimension « Une seule santé ».

Cependant, l'activité économique liée à la santé et au secteur de l'autonomie génère respectivement 8 % et 1,3 % des émissions de gaz à effet de serre nationales, dont 55 % liés aux achats de médicaments, de réactifs et de dispositifs médicaux. De ce fait, **l'accompagnement des entreprises par la Région porte sur la production de produits de santé durables et plus respectueux.**

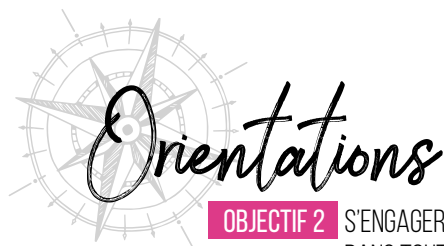
*Résultats
depuis 2019*

Adoption
d'une **feuille de route
SANTÉ 2023-2028**
faisant de
« **Une seule santé** »
une boussole de l'action
publique régionale

Mise en place
du programme
LOOP SANTÉ



*L'activité économique
liée à la santé et au secteur de l'autonomie
génère respectivement
8% et 1,3%
des émissions de gaz
à effet de serre nationales.*



OBJECTIF 2 S'ENGAGER POUR UNE SANTÉ DURABLE
DANS TOUTES LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

1. INTÉGRER L'APPROCHE

« UNE SEULE SANTÉ »

**À TOUTES LES POLITIQUES RÉGIONALES
ET EN ACCENTUER LA TRANSVERSALITÉ**

en analysant 25 % des projets financés par la Région à l'aune de leur impact sur la santé globale d'ici 2027 ;

2. MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DE SANTÉ DANS LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

(cf. Ambition 4)

- > **Proposer une formation aux dirigeants d'entreprises et à leurs collaborateurs de prise en compte de la santé** (risques et opportunités) dans leur production, leur implantation et leur organisation ;
- > **Inciter aux mobilités décarbonées** dans les plans de déplacements des entreprises (cf. Ambition 5) ainsi qu'aux mobilités actives et à l'activité physique au sein des entreprises, afin de contribuer à créer des cobénéfices entre qualité de l'air, environnements de vie apaisés (réduction du bruit) et activité physique ;
- > **Faire évoluer les stratégies de management** (Néo Terra Score, RSE, projets de recherche « l'homme acteur des transformations des usines du futur ») ;
- > **Décarboner les entreprises**
- > Accompagner la qualité de vie au travail via le **parcours « Marque employeur »** (cf. Ambition 4) ;

3. RÉDUIRE L'IMPACT DE LA FILIÈRE SANTÉ ET AUTONOMIE SUR L'ENVIRONNEMENT

- > **Accompagner le secteur de la santé dans les transitions** : diminuer de 30 % les déchets du secteur de la santé ni récupérables, ni transformables d'ici 2030 ;
- > **Accompagner les entreprises de la santé et les établissements de santé pour écoconcevoir** localement les dispositifs médicaux et les médicaments ;
- > **Inciter et accompagner les instituts de formations sanitaires et sociales et les maisons et centres de santé à s'engager dans une démarche de transition écologique** (décarbonation de leurs infrastructures et plans de déplacements, déchets ménagers et à risque infectieux, numérique responsable...) ;
- > **Encourager une réflexion pluridisciplinaire sur la réduction des résidus médicamenteux dans les eaux usées** et expérimenter à l'échelle d'unités de soins
- > **Engager la transition vers un thermalisme durable** (cf. Plan thermal).



Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes à Prignonrieux ©Sebastien Le Clezio

OBJECTIF 2 S'ENGAGER POUR UNE SANTÉ DURABLE
DANS TOUTES LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

 **Projets
emblématiques**

> **Renforcer le programme LOOP Santé** sur l'écoconception, la promotion d'alternatives à l'usage unique, la valorisation des produits en fin de vie (recyclage, *upcycling*), le travail sur de nouveaux modèles économiques avec l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, avec les industriels et les professionnels de santé aux prises avec ces enjeux.

> **Déployer l'AMI TES-NA**
« **Transition Environnementale des produits ou services pour la Santé** »

pour l'écoconception des produits et des services de santé avec les industriels et l'expérimentation en établissements de santé. Par exemple, le projet REVATEC en Creuse consiste à créer et à alimenter un centre de récupération des aides techniques médicales afin de les remettre en état puis, de les reproposez aux patients ou encore les projets d'éco-conception d'endoscopes ou de respirateurs artificiels.

> **Soutenir les travaux d'ADSNA pour déployer la santé durable**

dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

> **Former les dirigeants d'entreprises au management basé sur la santé durable**



Société REVATEC à Guéret spécialisée dans la remise en état des aides techniques médicales
©Yannick Pirot

OBJECTIF 3

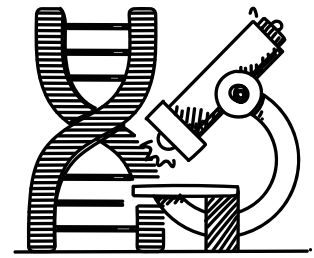
DÉVELOPPER DE NOUVELLES MÉTHODES PRÉVENTIVES, DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DANS LES 3 SANTÉS

Constats

La feuille de route régionale Santé souligne les trois défis auxquels la Région Nouvelle-Aquitaine fait face : la prévention et le traitement des maladies infectieuses (ré) émergentes, qu'il s'agisse de zoonoses ou de maladies vectorielles humaines, animales ou végétales, et des maladies chroniques en partie liées aux expositions environnementales ; la production en Nouvelle-Aquitaine de médicaments et de

dispositifs médicaux dans un double objectif de réduction de leur impact environnemental et de souveraineté en santé ; l'accès aux soignants.

Pour ce faire, la Région est riche de compétences académiques et industrielles en santé sur toute la chaîne de valeur, d'une longue histoire d'innovation et d'expérience sur le biosourcing et la recherche de solutions fondées sur la nature.



La Région est riche de compétences académiques et industrielles en santé sur toute la chaîne de valeur.

Résultats depuis 2019

Mise en place d'un Master **ONE HEALTH** à l'Université de Limoges

Accueil des **ÉTUDIANTS VÉTÉRIAIRES** lors de leurs journées de rentrée et lors de stages tutorés

Mise en place de **TESTS** pour des candidats au **vaccins contre l'influenza aviaire** pour les palmipèdes

Soutien à l'**ENSTBB** (École Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux) l'une des deux écoles françaises de formation d'ingénieurs en biotechnologies

Soutien à la filière industrielle **COSMÉTIQUE** néo-aquitaine pour devenir la région leader du biosourcé

Travail engagé sur la relocalisation de la **PRODUCTION de MÉDICAMENTS** avec un groupe de travail et

SOUTIEN à des **ENTREPRISES** telles que **Next Safe (16)** sur les masques de protection **Carl Zeiss (17)** sur les dispositifs ophtalmiques **Catalent (87)** sur les biotechnologies **Alpha Chitin (64)** sur la chitine et les chitosanes (biopolymères)



OBJECTIF 3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MÉTHODES PRÉVENTIVES, DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DANS LES 3 SANTÉS

1. FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX SOIGNANTS EN SANTÉ HUMAINE ET ANIMALE DANS TOUS LES TERRITOIRES

- > **Soutenir le maillage de la médecine vétérinaire** pour les animaux de rente en zone rurale ;
- > **Favoriser les stages des étudiants en santé humaine et animale dans les zones rurales** (notamment avec la volonté de la Région de mettre en œuvre une politique volontariste en attribuant des indemnités kilométriques aux élèves aides-soignants, ambulanciers, auxiliaires de puériculture et accompagnants éducatifs et sociaux pour leurs déplacements durant les stages et via les hébergements territorialisés pour les étudiants en santé) ;
- > **Poursuivre le soutien aux maisons et aux centres de santé pluriprofessionnels** dans le but de continuer à mailler le territoire pour permettre à tous les Néo-Aquitains un accès aux soins de qualité ;
- > **Promouvoir les nouvelles organisations de travail et les pratiques collaboratives en santé** (maisons et centres de santé pluriprofessionnels, hébergements collectifs regroupant des étudiants en santé humaine et animale) ;

2. INNOVER POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA FILIÈRE SANTÉ ET RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE DE PRODUITS DE SANTÉ

- > **Fabriquer en Nouvelle-Aquitaine les médicaments et les dispositifs médicaux autour des trois santés**, y compris en les biosourçant ;
- > **Structurer la filière industrielle régionale de lutte contre les maladies infectieuses (ré)émergentes** en l'adossant à la recherche pour créer une chaîne de valeur solide, compétitive et bien identifiée à l'échelle nationale ;
- > **Créer un campus biotechnologique régional (Biotech Center)** pour imaginer et produire les médicaments de demain (en se basant sur le biomimétisme, le *biosourcing* et la bioproduction) ;
- > **Soutenir la R&D de start-ups innovantes** dans les trois santés ;

3. PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DES NÉO-AQUITAINS GRÂCE À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, Y COMPRIS DANS LA NATURE

4. PRÉSERVER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX (cf. Ambition 3)

- > **Préserver le bien-être animal** en accompagnant les éleveurs et les abattoirs ;
- > **Prévenir les crises sanitaires dans les élevages** (cluster Biosécurité, vaccination et thérapeutiques contre l'influenza aviaire hautement pathogène, travail sur la tuberculose bovine).



Entreprise Addidream à Limoges spécialisée dans la fabrication additive médicale ©Yannick Pirot

OBJECTIF 3 DÉVELOPPER DE NOUVELLES MÉTHODES PRÉVENTIVES,
DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DANS LES 3 SANTÉS



Projets emblématiques

> Créer la plateforme

« maladies infectieuses (ré)émergentes »

d'interface entre les chercheurs et les industriels.

> Créer le Biotech Center

de recherche en biotechnologies et de bioproduction.

> Promouvoir de façon innovante

l'activité physique et la limitation de la sédentarité

auprès des lycéens, des apprentis et des jeunes suivis en missions locales,
grâce au programme « Tu bouges t'es bien ! ».

> Développer des solutions d'hébergement collectif en centre-bourg

pour les stagiaires en santé (internes de médecine, infirmiers,
kinésithérapeutes mais aussi vétérinaires) à proximité des maisons et
centres de santé pluriprofessionnel, dans une visée de fidélisation de ces
professionnels au plus proche des territoires.

> Poursuivre la mise en œuvre le Plan de soutien à la médecine vétérinaire

pour les animaux de rente 2022-2026.



Laboratoire au lycée Kyoto de Poitiers ©CRNA/F. Roch

OBJECTIF 4**MIEUX COMPRENDRE, SENSIBILISER
ET FORMER POUR ANTICIPER
LES MENACES SANITAIRES***Constats*

60 % des maladies infectieuses affectant les humains ont une origine animale, tandis que **le nombre de pandémies au niveau mondial a augmenté depuis un siècle** – à mesure de l'accroissement de la population mondiale, de l'intensification des transports, de la dégradation de l'environnement et du développement des villes.

La récente épidémie de Covid-19 illustre combien, dans un contexte de changement climatique, l'interaction entre les agents infectieux, les hôtes et l'environnement est au cœur des (ré)émergences infectieuses. Toutefois, ces mécanismes restent encore largement méconnus.

*L'interaction
entre les agents infectieux,
les hôtes
et l'environnement
est au cœur
des émergences infectieuses.*

*Résultats
depuis 2019*

**Soutien au programme
structurant d'investissement**

ONE HEALTH

*à Limoges,
consistant à
regrouper les chercheurs
en santé humaine,
animale et végétale
de l'Université de Limoges
dans une approche
« Une seule santé »*

**Initiation
des travaux**

*sur l'AMI PSGAR
notamment sur les maladies
infectieuses (ré)émergentes*

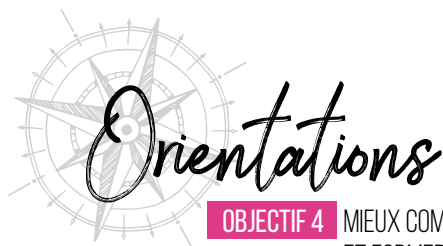
**Soutien
au REGISTRE ATENA**

*sur le lien entre
expositions environnementales
et malformations congénitales*

**Sensibilisation
et formation**

en **SANTÉ
ENVIRONNEMENTALE
DES JEUNES**

*dans le cadre de
l'appel à projets
« santé-environnement »*



OBJECTIF 4 MIEUX COMPRENDRE, SENSIBILISER
ET FORMER POUR ANTICIPER LES MENACES SANITAIRES

**1. SENSIBILISER ET FORMER SUR
L'APPROCHE « UNE SEULE SANTÉ »
ET SANTÉ DURABLE**

- > **Créer une 5^e école vétérinaire publique à Limoges** innovante dans son approche écosystémique et son intégration dans l'approche « Une seule santé » ;
- > **Promouvoir la collaboration entre disciplines dès la formation initiale**, favoriser des formations transdisciplinaires ;
- > **Sensibiliser les jeunes sur « Une seule santé »** et travailler avec les délégués « environnement » dans les lycées ;
- > **Former les étudiants/es futurs soignants et les formateurs des instituts de formation aux métiers de la santé, à la santé durable et à l'approche « Une seule santé »** et soutenir leurs initiatives innovantes en ce sens ;

**2. IMPULSER UNE DYNAMIQUE
SCIENTIFIQUE INTÉGRÉE
DES TROIS SANTÉS**

- > **Lancer un PSGAR sur les gripes zoonotiques et l'antibiorésistance** et fédérer les forces scientifiques interdisciplinaires autour de « Une seule santé » pour développer la connaissance des socio-écosystèmes autour des agents pathogènes et améliorer les méthodes diagnostiques, thérapeutiques et préventives ;
- > **Renforcer les compétences présentes** en région au travers de Chaires d'Excellence pour la Science et la Société (CHESS) ;

**3. RENFORCER L'INTERACTION ENTRE
SCIENCE ET DÉCISION DANS
LE DOMAINE « UNE SEULE SANTÉ »**

- > **Structurer une communauté régionale « Une seule santé »** regroupant décideurs, scientifiques, acteurs économiques, associations et grand public d'ici à 2027 ;
- > **Faciliter la diffusion des connaissances** entre scientifiques, acteurs des trois santés, grand public, grâce à des présentations publiques de résultats de projets scientifiques, les CSTI... ;

**4. SOUTENIR LA SURVEILLANCE
ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ÉTROITE
COLLABORATION AVEC LES ACTEURS
DE L'ÉTAT ET DE LA RECHERCHE**

- > **Valoriser les réseaux de surveillance de pathologies unifiés** avec la participation d'épidémiologistes de santé humaine et animale, des vétérinaires, des professionnels de santé, agriculteurs, chasseurs, acteurs de la science participative...



Expérience lors de l'accueil des étudiants vétérinaires à la ferme Dufour & Cie ©Yannick Pirot

OBJECTIF 4 MIEUX COMPRENDRE, SENSIBILISER
ET FORMER POUR ANTICIPER LES MENACES SANITAIRES

Projets emblématiques

> **Créer une 5^e école vétérinaire publique à Limoges**, innovante dans son approche écosystémique et son intégration de la santé humaine et animale.

> **Former à « Une seule santé »** les directions des structures de formations sanitaires et sociales.

> **Former des médiateurs sur le terrain autour des enjeux « Une seule santé »** en lien avec les parcs naturels régionaux, les chasseurs, les pêcheurs...

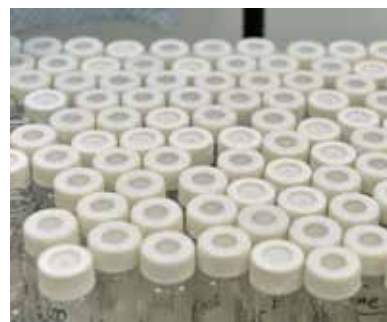
> **Soutenir les travaux scientifiques sur l'impact environnemental et humain** des micropolluants résidus de médicaments dans les eaux usées.

> **Mettre en place un nouveau réseau régional de recherche « Microbiologie-Environnement »** s'adossant aux R3 existants (Biosena, Biodiversité et services écosystémiques ; Naïade, Eau ; Futurs-ACT, Anticipation au changement climatique et territoires en transition), en lien avec le réseau de recherche en cancérologie « Oncosphère ».

> **Renforcer les réseaux de veille et d'alerte régionaux** portés par les acteurs régionaux, en lien avec le réseau national sur l'influenza aviaire, sur les virus du Nil Occidental et Usutu et sur d'autres pathologies (ré)émergentes.



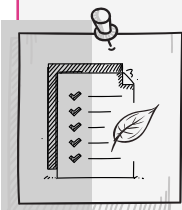
Analyse à l'ENSMIC à Surgères ©CRNA/F. Roch



Analyse d'eau à l'INRA ©CRNA/F. Roch

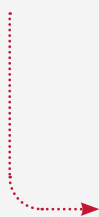


Premier accueil à Limoges des étudiants admis directement après le bac
©Alban Gilbert Photographe



Collectivité **ENGAGÉE**

En lien avec les organisations syndicales et les acteurs concernés, la Région poursuit son engagement sur le bien-être au travail, la prévention, la santé au travail et la dépenibilisation des tâches pour les agents des sièges et des lycées. **Parce que les conditions de travail des agents contribuent à l'amélioration de la qualité du service public rendu aux usagers**, qu'il s'agisse des partenaires de la Région ou des lycéens.



Orientations DE L'ACTION RÉGIONALE

1. POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS DE MATÉRIELS ET MOBILISER,

pour plus d'ergonomie et un travail sur les mouvements physiques (automatisation, matériel léger) ;

2. ADAPTER LES EFFECTIFS ET LES TEMPS DE TRAVAIL

et améliorer le taux de remplacement des agents afin de dépenibiliser les métiers et lutter contre la précarité ;

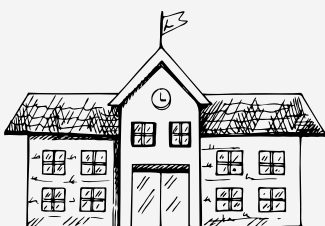
3. RENFORCER L'ÉCOUTE, LA PROXIMITÉ ET LA CONCERTATION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL,

en lien avec les instances représentatives des agents ;

4. METTRE EN PLACE LE CONGÉ MENSTRUEL pour les agents de la Région ;

5. RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET LES ACTIONS DE BIEN-ÊTRE et de sport-santé au travail ;

6. ACCENTUER LES ACTIONS DE FORMATION POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX.



En

CONCLUSION

D'une intuition est née une vision, amorçant un changement ambitieux de trajectoire des politiques régionales ; maintenant est venu le temps des solutions globales, d'un véritable changement de paradigme autour de l'écologie, des solidarités, de l'innovation et du dialogue territorial.

Cette transformation, ce *Green New Deal* néo-aquitain, n'est pas un concept éthéré, un vœu pieux. **Il s'agit d'une transformation du réel régional**, s'appuyant sur des financements ciblés et des ressources humaines redéployées au travers de nouveaux outils, comme les éco-socio-conditionnalités, auxquels s'ajoute une pédagogie permanente – tel que le développe ce document.

L'ensemble des compétences régionales sont ainsi concernées, ainsi que la remise en marche de l'ascenseur social et la prise en compte de la santé, et sans omettre notre droit à l'expérimentation. **Néo Terra**, processus régional évolutif dont la présente délibération marque les orientations, la mise en œuvre et les transformations à venir, **trouve son application concrète à travers les six ambitions matérialisées par des engagements clefs précis, atteignables et décisifs.**

Enfin, la recherche globale de solutions est illustrée par le lancement inédit des cahiers des solutions, regroupant les bonnes pratiques émergentes et identifiant les initiatives et les innovations les plus fécondes : entre recueil et guide pratique, chaque cahier des solutions sera décliné par grande thématique régionale, des forêts à la réindustrialisation, de la gestion de l'eau à la culture, de l'éducation à la santé – et ce, à compter du début de l'année 2024.

Encore et toujours, il s'agit de **mettre en œuvre Néo Terra sous l'angle le plus opérationnel possible, en mobilisant l'ensemble des forces régionales, institutionnelles comme privées ou citoyennes, au plus près des territoires**. Plus que jamais, en liant les solidarités à l'impératif d'écologie, à travers des indicateurs et des points de repères clairs, comme des indices de pollution ou les impacts vertueux, de manière étayée et chiffrée.

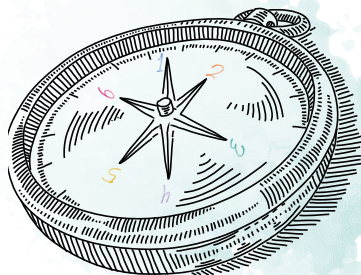
Parce que ces cahiers ne peuvent être que coconstruits – **convaincre nos citoyens nécessite un processus démocratique patent et constant** –, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine s'est doté des groupes de travail pour les élaborer, pilotés par les Vice-présidents régionaux et des binômes constitués de scientifiques et de membres de la société civile.

Visant l'ensemble de nos partenaires de cette transition énergétique, agricole et écologique, du citoyen à la collectivité, ces cahiers des solutions seront destinés au grand public, puisqu'accompagnés d'une campagne de pédagogie et de vulgarisation scientifique permettant de s'approprier les enjeux tout au long du mandat.

*Nouvelle matrice des politiques régionales,
nouveau principe directeur partagé,
à la fois carte et boussole,*

**Néo Terra
devient ainsi,
en 2023,**

*à travers les cahiers des solutions, entre autres,
**l'indispensable guide
pour traduire ce nouveau contrat
écologique et social
en actes régionaux
comme autant de graines d'espoir.***



Glossaire

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie	GIP	Groupement d'Intérêt Public
AFEST	Action de Formation En Situation de Travail	HSP	Habilitation de Service Public
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt	HVE	Haute Valeur Environnementale
ANSES	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail	IA	Intelligence Artificielle
AAP	Appel À Projets	IGP	Indication Géographique Protégée
AQAFI	Aquitaine Afrique Initiatives	MAEC API	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques Amélioration du Potentiel Pollinisateur
ARB	Agence Régionale de la Biodiversité	MAEC PRM	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques Protection des Races Menacées
AREC	Agence Régionale Énergie Climat	ODD	Objectif de Développement Durable
ATMO	Observatoire de la Qualité de l'Air	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CCSTI	Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle	ONF	Office National des Forêts
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire	ORRNA	Observatoire Régional des Risques Nouvelle-Aquitaine
DNJA	Dotation Nouveau Jeune Agriculteur	PAREF	Plan d'Action Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	PIB	Produit Intérieur Brut
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	PLU	Plan Local d'Urbanisme
EIT	Écologie Industrielle et Territoriale	PNR	Parc Naturel Régional
EnR	Énergies Renouvelables	PPI	Plan Pluriannuel d'Investissement
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale	PSGAR	Programme Scientifique de Grande Ambition Régionale
EPLE	Établissement Public Local d'Enseignement	RNR	Réserve Naturelle Régionale
EPTB	Établissement Public Territorial du Bassin	RTE	Réseau de Transport Électrique
ERIP	Espace Régional d'Information et de Proximité	SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
ESPER	Économie Sociale Partenaire de l'École de la République	SI	Système d'Information
ESS	Économie Sociale et Solidaire	SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
ETI	Entreprise de Taille Intermédiaire	SRADET	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural	SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional	STEP	STation d'Épuration des eaux usées
FEAMPA	Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture	TEPOS	Territoire à Énergie POSitive
FSE	Fonds Social Européen	TICPE	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques
GES	Gaz à Effet de Serre	TTNA	Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine
GIEC	Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat	ZAN	Zéro Artificialisation Nette
GIEE	Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental		

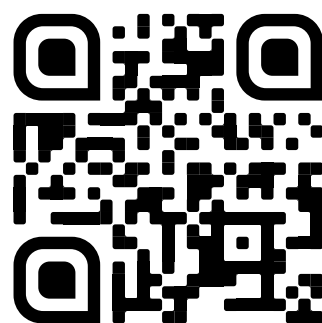
NÉO TERRA

**DEMAIN
DEVIENT**

IMPOSSIBLE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



neo-terra.fr